Quatre-vingt-treizième année. — N° 13. Le Numéro : 0,50 NF Dimanche 15 Janvier 1961.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social
						Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
Métropole et Outre-mer	18 NF	35 NF	65 NF	40 NF	9 NF	22 NF	16 NF	30 NF	30 NF	8 NF
Etranger	27 NF	53 NF	100 NF	55 NF	12 NF	40 NF	24 NF	40 NF	40 NF	12 NF

L'édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les **Éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT** comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les **Éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'**Édition du CONSEIL ÉCONOMIQUE et SOCIAL** comprend les avis et rapports.

L'**Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, Paris (15e). — Tél. : FON 51-00

*** Les textes qui, dans le sommaire, sont suivis d'un astérisque seront édités en fascicules spéciaux du format in-8° carré.**

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 61-11 du 14 janvier 1961 concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination (p. 578).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Administration des services de la France d'outre-mer.

Décret portant admission à la retraite (gouverneurs) (p. 579).

Arrêté portant détachement (administration générale et administrateurs) (p. 579).

MINISTERES D'ETAT

Décret portant désignation du secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie (p 579).

Arrêté du 10 janvier 1961 relatif à l'ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes (p. 579)

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets portant détachements, cessation de fonctions, mises en disponibilité, acceptation de démission et admission à la retraite (magistrature et justice musulmane en Algérie) (p. 579).

Arrêtés portant promotions, nominations et mise en position de congé (éducation surveillée) (p. 581).

(1 f.)

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret portant délégation de signature (p. 611).

Arrêté portant détachement (office des biens et intérêts privés) (p. 611)

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret portant nomination et élévation de classe d'un sous-préfet (p. 581).

Arrêtés du 23 décembre 1960 relatifs aux barèmes en fonction desquels seront calculés, pour 1961, les contingents réclamés aux communes, autres que les communes de la Seine, dont la police a été étatisée, et à la part à la charge des communes suburbaines de la Seine dans les frais de fonctionnement des services de police en 1961 (p. 581).

Arrêtés portant admission au bénéfice du congé spécial et mettant fin à un détachement (administration générale) (p. 581).

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes (p. 581).

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 11 janvier 1961 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 582).

Décrets du 11 janvier 1961 portant concession de la médaille militaire, rapportant les dispositions d'un précédent décret et suspendant des contrôles de la médaille militaire (p. 607).

Décrets portant promotions, nominations et titularisation (armées de terre et de l'air, active et réserve) (p. 610).

Arrêtés du 4 janvier 1961 relatifs à des régies d'avances (p. 611).

Arrêté portant désignation du président et du secrétaire de la commission centrale des poudres (p. 611).

Arrêté portant désignation de membres de la commission d'expériences sur les poudres et armes de chasse (p. 611).

Arrêté portant mise en disponibilité (administration centrale [air]) (p. 611).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêté du 10 janvier 1961 fixant les conditions d'intervention du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer pour la campagne caféière 1960-1961 (p. 612).

Arrêté portant renouvellement de mandats d'administrateurs des banques nationalisées (p. 612).

Tableau d'avancement et *arrêtés* portant promotions, détachements et mise en disponibilité:

Administration centrale des finances (p. 612).

Affaires économiques (p. 612).

Direction générale des impôts (p. 612).

Economie nationale (p. 612).

Institut national de la statistique et des études économiques (p. 612).

Services extérieurs du Trésor (p. 612).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 614).

Arrêté du 26 décembre 1960 modifiant l'arrêté du 7 août 1958 portant règlement de l'école des hautes études commerciales (p. 615).

Arrêtés du 3 janvier 1961 fixant la date et les modalités des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires centrale et départementales des instituteurs (p. 615).

Arrêtés portant réintégration, affectation, mutation et attribution de fonctions (jeunesse et sports) (p. 616).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret portant admission à la retraite d'un ingénieur général des ponts et chaussées (p. 613).

Arrêté du 23 décembre 1960 relatif au transport et à la manutention des matières dangereuses ou infectes: emballage des oxydes et sels de plomb et des préparations qui en contiennent (matières dangereuses 1960, n° 32) (p. 613).

Arrêté du 5 janvier 1961 relatif aux travaux d'aménagement, de déviation, d'élargissement ou de rectification de routes nationales (déclarations d'utilité publique) (p. 613).

Arrêté du 5 janvier 1961 relatif aux classement, déclassement ou reclassement de sections de routes (voiries nationale, départementale et communale) (p. 614).

Arrêté du 5 janvier 1961 portant affectation définitive au ministère des travaux publics et des transports d'un terrain situé à Saint-Michel-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) (p. 614).

Arrêté portant nomination des membres du comité consultatif institué auprès de l'office national de la navigation (p. 614).

Arrêtés portant promotion, affectation, attribution de fonctions et mise en disponibilité:

Aviation civile (p. 614).

Ponts et chaussées (p. 614).

Travail et main-d'œuvre des transports (p. 614).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Décrets du 11 janvier 1961 prolongeant la validité de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures (p. 616).

Décret portant nominations à l'emploi d'ingénieur général des mines (p. 618).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 61-45 du 10 janvier 1961 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne le commerce des fourrures, de la loi du 1er août 1905 (p. 619).

Décret du 10 janvier 1961 modifiant les surtaxes temporaires imposées aux usagers du canal du Verdon (Bouches-du-Rhône) et prévoyant de nouveaux modes d'utilisation de l'eau (p. 619).

Arrêté portant mise en disponibilité (office national interprofessionnel des céréales) (p. 620).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Arrêtés du 3 janvier 1961 autorisant l'exécution de forages pour le captage de sources d'eau minérale (p. 620).

Arrêtés portant renouvellement de mandat et désignation de membres de la commission consultative de la transfusion sanguine (p. 620).

Arrêté portant renouvellement de fonctions de conseillers régionaux de transfusion sanguine (p. 620).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Arrêté du 13 janvier 1961 portant fixation de délais en matière de dommages de guerre dans certains départements (p. 613).

Arrêté modifiant les dispositions d'un précédent arrêté (services extérieurs) (p. 613).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Proclamation des résultats du référendum du 8 janvier 1961 relatif au projet de loi concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination (p. 621).

Naturalisations et réintégrations (p. 624).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocations de commissions (p. 628).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Machines à timbrer: Autorisations et retraits (p. 631).

Statistique mensuelle des importations et des exportations de vins (rectificatif) (p. 630).

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours et d'examens en vue du recrutement des personnels techniques des laboratoires de l'enseignement supérieur (p. 629).

Avis relatif aux brevets de techniciens organisés en 1961 par la direction des enseignements techniques et professionnels (p. 630).

Annonces (p. 637).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 2

Relevé officiel des obligations émises à l'étranger et des valeurs étrangères abonnées (p. 89)

LOIS

LOI n° 61-44 du 14 janvier 1961 concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination.

Le Président de la République, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution, a soumis au référendum,

Le peuple français, ainsi qu'il ressort de la proclamation faite le 14 janvier 1961 par le Conseil constitutionnel des résultats du référendum, a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Dès que les conditions de la sécurité en Algérie permettront d'y rétablir le plein exercice des libertés publiques, les populations algériennes feront connaître, par la voie d'une consultation au suffrage direct et universel, le destin politique qu'elles choisiront par rapport à la République française.

Les conditions de cette consultation seront fixées par décret pris en conseil des ministres.

Les actes qui seraient éventuellement établis en conséquence de l'autodétermination seront soumis au peuple français conformément aux procédures constitutionnelles.

Art. 2. — Jusqu'à l'accomplissement de l'autodétermination, tel que prévu à l'article 1er, des décrets pris en conseil des ministres régleront l'organisation des pouvoirs publics en Algérie suivant les dispositions de l'article 72 de la Constitution et d'après les conditions suivantes :

a) Attribuer aux populations algériennes et à leurs représentants les responsabilités relatives aux affaires algériennes, tant par l'institution d'un organe exécutif et d'assemblées délibérantes ayant compétence pour l'ensemble des départements algériens, que par celle d'organes exécutifs et délibérants régionaux et départementaux appropriés.

b) Assurer la coopération des communautés ainsi que les garanties appropriées à chacune d'elles.

c) Instituer des organismes ayant compétence relativement aux domaines concernant en commun la métropole et l'Algérie et assurer, au sein de ces organismes, la coopération de représentants de la métropole et de représentants de l'Algérie.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 14 janvier 1961.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

MICHEL DEBRÉ.

Le ministre d'Etat, chargé des affaires algériennes,

LOUIS JOXE.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

ADMINISTRATION DES SERVICES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 10 janvier 1961 admettant un gouverneur de la France d'outre-mer à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Le Layec (Hippolyte-Julien-Marie), gouverneur hors classe de la France d'outre-mer, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, pour compter du 19 janvier 1961, date à laquelle il est atteint par la limite d'âge.

Administration générale.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Castets (Emilien), secrétaire d'administration de classe principale, 5e échelon, de l'administration provisoire des services de la France d'outre-mer, est placé, sur sa demande, en position de détachement pour une période de cinq ans, à compter du 28 novembre 1958, ainsi qu'il suit :

M. Castets est détaché, du 28 novembre 1958 au 31 décembre 1959, auprès du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française pour servir au Dahomey (régularisation).

M. Castets est détaché, du 1er janvier 1960 au 31 mars 1960, auprès du secrétaire général de la Communauté pour servir auprès du haut commissaire au Dahomey (régularisation).

M. Castets est placé, à compter du 1er avril 1960, en service détaché auprès du secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté pour continuer à servir auprès du haut commissaire au Dahomey

Administrateurs.

Par arrêté du 17 décembre 1960, sont placés dans la position de service détaché auprès de la caisse centrale de coopération économique en qualité de chargé de mission et pour une durée d'un an au maximum :

M. Charles (André), administrateur en chef, 2e échelon, de la France d'outre-mer, pour compter du 1er janvier 1960.

M. Troude (Pierre), administrateur en chef, 1er échelon, de la France d'outre-mer, pour compter du 4 mai 1960.

MINISTERES D'ETAT

Décret du 11 janvier 1961 portant désignation du secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie.

Par décret en date du 11 janvier 1961, M. Poulet (Georges), administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, est nommé secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie pour compter du 21 décembre 1960, en remplacement de M. Gagnon (Auguste), placé en position de congé spécial.

Concours pour le recrutement de sténodactylographes.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre et le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires et l'instruction du Premier ministre n° 434 FP du 13 mai 1959 relative à l'entrée en vigueur de cette ordonnance ;

Vu le décret n° 58-651 du 30 juillet 1958 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier applicable, entre autres, aux sténodactylographes des administrations centrales et des services extérieurs ;

Vu le décret n° 60-579 du 15 juin 1960 portant règlement d'administration publique relatif aux mesures de reclassement des personnels temporaires du ministère de la construction bénéficiaires de la loi n° 57-908 du 7 août 1957 ;

Vu la loi de finances n° 59-1454 pour l'exercice 1960,

Arrêtent :

Art. 1er. — Est autorisé le recrutement de trente-trois sténodactylographes pour les services extérieurs du ministère d'Etat des affaires culturelles (direction de l'architecture) au cours de l'année 1961.

Art. 2. — Six des places mises en compétition à l'article susvisé sont réservées aux agents temporaires du ministère de la construction remplissant les conditions prévues par le décret n° 60-579 du 15 juin 1960.

Art. 3. — Le directeur général de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1961.

Pour le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles et par délégation :

Le chef du service de l'administration générale.

JEAN AUTIN.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,

Pour le ministre délégué et par délégation :

Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,

JOSEPH GAND.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 10 janvier 1961 plaçant des magistrats en position de service détaché.

Par décret en date du 10 janvier 1961 :

M. Colas (Pierre), magistrat du parquet du cinquième grade, embarqué le 8 octobre 1960 à destination de la République du Sénégal, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 7 octobre 1960, pour être mis à la disposition de la République du Sénégal.

M. Guillemer (Henry), magistrat du parquet du troisième grade, embarqué le 23 mars 1960 à destination de la République de Côte d'Ivoire, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 22 mars 1960, pour être mis à la disposition de la République de Côte d'Ivoire.

M. Laure (Gaston), magistrat du parquet du deuxième grade, en service dans la République du Cameroun à la date du 1er janvier 1959, débarqué en métropole le 11 mai 1960 remis à la disposition de la République française, embarqué le 29 septembre 1960 à destination de la République malgache, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre à compter du 1er janvier 1959, pour être mis à la disposition : *a*) de la République du Cameroun du 1er janvier 1959 au 11 mai 1960 ; *b*) de la République malgache à compter du 28 septembre 1960.

M. Le Divelec (Jean), magistrat du parquet du troisième grade, en service dans l'ex-Fédération du Mali à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 9 août 1959, remis à la disposition de la République française, embarqué le 19 octobre 1960 à destination de la République de Côte d'Ivoire, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition : *a*) de l'ex-Fédération du Mali du 12 juin au 9 août 1959 ; *b*) de la République de Côte d'Ivoire à compter du 18 octobre 1960.

M. Lottin (Jean), magistrat du parquet du cinquième grade, en service dans la République de Côte d'Ivoire à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 11 juin 1960, remis à la disposition de la République française, maintenu par ordre en France, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, du 12 juin 1959 au 11 juin 1960, pour être mis à la disposition de la République de Côte d'Ivoire.

M. Rouvin (Yves), magistrat du parquet du cinquième grade, embarqué le 15 novembre 1960 à destination de la République malgache, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 14 novembre 1960, pour être mis à la disposition de la République malgache.

M. Spitz (Henri), magistrat du parquet du cinquième grade, embarqué le 19 mai 1960 à destination de la République du Dahomey, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 18 mai 1960, pour être mis à la disposition de la République du Dahomey.

M. Thiney (Gilbert), magistrat du parquet du cinquième grade, embarqué le 3 février 1960 à destination de la République de Haute-Volta, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 2 février 1960, pour être mis à la disposition de la République de Haute-Volta.

Par décret en date du 10 janvier 1961 :

M. Faucilhon (Daniel), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République du Cameroun à la date du 1er janvier 1959, débarqué en métropole le 20 décembre 1959, remis à la disposition de la République française, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, du 1er janvier au 20 décembre 1959, pour être mis à la disposition de la République du Cameroun.

M. Georgin (Guy), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République du Congo à la date du 12 juin 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition de la République du Congo.

M. Graziani (Don Joseph), magistrat du siège du cinquième grade, précédemment attaché au parquet général de la cour d'appel d'Abidjan, titularisé en qualité de juge suppléant à compter du 13 septembre 1959 par décret du 31 décembre 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 13 septembre 1959, pour être mis à la disposition de la République de Côte d'Ivoire.

M. Haenel (Jean), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République du Niger à la date du 12 juin 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition de la République du Niger.

M. Henriet (Pierre), magistrat du siège du cinquième grade, embarqué le 18 août 1959 à destination de la République du Tchad, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 17 août 1959, pour être mis à la disposition de la République du Tchad.

M. Loubes (André), magistrat du siège du cinquième grade, embarqué le 19 septembre 1960 à destination de la République malgache, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 18 septembre 1960, pour être mis à la disposition de la République malgache.

M. Mangin (Gilbert), magistrat du siège du troisième grade, précédemment placé en position de service détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer par décret en date du 27 décembre 1955, mis à la disposition du Premier ministre (ministère d'Etat chargé de l'aide et de la coopération) par décision de l'administrateur général des services du ministère de la France d'outre-mer en date du 30 octobre 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter de ladite date, pour être mis à la disposition du ministère d'Etat chargé de l'aide et de la coopération.

M. Montagne (Pierre), magistrat du siège du quatrième grade, en service dans la République islamique de Mauritanie à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 14 mars 1960, remis à la disposition de la République française, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition de la République islamique de Mauritanie du 12 juin 1959 au 14 mars 1960.

M. Razafinantoanina, magistrat du siège du quatrième grade, juge du tribunal de Fort-Lamy (République du Tchad), embarqué à destination de la République malgache le 19 novembre 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 18 novembre 1959, pour être mis à la disposition de la République malgache.

M. Richard (Marc), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République de Haute-Volta à la date du 12 juin 1959, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition de la République de Haute-Volta.

M. Sinassamy (Georges), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans l'ex-Fédération du Mali à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 19 novembre 1959, remis à la disposition de la République française, embarqué le 3 octobre 1960 à destination de la République du Niger, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition : *a*) de l'ex-Fédération du Mali du 12 juin au 19 novembre 1959 ; *b*) de la République du Niger à compter du 2 octobre 1960.

M. Tellier (Frédéric), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République du Tchad à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 9 avril 1960, remis à la disposition de la République française, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, à compter du 12 juin 1959, pour être mis à la disposition de la République du Tchad du 12 juin 1959 au 9 avril 1960.

M. Trubert (Jean), magistrat du siège du cinquième grade, en service dans la République malgache à la date du 12 juin 1959, débarqué en métropole le 23 avril 1960, remis à la disposition de la République française, maintenu par ordre en France, est placé en position de service détaché auprès du Premier ministre, du 12 juin 1959 au 23 avril 1960, pour être mis à la disposition de la République malgache.

Décret du 10 janvier 1961 portant renouvellement du détachement d'un magistrat.

Par décret en date du 10 janvier 1961, le détachement de M. Rives, magistrat du siège du cinquième grade, auprès du ministère des affaires étrangères pour occuper les fonctions de professeur à la faculté de droit de Kaboul est renouvelé, sur sa demande, pour une période allant du 22 octobre 1959 au 30 septembre 1961.

Décret du 10 janvier 1961 portant acceptation de la démission présentée par un magistrat.

Par décret en date du 10 janvier 1961, est acceptée la démission de ses fonctions présentée par M. Ramanitra (Victor), magistrat du cinquième grade, juge suppléant dans le ressort de la cour d'appel de Madagascar.

Décret du 10 janvier 1961 portant cessation des fonctions d'aoûns.

Par décret en date du 10 janvier 1961, sont admis à cesser leurs fonctions pour compter du 31 décembre 1960, en application de l'article 1er (alinéa 2) du décret du 6 avril 1930 :

M. Boubahlouli Saad, aoûn à la mahakma de Médéa.

M. Lebaz Ahmed, aoûn à la mahakma de Zénina.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Beneddiff Ali, aoûn près le tribunal d'instance et la mahakma de Saïda, est admis à cesser ses fonctions à compter du 31 décembre 1960, en application de l'article 1er (alinéa 2) du décret du 6 avril 1930.

Décret du 10 janvier 1961 portant cessation de fonctions d'un adel.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Yahiaoui Ahmed, adel à la mahakma d'Aflou, est admis à cesser ses fonctions à compter du 31 décembre 1960, en application de l'article 1er (alinéa 2) du décret du 6 avril 1930.

Décret du 10 janvier 1961 portant mise en disponibilité d'un bachadel.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Bouaziz Hacène, bachadel à la mahakma malékite de Batna, en disponibilité, est placé à nouveau en disponibilité, sur sa demande, pour une durée d'un an à compter du 6 novembre 1960.

Décret du 10 janvier 1961 portant mise en disponibilité d'un cadi notaire.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Boucekkine Ali, cadi notaire de la mahakma de Dra-el-Mizan, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité pour une durée d'un an à compter du 23 septembre 1960.

Décret du 10 janvier 1961 portant mise à la retraite de cadis juges.

Par décret en date du 10 janvier 1961 :

M. Benkhelil Abdelhamid, cadi juge à la mahakma du Kroub, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 28 novembre 1960 (limite d'âge).

M. Kahli Nouar, cadi juge à la mahakma de Bône, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 1960 (limite d'âge).

M. Laidi Ahmed, cadi juge à la mahakma de Guelma, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 1960 (limite d'âge).

Education surveillée.

Par arrêté du 30 décembre 1960, est promu sur place, à compter du 1er janvier 1961, économe, 3e échelon, M. Chantrenne (Jean), adjoint d'économat de classe exceptionnelle à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire.

Par arrêté du 30 décembre 1960, est nommée adjointe d'économat de 2e classe stagiaire au centre d'observation de Lyon Mlle Palfroy (Monique), demeurant 39, rue Malesherbes, à Lyon (6e).

Par arrêté du 30 décembre 1960, est nommée adjointe d'économat de 2e classe stagiaire au centre d'observation de Savigny-sur-Orge Mme Bouvet (Rolande), agent de bureau à cet établissement.

Par arrêté du 30 décembre 1960, est nommé adjoint d'économat de 2e classe stagiaire au centre d'observation de Marseille M. Archier (René), agent de bureau à cet établissement.

Par arrêté du 30 décembre 1960, est placé en congé sans traitement, pour une durée d'un an, à compter du 1er octobre 1960, M. Orfois (Paul), éducateur stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 13 janvier 1961 portant nomination et élévation de classe d'un sous-préfet.

Par décret en date du 13 janvier 1961, M. Aulong (Robert), sous-préfet de Gex, est nommé secrétaire général de Tiaret et, en cette qualité, élevé à la 1re classe, en remplacement de M. Bucourt, appelé à d'autres fonctions.

Barèmes en fonction desquels seront calculés, pour 1961, les contingents réclamés aux communes, autres que les communes de la Seine, dont la police a été étatisée.

Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 115 du code de l'administration communale,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les contributions aux dépenses des services de police que les communes visées à l'article 115 du code de l'administration communale sont tenues de verser à l'Etat pour l'exercice 1961 seront calculées en appliquant à la population totale desdites communes les taux ci-après :

Marseille et Lyon	1,65 NF.
Villes de plus de 100.000 habitants	1,12
Villes de 50.001 à 100.000 habitants	0,75
Villes de 10.001 à 50.000 habitants	0,45
Villes de 10.000 habitants et moins	0,22

Art. 2. — Les communes dans lesquelles les effectifs des corps urbains ont été retirés sur décision du ministre de l'intérieur sont exonérées de la contribution aux dépenses de police pour l'exercice 1961.

Art. 3. — Le directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 décembre 1960.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :
Le préfet, directeur général des collectivités locales,
JEAN REYMOND.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

Part à la charge des communes suburbaines de la Seine dans les frais de fonctionnement des services de police en 1961.

Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 115 du code de l'administration communale,

Arrêtent :

Art. 1er. — A titre exceptionnel et par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 15 décembre 1941, le montant de la subvention allouée par l'Etat pour les dépenses des services de police des communes suburbaines du département de la Seine sera calculé, pour l'année 1961, de telle sorte que la part à la charge de ces communes dans lesdites dépenses ne soit pas supérieure à la somme correspondant au produit du chiffre de la population totale de ces collectivités par 1,65 NF.

Art. 2. — Le directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 décembre 1960.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :
Le préfet, directeur général des collectivités locales,
JEAN REYMOND.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

Administration générale.

Par arrêté en date du 28 décembre 1960, M. Rey (Gaston-Jean-Alexandre), chef de division de classe exceptionnelle, 2e échelon, de la France d'outre-mer (corps autonome) (indice net 550), a été admis, sur sa demande, à bénéficier, à compter du 2 janvier 1961, des dispositions de l'article 20 du décret n° 59-1379 du 8 décembre 1959.

Le présent congé spécial accordé à M. Rey est valable jusqu'au 2 janvier 1964, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge de son emploi.

Par arrêté en date du 4 janvier 1961, il a été mis fin, à compter du 1er octobre 1960, au détachement de M. Beudaert (Paul), attaché de 1re classe, 2e échelon, de la France d'outre-mer, auprès du ministère de l'éducation nationale.

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêtés du préfet de la Moselle en date des 10 et 28 septembre 1960, et dans le cadre des opérations de remembrement, les nouvelles limites territoriales des communes d'Holacourt (canton de Faulquemont, arrondissement de Boulay-Moselle) et de Lesse (canton de Delme, arrondissement de Château-Salins) ont été fixées conformément au plan annexé auxdits arrêtés.

Ces modifications n'entraînent aucun transfert de population.

Les conseils municipaux sont maintenus en fonctions.

Par arrêté du préfet du Bas-Rhin en date du 10 novembre 1960, et dans le cadre des opérations de remembrement, les nouvelles limites territoriales des communes d'Ingenheim (canton d'Hochfelden, arrondissement de Strasbourg-Campagne) et de Schaffhouse-sur-Zorn (mêmes canton et arrondissement) ont été fixées conformément au plan annexé audit arrêté.

Ces modifications n'entraînent aucun transfert de population.

Les conseils municipaux sont maintenus en fonctions.

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 11 janvier 1961 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement (personnels ayant été blessés ou cités postérieurement à la croix d'officier), au titre des contingents créés par le décret n° 60-427 du 5 mai 1960, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

AU GRADE DE COMMANDEUR

ARMEE DE TERRE

Officiers généraux

Guyon (François-Louis-Léon), général de brigade ; 48 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Officier du 10 décembre 1936.

Officiers supérieurs et subalternes

Guillaumie (Léon), chef d'escadrons de l'arme blindée et cavalerie, rayé des cadres ; 42 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 29 juin 1934.

Deron (Louis-Théodore), chef d'escadrons de l'arme blindée et cavalerie, rayé des cadres ; 35 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1938.

Dunyach (Jacques-Joseph-André), lieutenant-colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 42 ans de services, 26 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Desert (Léon), colonel des transmissions, rayé des cadres ; 42 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Lacombe (Emile-Alexandre), colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 39 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Geissmann (Robert-Nathan), chef de bataillon d'infanterie, rayé des cadres ; 37 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 31 décembre 1939.

Monchio (Auguste), capitaine d'infanterie, rayé des cadres ; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Nahmias (Jacques-Nissim), lieutenant-colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 42 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 27 janvier 1940.

Lecointe (Etienne-Ernest), colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 41 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Languillaire (Gaspard-Gaston-François), colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 42 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Webanck (Jean), chef de bataillon d'infanterie, rayé des cadres ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 11 septembre 1940.

Folliot (Raphaël-Albert), lieutenant-colonel d'infanterie de marine, rayé des cadres ; 42 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 mars 1941.

Azais de Vergeron (Armand-Jean-Jacques-Marie-Charles), colonel d'artillerie, rayé des cadres ; 44 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 25 juin 1941.

Herail (Jean), lieutenant-colonel de l'arme blindée et cavalerie, groupe de subdivisions militaires de Châlons-sur-Marne ; 42 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Officier du 25 juin 1941.

Schoeller (Gustave-Adolphe), colonel d'artillerie, rayé des cadres ; 42 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 18 mars 1943.

Leboiteux (Guy-Jacques), lieutenant-colonel d'infanterie, subdivision autonome de la Seine ; 34 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 12 avril 1945.

Baratte (Jacques-Augustin-André), colonel d'artillerie, subdivision autonome de la Seine ; 43 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 12 juin 1945.

Lignez (André-Robert), lieutenant-colonel d'infanterie, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 37 ans de services, 28 campagnes. A été cité. Officier du 15 novembre 1946.

Petit (Marcel-Georges), lieutenant-colonel d'infanterie, subdivision autonome de la Seine ; 31 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1948.

Merred Ali, lieutenant-colonel d'infanterie, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 42 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Officier du 27 mai 1949.

Par décret du Président de la République en date du 11 janvier 1961, rendu sur proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement (personnels n'ayant pas été blessés ou cités postérieurement à la croix d'officier), au titre des contingents crés par le décret n° 60-427 du 5 mai 1960, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

AU GRADE DE COMMANDEUR

SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

Officiers généraux

Delaye (Marie-Edmond-Robert), médecin général ; 47 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 décembre 1933.

Courtois (Victor-Marie-Emmanuel), général de brigade ; 53 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 1er septembre 1940.

Officiers supérieurs et subalternes

Forestier (Jacques-Ernest), médecin capitaine du service de santé des troupes métropolitaines ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 9 juillet 1924.

Reynaud (Ernest-Prosper), intendant général de 2e classe ; 50 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 10 décembre 1936.

Roustant (Jules-Eugène-Marius), ingénieur général de 1re classe ; 49 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1938.

Aoust de Rouveze (Joseph), général de brigade ; 45 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 juin 1938.

Audeguis (Victor-Léonard-Pierre), général de brigade ; 45 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Dalmay de La Garennie (Alphonse-Hilaire), colonel de l'arme blindée et cavalerie ; rayé des cadres ; 40 ans de services, 26 campagnes. A été cité. Officier du 29 juin 1934.

Tournier-Lasserve (Jean-Joseph-Robert), médecin colonel du service de santé des troupes métropolitaines ; 38 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 décembre 1933.

Degouey (Albert-Charles-Emile), colonel de gendarmerie ; 44 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 26 juin 1941.

ARMEE DE TERRE

Officiers généraux

Ramel (Paul-Gustave-Urbain), général de brigade ; 58 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Officier du 8 juillet 1932.

Calvel (Henry-Alexandre), général de brigade ; 55 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 29 décembre 1932.

Dusseau (Henri-Désiré-Jean-Baptiste), colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 43 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 11 juin 1937.

Martin (Ernest-Jules), colonel du matériel, rayé des cadres ; 44 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 30 décembre 1939.

Dumont (Georges-Joseph-Ernest), colonel du génie, état-major de la 2e région militaire ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 avril 1945.

Jaquot (André-Maurice-Jean-Baptiste), colonel d'infanterie, état-major de la 2e région militaire ; 38 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 mai 1946.

Segonnè (Léon), colonel d'infanterie, rayé des cadres ; 44 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 3 octobre 1949.

Guyot (Anselme), lieutenant-colonel du cadre des adjoints administratifs des corps de troupes ; 45 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 6 février 1950.

Verdier (Henri-Marius-Bertrand), colonel d'infanterie de marine, zone d'outre-mer n° 2 ; 30 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 20 décembre 1950.

Par décret du Président de la République en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre des contingents créés par le décret n° 60-427 du 5 mai 1960, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

AU GRADE D'OFFICIER

PERSONNELS AYANT ÉTÉ BLESSÉS OU CITÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CROIX DE CHEVALIER OU SERVANT EN SITUATION D'ACTIVITÉ

SERVICES COMMUNS

1° RÉSERVE

Gendarmerie.

Goldner (Jean-Pierre-Albert), chef d'escadron, service des affaires algériennes ; 36 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1950.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Perrot (Henri-Antoine), médecin lieutenant-colonel, 1re région ; 23 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 avril 1945.

Gasiglia (Frédéric-Honoré), médecin lieutenant-colonel, 9e région ; 43 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 juin 1939.

Durrieu (Robert-Paul), médecin capitaine, 5e région ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 avril 1945.

2° RAYÉS DES CADRES

Gendarmerie.

Berthelemy (Eugène-Adrien), capitaine ; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 décembre 1936.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Laveine (Marie-Jean-Joseph-Georges), médecin commandant ; 37 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Poulet (Roger-Eugène), médecin capitaine ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 novembre 1948.

ARMEE DE TERRE

OFFICIER GÉNÉRAL

Pamart (Pierre-Alexandre-Félix), général de brigade ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 décembre 1952

1° RÉSERVES

Infanterie.

Vignau (Urbain-Lucien-Jean-Marie), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Pau ; 27 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 novembre 1939.

Ambrosi (François-Martin), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Nice ; 42 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er janvier 1940.

Deangeli (Louis), chef de bataillon, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 37 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Brisson (Camille-Roger), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 37 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 juin 1941.

Rabet (Bernard-Jean-Albert), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 mai 1942.

Marchal (Georges-Lucien), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Versailles ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 juin 1943.

Arguillere (Yves-Daniel-Emile-Marie), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1943.

D'Harcourt (Guillaume-Armand-Hélion), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 février 1945.

Tavert (Jean-Gaston), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 21 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 14 mai 1945.

Bachy (Jacques-Louis-Gustave), chef de bataillon, subdivision autonome de l'Aisne, 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 mai 1945

Muracciole (Jules), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 novembre 1945.

Odinius (Heinrich-Werner), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 33 ans de services, 24 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1946.

Liblin (Georges-Jacques-Henri), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juin 1947.

Gaudin (Emile-Marius), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 32 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Jaugeon (Louis-Victor), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 27 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 octobre 1950.

Millet (Henri-François-Jean-Marie), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 35 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1950.

Wolff (Pierre-François-Auguste), chef de bataillon, 10e région, service des affaires algériennes ; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Granger (Henri-Robert), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 18 mai 1951.

Naudin (Jean-Lucien-Arsène), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 23 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 juin 1951.

Boutbien (André), lieutenant-colonel, E. M. groupe de subdivisions de Nantes ; 34 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1951.

Sommeron (Maxime-Lucien-Maurice), chef de bataillon, E. M. groupe de subdivisions de Chambéry ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

Arme blindée et cavalerie.

Gouttebaron (Georges-Albert), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Lyon ; 39 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 mai 1941.

Lebigre (Yves-Jean-Baptiste), capitaine, état-major de l'armée ; 33 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 mai 1945.

Olaciregui (Albert-Martin), chef d'escadrons, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 35 ans de srevices, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1946.

Prom (Louis-Ernest-Eugène), capitaine, E. M. 9e région ; 28 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1948.

Revon (Jacques-Marie-Pierre), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 35 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1950.

Delafon (Henry-François), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions d'Orléans ; 29 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1951.

Maggini (Henri-Julien), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 30 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1951. En situation d'activité.

Nucci (Louis-Joseph), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1951.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Jansou (Georges-Fernand), chef d'escadron, E. M. 5e région ; 22 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 15 mars 1941.

Marron (Maurice-Amable-Alexandre), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Artillerie.

Maudet (Franck), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Pau ; 39 ans de services, 6 campagnes A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1943.

Wauthier-Wurmser (Claude-Jean), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1945.

Sitri (Roger-David), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Marseille ; 37 ans de services, 1 campagne. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Aubert (André-Emile-Maria), colonel, groupe de subdivisions de Grenoble ; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1951.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Roulleau de La Roussière (René-Marie-Pierre-Ferdinand), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 avril 1945.

Train.

Martin (Louis-Constant-Gervais), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Marseille ; 32 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Dartigeas (Arsène-Amédée), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1950.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Coulon (Auguste-Raymond), capitaine, E. M. 1re région ; 38 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1950.

Corps des interprètes.

Giudicelli (Louis-Pierre), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Transmissions.

ARME

Douence (Jean-Yvon), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juin 1946.

Fouilloux (Jean-Marie), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 33 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 décembre 1950.

Intendance.

INTENDANT MILITAIRE

Lacaux (Albert-René-Fernand), intendant militaire de 2e classe, 10e région ; 34 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1951. En situation d'activité.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Torricini (Paul-Jean-Raphaël), capitaine d'administration, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 36 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 22 mai 1945. En situation d'activité.

Matériel.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Imberdis (Louis), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 38 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 octobre 1947.

Montembault (Joseph-Jean-Albert), commandant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 33 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 décembre 1950.

Génie.

Steinebrunner (Edouard-Marius-Valère), chef de bataillon, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 33 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juillet 1947.

Bordet (Christian-Alexandre-Emile), lieutenant-colonel, E. M. groupe de subdivisions de Strasbourg ; 32 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juillet 1950.

Ballu (Roger-Léon-Henri), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Benest (Jean-Raymond), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 mai 1945.

Ladhuie (Jean-Paul-Pierre), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948. En situation d'activité.

Lassalle (Léon-Victor-Jean), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nice ; 35 ans de services, 20 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 octobre 1949.

De Lavergne de Tressan (Michel-Antoine-Jean-Baptiste-Marie), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 31 ans de services, 20 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1950.

Esnault (Henri-Eugène-Gabriel-Charles), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Rennes ; 34 ans de services, 22 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juillet 1950.

Mesnier (Max-René-Roger), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 juillet 1951.

Cournot (René-Marie-Emile), lieutenant-colonel, 1re région E. M. ; 30 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 décembre 1951.

Artillerie de marine.

Baguenier-Desormeaux (Henri-Paul-Jacques-Marie), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité. Chevalier du 25 septembre 1941.

Roux, dit Buisson (Frantz-Louis-Jean), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Marseille ; 30 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 décembre 1951.

Carn (Félix-Francis), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 36 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 novembre 1946.

Service de santé.

MÉDECIN

Bozon (Pierre-Marie), médecin lieutenant-colonel, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 janvier 1945.

2° RAYÉS DES CADRES

Infanterie.

Pascarel (Paul-Elie), capitaine ; 37 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 octobre 1915.

Boucher (Marie-Gabriel-Marcel), capitaine ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Perrin (Louis-César), capitaine ; 37 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 juillet 1922.

Scherf (Jules-Auguste-Théodore), chef de bataillon ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité et blessé. Chevalier du 24 mars 1923.

Moyne (Charles-Gabriel), capitaine ; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.

Sekoulavitch (Vélimir), capitaine ; 20 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1923.

Bauchet (Alexandre), capitaine ; 34 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Lacour (Louis-Henri), capitaine ; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er janvier 1931.

Helin (Jean-Alfred-Alphonse), chef de bataillon ; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Besagni (René-Georges-Albert), capitaine ; 37 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1934.

Pauch (Jean), lieutenant, 29 ans de services ; 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1935.

Brunet de Sairigne (Marie-Gabriel), capitaine ; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 juin 1938.

Michel (Amédée-Gilbert), capitaine ; 35 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 octobre 1940.

Arme blindée et cavalerie.

Derrar Abdelkader, lieutenant ; 34 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juin 1937.

Artillerie.

Achin (Jules), capitaine ; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 juin 1918.

Martin (Léon-Auguste-Emile), chef d'escadron ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Crolard (Alphonse-Louis-Marcel), lieutenant-colonel ; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 18 décembre 1928.

Maillot (Alfred), capitaine ; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 novembre 1931.

Putod (Pierre-Joseph-Louis), chef d'escadron ; 38 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1933.

Batail (Marie-Emile-Georges), capitaine ; 32 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juillet 1935.

Cordier (Charles-Ernest-Aurélien-Paul), lieutenant ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 décembre 1938.

Transmissions.

Monville (Pierre), chef de bataillon ; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 novembre 1931.

Génie.

Cottensin (Maurice-Camille), capitaine ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Verdier (Jean-Marie-René), capitaine ; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Chevalier (Henri), capitaine ; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1935.

Service de santé.

MÉDECIN

Bapst (Pierre-Aloyse-Charles-Marie), médecin capitaine ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 janvier 1945.

AU GRADE DE CHEVALIER

PERSONNELS SERVANT EN SITUATION D'ACTIVITÉ, BLESSÉS OU CITÉS OU POUR LESQUELS LA BLESSURE OU LA CITATION EST POSTÉRIEURE A LA MÉDAILLE MILITAIRE

SERVICES COMMUNS

1° RÉSERVE

Gendarmerie.

Loison (Joseph-Eugène), chef d'escadron, 3e légion ; 39 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Vollerin (Albert), lieutenant, 8e légion ; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Recoules (Henri-André-Eugène), capitaine, 1re légion ; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Champion (Sylvain-Romain-Louis), lieutenant, 3e légion *bis* ; 29 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Jovenet (Robert-Jules-Théophane), capitaine, 1re légion ; 26 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Justice militaire.

CADRE DES MAGISTRATS MILITAIRES ASSIMILÉS

Adam de Beaumais (Robert), magistrat militaire assimilé de 3e classe, E. M. 10e région ; 32 ans de services, 5 campagnes. En situation d'activité.

Souillard (René-Charles-André), magistrat militaire assimilé de 3e classe, E. M. 10e région ; 20 ans de services, 8 campagnes. En situation d'activité.

Cianfarani (Paul), magistrat militaire assimilé de 3e classe, E. M. 10e région ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Maury (Pierre-Victor-Auguste), médecin commandant, 9e région ; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Thiollet (Frank-Désiré-Eloi), médecin commandant, 4e région ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bourland (Paul-André), médecin commandant, 4e région ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lorenzi (Louis-Philippe), médecin commandant, 2e région ; 23 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Reynon (Marcel-Pierre), médecin commandant, 8e région ; 22 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Sy (Charles-Marie-François), médecin lieutenant-colonel, 10e région ; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Magnouac (Emmanuël-Gabriel-Henri), médecin commandant, 9e région ; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Landes (André-Henri-Dominique-Marie-Eugène), médecin commandant, 6e région ; 32 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Ben Guigui (Elie), médecin commandant, 10e région ; 28 ans de services, 3 campagne. A été blessé et cité.

Jungne (Pierre-Alfred-Marie), médecin commandant, 9e région ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Martin-Barbaz (Jean-Bernard-Claudius), médecin commandant, 8e région ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Perpere (William-Jean-Maurice), médecin commandant, 4e région ; 31 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Hun (André-Jules-Auguste), médecin lieutenant-colonel, 7e région ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Larue de Tournemine (Marie-Jacques), médecin commandant, 6e région ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Boquet (Hubert-Alfred-Gustave), médecin commandant, 6e région ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Coutarel (Pierre-Aimé), médecin capitaine, 8e région ; 30 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Quillec (Pierre-Marie), médecin commandant, 3e région ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Roigt (Albert-Victor), médecin commandant, 10e région ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Temine (Pierre-Henri), médecin commandant, 9e région ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Vallade (Louis), médecin commandant, 9e région ; 24 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

De Fourmestraux (Jean-Paul-Louis), médecin capitaine, 1re région ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Brines (Jean-Marie-Antoine), médecin lieutenant, 9e région ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Baillarin (Joseph-Jean), médecin lieutenant, 5e région ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

DENTISTES

Peron (Daniel-Georges), dentiste capitaine, 1re région ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Torterat (Maxime-Auguste-Eugène), dentiste capitaine, 1re région ; 29 ans de services, 1 campagne. A été cité.

PHARMACIENS

Bergougnou (Léon-Jean-Marie), pharmacien commandant, 1re région ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Ligonday (Jean-Roger-Julien), pharmacien commandant, 3e région ; 29 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Scheyen (Pierre-Samuël), pharmacien capitaine, 6e région ; 31 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Hesse (Pierre-Edouard), pharmacien commandant, 1re région ; 29 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Crestois (Paul-Edouard), pharmacien capitaine, 1re région ; 28 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Lourtau (André-Louis-Raymond), pharmacien capitaine, 5e région ; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Renard (Paul-Charles-Arthur), capitaine d'administration, 10e région ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Service des essences.

Chable (André-Marcel-Charles), ingénieur principal des travaux, direction des essences du Nord ; 28 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Demure (Georges-Joseph), ingénieur de 1re classe des travaux, direction des essences du Sud ; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

2° RAYÉS DES CADRES

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

MÉDECIN

Rouyer (René-Charles), médecin capitaine ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

3° DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Gendarmerie.

Saphar (Judas-Henri), gendarme, classe 1923, recrutement de Constantine, mle 23.93.1002 ; 34 ans de services, 32 campagnes. A été cité.

Montagnac (Marcel), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Montauban, mle 781 ; 35 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Mettavant (Georges-Théophile), gendarme, classe 1924, recrutement de Nancy, mle 24.5551.01328 ; 35 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Léopold (Emile), adjudant-chef, classe 1925, recrutement de Strasbourg, mle 25.572.00422 ; 34 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Bacchetta (Séraphin), gendarme, classe 1924, recrutement de Nancy, mle 24.881.01014 ; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Gillet (Henri-René), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Caen, mle 22.141.01293 ; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Petit (Eugène-Henri), adjudant-chef, classe 1916, recrutement de Poitiers-Niort, mle 16.791/01299 ; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Burg (Armand-Théodore-Léopold), adjudant-chef, classe 1921, recrutement de Rodez, mle 2040 ; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Laherrere (Henri), adjudant-chef, classe 1924, recrutement de Pau, mle 24.641.00819 ; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Montagne (Elie-Auguste), adjudant, classe 1925, recrutement d'Albi, mle 25.811.00996 ; 28 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Prevost (Robert-Paul), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Rouen, mle 463 ; 30 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Chaleat (Antonin-Léon-Justin), adjudant, classe 1924, recrutement de Lyon-Central, mle 1.222 ; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lambolez (Victor-Joseph-Jérémie), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Rhône-Sud, mle 239 ; 31 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Desmet (Roger-Ghislain), adjudant-chef, classe 1924, recrutement d'Avesnes, mle 134 ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Huette (André-Louis-Georges-Athanase), gendarme, classe 1925, recrutement d'Amiens, mle 435 ; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Fauquembergue (Odilon), adjudant-chef, classe 1923, recrutement d'Arras, mle 5166 ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bacquet (Adrien-Georges-Casimir), gendarme, classe 1927, recrutement de Béthune, mle 2138 ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dupont (Sylvain-Eugène-Juillen), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Gap, mle 328 ; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Racois (François-Albert-René), adjudant, classe 1922, recrutement de Mamers, mle 22.727.00894 ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Aveline (Paul-Marie-Joseph), gendarme, classe 1931, recrutement de Saint-Brieuc, mle 31.221.02772 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Parachoux (Marcellin), gendarme, classe 1910, recrutement de Bordeaux, mle 10.331.00831 ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rousseau (Edmond-Del), adjudant-chef, classe 1925, recrutement de Nancy, mle 25.881.00619 ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

Michel (Jean-Robert), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Nancy, mle 27.881.02.307 ; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Boubazine Mohamed ben Ahmed, adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Constantine, mle 15.93.1664 ; 31 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Lespinasse (Jacques), adjudant-chef, classe 1910, recrutement d'Agen, mle 10.477.00544 ; 29 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Chasseing (Jean-David), sergent, classe 1912, recrutement d'Aurillac, mle 1920 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Service vétérinaire.

Jamon (Marcel-Alexandre), adjudant-chef, maître maréchal, classe 1909, recrutement de Constantine, mle 09.9320 ; 34 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

ARMEE DE TERRE

1° Réserve

Etat-major de l'armée.

Poste aux armées

Liegaux (Raoul-Edmond), sous-lieutenant assimilé ; 28 ans de services, 17 campagnes. En situation d'activité.
Bodin (Norbert-Amédée-Henri), lieutenant assimilé ; 29 ans de services, 15 campagnes. En situation d'activité.
Berne (Léon-Emile), lieutenant assimilé ; 22 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Le Fur (Roger-Louis-Marie), capitaine assimilé ; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Normand (Fernand-Paul), lieutenant assimilé ; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. En situation d'activité.

Infanterie.

Service d'état-major

Bribes (André-Pierre-Marie-Edouard), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dussert (Jean-Edouard-Guy), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mouden (Louis-Jean), chef de bataillon, E. M. 3e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cabrol (André-Marie-Antoine-Paul), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Passani (Pierre-Louis-Jean), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 28 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Robert (Chéri-Aymard-Daniel), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Delaulle (Georges-Hubert-Marcel), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Robinet (Georges-Robert), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chamant (Yves), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Rubini (Ambroise-Pasqual-Guérin), chef de bataillon, E. M. 6e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Couleau (Jacques-Bernard-Edmé-Eugène), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Riffard (Etienne-Marius), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dian (Jacques-Gabriel-Vital), chef de bataillon, E. M. 2e région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Parlant (Alphonse-Pierre), chef de bataillon, E. M. 2e région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Meyer (Joseph-André-Charles), chef de bataillon, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mougel (Georges-Marie-Ernest), capitaine, E. M. 5e région ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Joseph (Maurice-Louis-Marie-Joseph), capitaine, E. M. 1re région ; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Le Gloannec (Victor-Yves), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Mazoyer (Jean-André), capitaine, E. M. 2e région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Raynal (René-François), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Belon (Charles-Victor), capitaine, E. M. 3e région ; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Prudhomme (Lucien-Emile-Constant), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pflimlin (Jean-André-Raoul), capitaine, E. M. 6e région ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Metral (Eugène-André), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Duseigneur (Yves-Charles-Roger), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Lontcharitch (Dobrivoye), chef de bataillon, E. M. 9e région ; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Deguin (André-René-Auguste), capitaine, E. M. 1re région ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Dupont (Daniel-Louis), capitaine, E. M. 1re région ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Delobre (Henri-Hyacinthe), capitaine, E. M. 5e région ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Service des affaires algériennes

Guiral de Trenqualye (Paul-Antoine), chef de bataillon ; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Reale (Guy-Louis-Auguste), lieutenant ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bost (Paul-Jean), capitaine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Laurent (Jean-Charles-René), lieutenant ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leblond (Gabrielle-Albert-Paul), lieutenant ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Mercier (Henri-Lucien), capitaine ; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Marionnet (Jean), capitaine ; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Helie (François-Félix-Eugène), chef de bataillon ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Frere (André-Emile), capitaine ; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Lutz (Jacques-Marie), capitaine ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Cor (Alfred), capitaine, E. M. 5e région ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Mailfait (Jules-Auguste), chef de bataillon, E. M. 6e région ; 29 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Dupuis (Edouard-Marie-René), chef de bataillon, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Relier (Albert-André-Charles-Marie), capitaine, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vuillemin (Pierre-Georges-André), capitaine, E. M. 6e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Syreigeol (Paul-Antoine), chef de bataillon, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Pergent (Roger-Marcel), capitaine, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Larue (Marcel), capitaine, E. M. 6e région ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Mallet (Armand-Maurice-Albert), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Barbollat (Gabriel-Lucien-Claudius), capitaine, E. M. 8e région ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lambert (André-François-Léon), lieutenant, E. M. 7e région ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Repert (Pierre), capitaine, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Roger-Georges), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Carriol (Charles-Adolphe-Léon), capitaine, E. M. 1re région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Buigues (Roger-Paul), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rumeau (Henri-Emile-Prosper-Antoine), capitaine, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Vigat (Henri-François), capitaine, E. M. 8e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Herrmann (Pierre-Abraham), capitaine, E. M. 7e région ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Freyburger (André-Marcel), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

ARME

Vaillant (Marcel-David), lieutenant, E. M. groupe de subdivisions de Montpellier ; 31 ans de services, 17 campagnes. A été cité.
Martinelli (Jacques-François), lieutenant, district de transit d'Alger ; 34 ans de services, 13 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Deloire (Alexandre-Jean-Marie), capitaine, E. M. 1re région ; 29 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Laurent (Auguste-Jean-Clément), lieutenant-colonel, E. M. groupe de subdivisions de Montpellier ; 35 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Huit (Philippe-André), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Tassery (Marcel-Moïse-Germain), sous-lieutenant, groupe de subdivisions d'Amiens ; 25 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Demay (Paul-Maurice-Joseph), capitaine, E. M. 5e région ; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Haberkorn (Alphonse-Eugène), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 22 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Denimal (Marcel-Emile), lieutenant, subdivision autonome du Nord ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Ducher (Jean-Alexis), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Jammes (Michel-Jean), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 26 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Vincent (André-Louis-Paul), capitaine, groupe de subdivisions de Dijon ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lapeyre (Joseph-Henri), capitaine, E. M. groupe de subdivisions de Grenoble ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Valnet (Henri-Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Jego (René-Jean-Clément), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Rennes ; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Philipps (Robert), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chabrillac (Marcel), capitaine, E. M. groupe de subdivisions de Nantes ; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Thoraval (Georges-Yves-Alfred), lieutenant, E. M. groupe de subdivisions de Nantes ; 26 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Arrighi (Dominique), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Abbadie (René-Louis-Pierre), chef de bataillon, E. M. groupe de subdivisions de Pau ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Barbary (Pierre-Marie-Joseph), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gillet (Léon-Antoine), lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Panetier (Raymond-Guy-Alban), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Arribet (Bernard-Marie), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Marquet (Marcel-Jules-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bussac (Pierre-Paul-Albert), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Caen ; 27 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Estines (Jean-Pierre), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Motreul (Paul-Constant-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Nantes ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Georgelin (Jacques), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Mazellier (Jean-Robert), lieutenant, troupe du groupe des Antilles-Guyane ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Girard (Gabriel), chef de bataillon, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Marti (François), lieutenant, groupe de subdivisions de Perpignan ; 20 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Naud (Fernand-Alfred), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 28 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Thieriot (Roger-Georges-Louis), sous-lieutenant, groupe de subdivisions de Nice ; 18 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Arys (Lucien), capitaine, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 33 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Danzin (Raymond-Maurice), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Hequet (Michel-Louis), lieutenant, subdivision autonome du Nord ; 30 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Nicolas (Jean-Victor), capitaine, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Augereau (Robert), capitaine, groupe de subdivisions du Mans ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Joannon (Albert-Marie-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Marseille ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Fabre (Henri-Jules), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Versailles ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lafitte (Léon-Jean), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Aubert (Georges-Louis-Charles), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Durand (Roger), capitaine, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ferembach (Claude-Marie-Joseph-Emile), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 27 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Delillo (Jean de Dieu-Marie-Fernand), lieutenant, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Dams (Georges-Jules-Léon), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Dauphin (Joseph-Marie-Henri), capitaine, groupe de subdivisions du Mans ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Baboulin (Pierre-Joseph-Gabriel), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Demery (Louis-Christian-Gaston), capitaine, E. M. 5e région ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pontarly (Jean-Emile), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Camilli (Mathieu-Marie-Joseph), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Auregan (Arsène-Marie), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Suzanne (Jean-Baptiste), capitaine, groupe de subdivisions du Mans ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Kerlogot (François), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Bernard (Jean-Louis-Gabriel), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Bochene (Henri), lieutenant, E. M. 4e région ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bondoux (Jean-Claude), lieutenant, groupe de subdivisions de Nevers ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Honvault (Elie-Auguste-Charles), lieutenant, groupe de subdivisions de Limoges ; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Daure (Alfred-Joseph-Désiré-Alexandre), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Thumin (Charles-Gustave-Ange), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lemoine (André-Marie-François), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vernet (René-Marcel-Emile), capitaine, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mouget (Armand-Léon-Ambroise), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 23 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gambotti (Ange-Toussaint), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Claude (Marie-Eugène), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dussourd (Edouard-Julien-Louis), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Nevissas (Léonce-Henri), lieutenant, groupe de subdivisions de Chambéry ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Tricot (Anatole-Simon-Eloi), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 23 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Spatz (Henri-Louis-Joseph), capitaine, subdivision autonome de la Seine-Maritime ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Stoeffler (Benjamin), capitaine, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Casaubon (Désiré-Léon-Roger), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Rivière (Robert-Henri-Honoré), capitaine, groupe de subdivisions de Montpellier ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Camus (René-Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Gourd (Gérard-Louis-Marie), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Petitjean (Victor-Emile), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Camier (Jacques-Maurice), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bouneau (Henri-François), chef de bataillon, E. M. subdivision de Bastia ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hombreux (Georges), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nancy ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guerrier (Joseph-Amédée-Eugène), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Cebrian (Jean), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 23 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gautreau (Jean-Marie-Joseph-François), lieutenant, groupe de subdivisions de Tours ; 28 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Hurtevent (Marcel-Alexis), capitaine, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Bessière (Maurice-Albin-Henri), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Toulouse ; 28 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Bounolleau (Maurice-Gaston-Henri), lieutenant, subdivision autonome de la Moselle ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pain (René-Adalbert), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rollandin (André-Claudius), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lansade (André-Jérôme-Henri-Léon), lieutenant, groupe de subdivisions de Limoges ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bollard (Lucien-Vincent), capitaine, groupe de subdivisions de Chambéry ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Martin (Marcel-Sylvain), capitaine, groupe de subdivisions de Perpignan ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Froget (Louis-Octave), lieutenant, groupe de subdivisions de Nice ; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pomeranz (Daniel), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Morel (Gaston-Pierre-Adrien), lieutenant, groupe de subdivisions de Besançon ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guillo (Raymond-Emile-Marie), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Rennes ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Couteau (Fernand-Henri), lieutenant, subdivisions autonome de la Seine ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Clerc (Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Perpignan ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bourgeon (René-Auguste), capitaine, groupe de subdivisions de Chambéry ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Gleizes (Alphonse-Marius), lieutenant, groupe de subdivisions de Perpignan ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lepoix (Jean-Roger), lieutenant, groupe de subdivisions de Versailles ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Aublette (Georges-Bienvenu), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nardou (Henri), lieutenant, E. M. 5e région ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Gastet (Julien-Henri), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Aubry (Xavier-Jacques), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
De Galbert (Maurice-Anne-Marie-Gaspard), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Wallerand (Robert-Emile-André), chef de bataillon, subdivision autonome de l'Aisne ; 24 ans de service, 7 campagnes. A été cité.
Louisgrand (Joseph-Marcel), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Blandin (Louis-Jean-Marie), lieutenant, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 23 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Laruelle (Lucien-Emilien), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Harster (François-Xavier), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Lequeu (Jean-Marius), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Pillement (Raymond-Albert), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Demongin (Robert), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dufeu (Alexandre), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Olive (Noël), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gaillard (François-Joseph), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Grenoble ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Peloux (Jean-Victor), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Denizart (Robert-Lucien), lieutenant, subdivision autonome de l'Aisne ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Osmont (Jacques-Ernest-Alexandre), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Marseille ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thérèse (Georges-Jules), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Caen ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Marty (Henri), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Limoges ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Brangier (Pierre), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 21 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Marconnet (Charles-Vital), capitaine, groupe de subdivisions de Caen ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Micheau (Raymond-Ernest), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Aldegue (Emile-Etienne-Joseph), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vernier (Claude-Maynard), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Richard (Jean-Marie-Nicolas), lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Scieux (Maurice-Raymond), capitaine, groupe de subdivisions d'Amiens ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dorget (Alain-Olivier-Claude), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
De Chasteigner (Pierre-Michel-Marie-Thibaut-Joseph-Hugues), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Linais (Jules-Victor-François), lieutenant, groupe de subdivisions du Mans ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Matra (Charles-Edgard), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Colin (Armand-Ernest-Augustin), chef de bataillon, subdivision autonome de la Moselle ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
David (Claude-Maurice-Roger-Marie), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gilly (Louis-Jean), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Magnin (Henri-Marcel-Joseph), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nice ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Delaune (Guy-Ferdinand), capitaine, groupe de subdivisions de Caen ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Gaudin de Lagrange (Paul-Marie-Elzéar-Jean-Victor), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Laurent (Edmond-Maurice), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Coffe (Lucien-Eugène-Prosper), capitaine, état-major 5e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Brossel (Raymond-Jean), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Clauzet (Jean), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Larroque (Georges-Henri-Ludovic), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nice ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dumas (Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Durif (François-Régis-Marie-Michel), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Waltz (René-Adolphe-Emile), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Groussard (Georges-Jacques), lieutenant, groupe Antilles-Guyane ; 22 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Budin (Louis-Georges-Philibert), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Desseux (Julien-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 26 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Sainte-Catherine (Rémy-Noël), lieutenant, groupe de subdivisions de Limoges ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Boulatsel (Georges), lieutenant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Favennec (François-Louis-Roger), lieutenant, groupe de subdivisions de Rennes ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ritondale (Léopold-Léon), capitaine, groupe de subdivisions de Chambéry ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cambus (Pierre-Paul), capitaine, groupe de subdivisions de Pau ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Brincourt (Pierre-Georges-Paul), capitaine ; subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Quiquerez (Emile-Maxime), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Cuzin (Jean-Louis), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Letourneur (Jean-Noël-Eugène), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Chamayou (Louis-François-Antoine), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. En situation d'activité.
Martin (Benjamin-Adrien-Julien-Moïse), lieutenant, groupe de subdivisions de Montpellier ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Gaveau (Raymond-Charles-André), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Proust (Robert-Edmond), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
De Courteix (Jacques-Louis-Edmond), lieutenant, subdivision autonome de la Moselle ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Caille (Robert-François-André), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Dumont (Robert-Fernand-Marie), lieutenant, groupe de subdivisions de Versailles ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mzyk (Paul-Albert), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Pitt (Emile-Léon-Célestin), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Joucla (Maurice-Albert-Jules), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Gentet (Jean-Philippe-Auguste), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Coquerel (Pierre-Jules-Léon), capitaine, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Moulin (Yves-André-Félicien), capitaine, subdivision autonome de la Moselle ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Grignon (Jean-Jacques-Victor), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mazier (Roger-Marcel), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Pierre-Marie-Léon-Sosthène), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Pister (Roger-Eugène), capitaine, subdivision autonome de la Moselle ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Moreau (Bernard-Georges), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Fort (Hubert), capitaine, groupe de subdivisions de Nantes ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Cantin (Yves-Antoine-Charles-Serge), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Jaunet (Marcel-Eugène-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Nantes ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Casanova (Jean-Pierre), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Sous-officiers.

Baum (Guillaume), adjudant-chef, classe 1947, recrutement d'Oran, mle 47.920.03137 ; 28 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité.
Maestrati (Olivier-Félix), adjudant-chef, classe 1944, recrutement de Toulouse, mle 44.200.02240 ; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Krysiak (Léo), adjudant-chef, classe 1956, recrutement de Pau, mle 56.950.02084 ; 26 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité.
Rodriguez (François), adjudant-chef, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33.921.01418 ; 25 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Le Breton (Maurice-Albert-Jules), adjudant-chef, classe 1941, recrutement de Cherbourg, mle 41.500.13394 ; 20 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Dondon (Maurice-Alexandre), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33.101.01564 ; 25 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Para (Roger-Emile-Alexandre), adjudant, classe 1937, recrutement d'Avignon, mle 385 ; 23 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Hocine Larbi ben Adbelkader, sergent-chef, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 0291 ; 21 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Santoni (François), adjudant-chef, classe 1932, recrutement d'Ajaccio, mle 2170 ; 24 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Bouziouane Aissa, adjudant, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 39.911.00650 ; 20 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Bourniquel (Jean-Antoine), adjudant-chef, classe 1942, recrutement de Montauban, mle 42.820.11492 ; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Hamonic (Pierre-Louis-Marie), adjudant-chef, classe 1950, recrutement de Paris, mle 50.220.09056 ; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Sarniguet (Jean-Georges), adjudant-chef, classe 1943, recrutement de Nancy, mle 43.510.03095 ; 18 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Albertini (Joseph), adjudant, classse 1942, recrutement d'Ajaccio, mle 01025 ; 20 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Garcia (Joseph), adjudant-chef, classe 1942, recrutement d'Oran, mle 42.920.03338 ; 19 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Winter (Georges), sergent), classe 1939, recrutement de Paris, mle 39.753.01232 ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Papa (Marcel-Raphaël), adjudant-chef, classe 1941, recrutement de Constantine, mle 41.93.1206 ; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Arme blindée et cavalerie.

Service d'état-major

Cougul (Eloi-Jean), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gaillaud (Ferdinand-Eucher), chef d'escadrons, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bollore (Henry-Marie-Charles), chef d'escadrons, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
De Lespinay (Jacques-Zénobe-Marie-Michel-Nonabes), capitaine, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Rivoyre (Marie-Jean-Victor), capitaine, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Radet (Marcel-Lucien), capitaine, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Rollin (Pierre-Stéphen), chef d'escadrons, E. M. 6e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Farcot (Pierre-Vincent-Maurice), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ory (Pierre), chef d'escadrons, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Grivelet (Michel-Pierre), chef d'escadrons, E. M. 7e région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Gros-Copperie (Marcel-Jean-Louis-Marie), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tavernier (François-Xavier-Marie-Louis), capitaine, E. M. 1re région ; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Alline (Augustin-Alfred), lieutenant, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Challemel du Rozier (Philippe-François-André-Jules), capitaine, E. M. 1re région 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

SERVICE DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

Durez (Pierre-Edmond-Emile-Léon), capitaine ; 28 ans de services, 8 campagnes. En situation d'activité.
Bardot (Germain), chef d'escadrons ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Curt (François), lieutenant ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. En situation d'activité.

ARME

Goupil (Marcel-André), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Percq (Charles-Henri-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 36 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Salvador-Alonso (René), lieutenant, groupe de subdivisions de Rennes ; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Thevenin (Gaston), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Du Fresne de Beaucourt (Marie-Henri-André-Jean), chef d'escadrons, groupe de subdivisions du Mans ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Courmont (Pierre-Emile-Edouard), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bacchetta (Charles), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Roederer (Marc-Paul), chef d'escadrons, E. M. 9e région ; 27 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Brenier (Henri-Irénée-Marie), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Amandier (Marcel-Joseph-Louis), chef d'escadrons, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Botreau-Roussel-Bonneterre (Paul-Georges-Amédée-Pierre), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Toulouse ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Roussel (Bernard), lieutenant, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnin de La Bonninière de Beaumont (Guy-Marie-Joseph-Jacques), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dommange (Jean-Paul-Félix-Georges-Marie), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Tristani (Jean-Henri-Antoine), capitaine, groupe de subdivisions de Montpellier ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Moysan (Jean-Louis-Marie), lieutenant, groupe de subdivisions de Rennes ; 20 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Dobrenn (Paul-René-Laurent), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Grandclaude (Lucien), chef d'escadrons, E. M. 9e région ; 27 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Buret (Maurice-Marcel), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Robert (Louis-Marie), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Commault (Raymond-Marie-Ange-Désiré), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
De Laparre de Saint-Sernin (René-Louis-Henri-Marie-Frédéric-Obry), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Thomassin (Lucien-Marcel), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Calia (Pierre), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lecoq de La Fremondière (Didier-Jean-André-Marie), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Grenouillet Godeau d'Entraigues (François-Amédée-Gabriel), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Ferriot (Maurice-Gabriel), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Lyon ; 28 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Camus (Henry-Louis-Ferdinand), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Esposito (Joseph), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Ostertag (Aloyse-Auguste), capitaine, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
De Favitski (Dimitri-Arsène), chef d'escadrons, E. M. 8e région ; 21 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Barras (Léon-Emile), lieutenant, groupe de subdivisions d'Amiens ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jarque (François), lieutenant, groupe de subdivisions de Perpignan ; 22 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Bertandeau (Henri), capitaine, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Garrau (Gabriel-Jean-Robert), capitaine, groupe de subdivisions de Limoges ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jamelot (Yves-Désiré), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Sauvaire (André-Félicien), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Vincent (Hubert-Jacques), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Marseille ; 25 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Tudez (Pierre-Léopold), capitaine, groupe de subdivisions de Montpellier ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Coppin (Robert-Herman-Ghislain), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Aguettant (Noël-Louis-Marie), chef d'escadrons, groupe de subdivisions d'Amiens ; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Morette (Pierre-Auguste), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Rey (Jean-Philippe), lieutenant, groupe de subdivisions de Grenoble ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Bastien (Christian-Eugène-Joseph), lieutenant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Bigeon (Gilbert-Louis), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mourey (Maurice-Paul-Jacques), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vigneron (Jean-Julien-Louis), chef d'escadrons, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Castang (Jean-Eugène), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Besançon ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Combier (Gérard-Louis-Jean), lieutenant, E. M. 8e région ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Deloge (Gabriel-Joseph), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Depret (Paul-Maurice-François), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pradelle (Rémy-Marie-Dominique), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sala (Isidore), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Durant de Mareuil (Raymond-Pierre-Charles), capitaine, E. M. 9e région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Desjobert (Henri-Georges-Marie), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Le Roux de Bretagne (Guy-Gérard-Thérèse), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Aucaigne de Sainte-Croix (Charles-Marie-René), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Cambray (Fernand-Emile), capitaine, E. M. 1re région ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Villeneuve (Robert-Jean), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bataille (Serge-André-Edouard), capitaine, troupes du groupe des Antilles-Guyane ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dallier (Claude-Jean-Marcel), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Brocard (André-Emile), capitaine, groupe de subdivisions de Dijon ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Landry (Jacques-Pierre-Michel), lieutenant, A. O. F. point d'appui de Dakar ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Poole (James), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Lirola (Yvan-Marcel), lieutenant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Charles (Jean-René-Robert), lieutenant, groupe de subdivisions de Versailles ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Ragot (Max-Georges), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Bollaert (Roland-Félix-Emile), lieutenant, E. M. 4e région ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Sous-officiers.

Millot (Jean-Alexandre), adjudant-chef, classe 1944, recrutement de Nancy, mle 44.540.08631 ; 19 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Maire (Roger-Charles-Etienne), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Versailles, mle 33.331.01279/78 ; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Florence (André-Jean-Marius), adjudant-chef, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38.541.00693 ; 22 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Pereira (Jacques), adjudant, classe 1950, recrutement de Paris, mle 50.750.29587 ; 22 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Marie (Louis-Auguste), adjudant-chef, classe 1942, recrutement d'Orléans, mle 42.450.00267 ; 19 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Bourrat (Pierre-Léger-Yves), capitaine, E. M. 1re région ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Derrien (Georges-Alexandre-Marcel), chef d'escadron, E. M. 7e région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guiter (Fernand-Célestin-Joseph), chef d'escadron, E. M. 5e région ; 25 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Viaud (Henri-Raymond), chef d'escadron, E. M. 8e région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Roche (Alexandre-Francisque-Jean-Marie), chef d'escadron, E. M. 8e région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Devaux-Charbonnel (Jean-Maurice-Gaston), chef d'escadron, E. M. 1re région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chambert (Jacques), chef d'escadron, E. M. 6e région ; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Longchal (Marius-Louis), capitaine, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Donvez (Jacques-Léon-Adrien), capitaine, E. M. 1re région ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Serrurier (Pierre-Emile), capitaine, E. M. 7e région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Buzenet (Hubert), capitaine, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

SERVICE DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

Lalanne (Alfred-Emile-Jacques), capitaine ; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Rivière (Pierre-Marie-Jean-Jacques), capitaine ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. En situation d'activité.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Schmidt (Henri-Louis), chef d'escadron, E. M. 6e région ; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Klein (Robert-Pierre-Emile), chef d'escadron, E. M. 5e région ; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
De Mari (Robert-Jacques-François-Félix), chef d'escadron, E. M 1re région ; 23 ans de services, 1 campagne. A été cité.

ARME

Pigeon (Maurice), lieutenant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 34 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Coulon (Raymond-Joseph-Jules), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pelissier (René-Charles-Jean), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Chambéry ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gaillac (Pierre-Jacques-Joseph), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Marseille ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Yvon (Marcel-Eugène-Félix-Pierre), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 28 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Tachet (Marcel-Charles-Albert), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bernard-Catinat (Pierre-Maximin-Jules-César), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Desbarbieux (Floris-Emile-Joseph), chef d'escadron, subdivision autonome du Nord ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bertrand (René), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Clavier (Didier-Lucien-Marie), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Caen ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Michel (André), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Voinier (Marie-François-André), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Decoux (Jacques), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Beaudouin (Gustave-Pierre), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Nice ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Moreau (Maxime-Félix), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Lelièvre (Edouard-François-Gustave), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guy (Jacques-Marie-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lutz (René-Edouard), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Reynouard (Paul-Antonin), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Tardy (Louis-Marie-Gabriel), chef d'escadron, E. M. 9e région ; 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Le Vagueresse (Pierre-Marie), capitaine, forces terrestres de Tunisie ; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Escande (Pierre-Louis-Léon-Paul), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pommeret (Jean-Baptiste-Marie-Antoine), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Mouisset (Jean-Julien-Robert), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Marseille ; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Hingray (Jules-Henri-Adolphe), lieutenant, groupe de subdivisions de Nice ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Tharaud (Pierre-Léonard-Gabriel), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Montpellier ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Fatton (Roger-Charles), chef d'escadron, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jouanjean (Georges-Charles-Edouard), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fabre (René-Auguste-Séraphin), chef d'escadron, E. M. 5e région ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mauponne (Jean-Marie-Ernest), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Lipp (François-Ernest), lieutenant, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Boyer (Stanislas-Paul-Hippolyte), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Canova (Marc-Léon), capitaine, groupe de subdivisions de Nantes ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dubois (Pierre-Fernand-Paul), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cassaing (Maurice-Albert), lieutenant, groupe de subdivisions de Pau ; 24 ans de services, 7 campagnes A été cité.
Andrea (Pierre-Roger), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 22 ans de services 5 campagnes. A été blessé et cité.
Theron (Marcel-François-Edmond), lieutenant, groupe de subdivisions de Versailles ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Pitel (Jacques-Paul-Aristide), capitaine, groupe de subdivisions de Rennes ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Simeoni (Francis-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Marseille ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Mercier (Jean), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Bauer (Jean-Pierre), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Beltran (Jacques-François-Marcel), capitaine, région territoriale et corps d'Armée d'Oran ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Berthe (Lucien-Maurice-Raymond), lieutenant, groupe de subdivisions d'Amiens ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pion (Guy-Jean-Pierre), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Bennezon (Adolphe-Marcel-Arthur), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Rocquemont (Jean-Gabriel-Alfred), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rousselier (Bernard), lieutenant, subdivision autonome de la Moselle ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Deon (Jean-Léon-Philippe), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nessler (Jean-Georges-Henri), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chalencon (Jacques-Pierre-Ferjeux), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jollois (Jean-Marie-René), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Baudouin (Guy-Georges), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 4 campagnes A été blessé et cité.
Cayatte (Paul-René), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Tchoubar (Serge), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Sous-officiers.

Munier (André-Emile-Nicolas-Marius), adjudant, classe 1933, recrutement de Toulon, mle 1025 ; 26 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Daniel (Pierre-Marie-Désiré-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1934, recrutement d'Alger, mle 34.221.00665 ; 27 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Ibtiouene Rabah, adjudant, classe 1931, recrutement d'Alger, mle 31.911.03192 ; 27 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chambon (André), adjudant-chef, classe 1937, recrutement d'Angoulême, mle 37.161.01172 ; 22 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Train.

SERVICE DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

Bonzon (Eugène-Marius), chef d'escadron ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Berthel (François-Félix-Jean) ; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. En situation d'activité

ARME

Amblard (Pierre-Annet-Xavier), capitaine, forces françaises en Allemagne ; 34 ans de services, 3 campagnes. En situation d'activité.
S. N. P. Rahal Ben Chaïb, sous-lieutenant, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 27 ans de services, 15 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Menet (Pierre-Louis-Alphonse), capitaine, groupe de subdivisions de Dijon ; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Reisser (Georges-Charles), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Lyon ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Fidon (Robert-Fernand), chef d'escadron, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Benech (Jean-Abel-Alphonse), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Creuze (Albert-Alain-Pierre), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Boisson (Paul-René-Joseph), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Versailles ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
De Provenchères (Marie-Joseph-Charles-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Besson (Jean-Marie-Maurice), chef d'escadron, groupe de subdivisions d'Orléans ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Imbert (Jean-François-Guillaume), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Perpignan ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Herve (Marcel-Jean-Baptiste-André-Alphonse), capitaine, E. M. 1re région ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Labriet (Raymond-Hubert), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Nancy ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bayard (Roland-Marcel), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Loverini (Sauveur), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Attal (Gilbert-Benjamin), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ranchoux (Claude-Edouard), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Foucard (Henri-Justin), chef d'escadron, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Boscredon (Charles-Jean-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Montauban ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chancellerie.

CADRE DES ADJOINTS

Arnal (Kléber-Edouard), lieutenant, E. M. 8e région ; 28 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Bourgoin (Emile-Lucien), lieutenant, E. M. 1re région ; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Mari (Toussaint-André), capitaine, forces françaises en Allemagne ; 39 ans de services, 10 campagnes. En situation d'activité.

Recrutement.

Leroy (Florimond), capitaine, 2e région ; 37 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Interprètes.

Maral (Harold-Charles-Marie), capitaine, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Chevalier (Georges-Jean-Louis), capitaine, E. M. 5e région ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Weise (Théophile-Germain), capitaine, E. M. 6e région ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lortsch (André-Daniel-Rubens-Joseph), capitaine, E. M. 4e région ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Pilleboue (Marcel-Amédée-Louis-Robert), capitaine, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Aumôniers militaires.

Villeneuve (Augustin-Henri), aumônier, 10e région ; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En activité de service.
Hazan (Abraham-Albert), aumônier, forces françaises au Maroc ; 19 ans de services, 10 campagnes. En activité de service.
Nicolas (Albert-Jean-Pierre), aumônier, 10e région ; 20 ans de services, 14 campagnes. A été cité. En activité de service.

Trésorerie aux armées.

Planty (Marcelin-Marie-Emile), capitaine assimilé, forces françaises en Allemagne ; 32 ans de services, 8 campagnes. En activité de service.
Costes (Alexis-Georges), lieutenant assimilé, 10e région ; 23 ans de services, 14 campagnes. A été cité. En activité de service.
Provenzano (Victor-Marcel), lieutenant assimilé, 10e région ; 18 ans de services, 16 campagnes. A été cité. En activité de service.

Transmissions.

ARME

Berjonneau (Raymond-Marcel-Maurice), capitaine, 1re région ; 25 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Sibille (André-Marie-Eugène), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Debeyer (Joseph-Ernest-Paul-Louis), chef de bataillon, subdivision autonome du Nord ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Pornet (Roger), capitaine, 7e région ; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Bonnal (Jean-Marie-Henri-Auguste), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Marvier (Roger-Marie-Joseph), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mainguet (André-Auguste), lieutenant, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Cart (François-Bernard), capitaine, 1re région ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Schouler (Henri-Jean), capitaine, état-major de l'armée ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mascle (André), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Lyon ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Rignon (Roger-Louis), capitaine, état-major de l'armée ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Stengel (Alfred-Antoine), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Boulegue (Georges-Jean), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Services exceptionnels.
Bret (Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Proveux (Roger-Philippe-Joseph), chef de bataillon, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 23 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Leclerc (Joseph-Constant-Gérard-Marie), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Trocme (Fernand-Robert), lieutenant, groupe de subdivisions d'Amiens ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Chagrot (Robert-Marcel-Arsène), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cassan (Georges-Maurice-Jean), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Mazuel (Yves-Roger-Pierre), capitaine, forces françaises en Allemagne ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Langlois (Jacques-Alex-Albert), capitaine, 1re région ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Gagnebien (Georges-Lucien-Pierre-Maurice), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Maillard (André-Marcel-Fernand), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Ducasse (Georges-Jean-Adrien-Yves-Marie), capitaine, état-major de l'armée ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Clavier (Pierre-Jean-Marie), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Demor (René-Antoine), lieutenant, groupe de subdivisions de Besançon ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Stern (Jean-Claude-Ernest), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Burtin (Fernand-François), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Cadre des adjoints

Noël (Robert-Armand), lieutenant, 1re région ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Batailley (François), lieutenant, 4e région ; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Sous-officier.

Brosteck (Albert), adjudant-chef, classe 1947, recrutement de Constantine, mle 47.750.08570 ; 24 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Intendance.

Intendants militaires

Marguerit (Pierre-Antoine-Léopold), intendant militaire adjoint, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 20 ans de services, 7 campagnes. En situation d'activité.
Ducrocq (Michel-Henri-Georges), intendant militaire adjoint, 2e région ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Officiers d'administration

Laine (Jean-Pierre), capitaine d'administration, 8e région ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lemoine (René-Jean-Auguste), capitaine d'administration, 6e région ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Robillard (Roger-Emile-Alexandre-Désiré), lieutenant d'administration, services des affaires algériennes ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Salvan (Paul-Eugène-Laurent), capitaine d'administration, 5e région ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gueffier (Charles-Pierre-Henri-Marie), capitaine d'administration, 4e région ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pinto (Salomon), commandant d'administration, 1re région ; 26 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Hoareau (Alix-Marie-Edward), capitaine d'administration, zone d'outre-mer n° 3 ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Revel (Jean-André-Louis), lieutenant d'administration, 2e région ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Gallou (Jean-Marie-Francis), capitaine d'administration, 5e région ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Matériel.

Cadre des ingénieurs

Turquet (Xavier-Philippe-Marie-Bernard), commandant, 1re région ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vuatrin (René-Marie-Georges), commandant, 1re région ; 28 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Sassi (Albert-Louis-Emile), capitaine, 1re région ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Vinot (Robert-Joseph-Charles), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cadre des adjoints techniques

Cariti (Richard-Antoine), capitaine, 2e région ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Loignon (André-Emmanuel-Henri), commandant, 5e région ; 32 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Courlet de Vregille (François-Marie-Henry), capitaine, 9e région ; 28 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Sola (Paul-Louis), lieutenant, 1re région ; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Belaisch (Joseph), commandant, 9e région ; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Oxenaar (Jacques-Roger-Henri), lieutenant, 1re région ; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Zurita (Marcel-Joseph), lieutenant, service des affaires algériennes ; 21 ans de services, 9 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Caffiery (Roger-Maurice), lieutenant-colonel, 3e région ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Roufast (Louis-Paul), commandant, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs

Passet (Fernand-Marius-Roger), sous-lieutenant, 9e région ; 24 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Cathala (Désiré-Adrien), lieutenant, 1re région ; 24 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Génie.

Arme.

Cornic (Jean-Robert-Henri), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Ducrotoy (Louis-Joseph), lieutenant, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Blanc (Lucien-Marcel-Paul), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 35 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Quenivet (Noël-Victor-Joseph), chef de bataillon, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dancette (Emile-Jean), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Lyon ; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Metayer (Armand-Prosper-Michel-Léon), capitaine, service des affaires algériennes ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rihouet (Charles-Pierre-René), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Alliot (Georges-Pierre-Marie), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Cherigny (Marie-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Caen ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Brunelle (François-Paul), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Versailles ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Rolland (Paul-Marien-Louis-François), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dorange (William-Georges-Magloire-Jean), lieutenant, subdivision autonome de la Seine-Maritime ; 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Vernon (Paul-Arthur-Silvain-Pierre), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Svasta (Jan-Marc-Dalibor), lieutenant, groupe de subdivisions de Pau ; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Mougin (Jacques-Xavier), chef de bataillon, zone d'outre-mer n° 2 ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Leleu (André-Auguste), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Real (Jean-Maurice-Alfred), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Berthon (Roger-André Barthélémy), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Di Napoli (Roger-Jean-Dominique), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Baldenweg (Charles-Ernest-Hermann-Vincent), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Clere (Jacques-Marie-Fernand), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Chimits (Pierre-Rodolphe-François), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Pau ; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Peribois (Georges-Victor-Armand), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Verhaeghe (Pierre-Robert), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tixier (Emile-Auguste Abel-François), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Franclet (Roland), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Douillard (René-Joseph-Emile), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Eclache (Jean-Eugène), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Auprince (André), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Groslambert (Georges-Maurice-Octave), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Hezard (Pierre-Armand-Eugène), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sarcos (Gabriel), capitaine, région territoirale et corps d'armée d'Oran ; 22 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Troisgros (Robert-Arsène-Adrien), capitaine, commandement supérieur de la zone d'outre-mer n° 3 ; 18 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Marchand (Henri), capitaine, E. M. 1re région ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Sous-officier.

Bellanger (Georges-René), adjudant-chef, classe 1940, recrutement du Mans, mle 40.721.02758 ; 22 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Roux (Albert-Marie-Louis), capitaine, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Daviet (Roger-André-Félix), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 22 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dubray (Pierre-Eugène-Henri), capitaine, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Thyss (Charles), capitaine, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Minne (Jean-Paul-Gabrielle), capitaine, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Roland-Gosselin (Joseph-Marie-Albert), capitaine, E. M. 1re région ; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

ARME

Desnoyers (Roger-Edouard), lieutenant, groupe de subdivisions de Nice ; 37 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Ilharreguy (Félix), capitaine, E. M. du groupe de subdivisions de Pau ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vetterli (Oscar), sous-lieutenant, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 25 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Dehaye (René-Eugène), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Thiriat (Marie-Jules-Robert), lieutenant, bureau territorial du recrutement et des réserves de Pointe-Noire ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Martel (Raymond-Georges-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Raymond (Henri-Prosper), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Guilard (Pierre-Louis-Henri), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Argillier (Charles-Marie-Léonce), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Attane (Hubert-Théophile-Bertrand), capitaine, bureau territorial du recrutement et des réserves, annexe de Brazzaville ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Leclere (Henri), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Perarnaud (Jean-Félix), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ferrer (Albert-Paul), capitaine, E. M. 1re région ; 24 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Simon (Guillaume-François-Marie), lieutenant, E. M. groupe de subdivisions de Rennes ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Legoeuil (Pierre-Jean-Baptiste-Ernest), chef de bataillon, groupe Antilles-Guyane ; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dumora (René), capitaine, groupe de subdivisions de Chartres ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Dranguet (Adrien-Charles-André), lieutenant, 3e région ; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Chalies (Jean-Baptiste), lieutenant, groupe Antilles-Guyane ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Fagot (Henri-Alban-Joseph), lieutenant, groupe de subdivisions de Grenoble ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Osieka (Hubert-Marc), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Veyreton (Adrien), capitaine, groupe de subdivisions de Limoges ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Geisenberger (Claude-Jonas), capitaine, groupe de subdivisions de Toulouse ; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Georget (Franck-André), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Guillemot (Jean-Alphonse-Joseph-Marie), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Galeazzi (Armand-René-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Marseille ; 23 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Revellat (Paul-Jean-Auguste), lieutenant, bureau de recrutement de Madagascar ; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Steadman (Georges-Henri), capitaine, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
De Vente de Francmesnil (Gérard-Max-Eugène-Guillaume), chef de bataillon, zone d'outre-mer n° 1 ; 27 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Lassauzet (Maurice-Charles-Jean), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Versailles ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Oberkampff de Dabrun (Raymond-Roger-Raoul), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Jourdan (Albert-Henri), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Meyer (Jean-Eugène-Marcel), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 22 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Bouldouyre (Jean-Henri-Yves), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Neyrand (Robert-Marie-Alban), chef de bataillon, zone d'outre-mer n° 1 ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Gominet (Roger-Henri-Jean), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vacherot (Daniel-André), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vonfelt (Alexandre-Georges-Roger), lieutenant, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Brault (Gérard-Emmanuel-Albert), lieutenant, zone d'outre-mer n° 1 ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Richelet (Guy-Pierre), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Scarbonchi (François-Paris), lieutenant, service des affaires algériennes ; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité. En situation d'activité.
Delbende (Maurice-Abel-Gabriel-Michel), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Renaud (Georges-Henri), capitaine, E. M. région territoriale du corps d'armée de Constantine ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Payan (Michel-Marie-Paul), capitaine, 1re région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gourlan (Gabriel-Louis-Marie), capitaine, E. M. groupe de subdivisions de Rennes ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Seguin (Bernard), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Chadeau (André-Louis-Marie), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Champion (Paul-Pierre-Emile-Edmond), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gazel (Pierre-Jean-Louis-Bernard), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Sous-officiers.

Chabredier (Pierre-Augustin-Albert), adjudant-chef, classe 1935, recrutement CND Nice, mle 57 ; 26 ans de services, 21 campagnes. A été cité.
Garcia (Marcel-Emile), sergent-chef, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38.921.00344 ; 23 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Clement (Jules-Pierre), adjudant-chef, classe 1937, recrutement de Nancy, mle 37.541.00110 ; 23 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.

Chene (Jean-François), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Pau, mle 34.731.01343 ; 25 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Renaud (Georges-Henri), adjudant-chef, classe 1940, recrutement de Bourg, mle 197 ; 21 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Morel (Henri-Roger), sergent, classe 1943, recrutement de Nancy, mle 43.550.08360 ; 18 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Cassin (Camille-Marie-Omer), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de la Guadeloupe, mle 34.971.00860 ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Bourcier (Jean-Valentin), adjudant-chef, classe 1943, recrutement de Toulon, mle 43.830.10.971 ; 19 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Goudet (Abel-Auguste-Marie), adjudant-chef, classe 1940, recrutement du Mans, mle 40.720.00147 ; 20 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Rozen-Leray-Delignon (Jean-Yves), adjudant-chef, classe 1940, recrutement de Versailles, mle 40.78.3083 ; 21 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Bellemain (André-Jean), adjudant-chef, classe 1945, recrutement de Lyon, mle 45.380.15082 ; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Menard (Yves-Albert-Joseph), adjudant-chef, classe 1944, recrutement de Poitiers, mle 44.860.12302 ; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Artillerie de marine.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Blaise (René-Marie), capitaine. E. M. 1re région ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

ARME

Mousset (Jean-Louis), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Poirrier (Jacques-Georges-André), capitaine, 1re région ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Voisin (Paul-Louis-Jules-Charles), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Grenoble ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Signoret (Jean-Pierre), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Gaillard (Lucien-Louis-Gaston), chef d'escadron, zone d'outre-mer n° 1, point d'appui de Dakar ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Dassonville (Robert), capitaine, région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Faivre d'Arcier (Guy-Marie-Joseph), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Lyon ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Didier (Michel-Auguste), capitaine, groupe de subdivisions de Chartres ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Delaveau (André-Ernest-Marc), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

De Portalon de Rosis (Antoine-Marie-François-Firmin), chef d'escadron, bureau de recrutement de Madagascar ; 29 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Cossevin (Marcel-Hector-Louis), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Monteil (Marcel-Antoine-François), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 18 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Leclere (Raymond), capitaine, bureau territorial du recrutement et des réserves de Pointe-Noire ; 20 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Bargeton (Maurice-Pierre), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Malibas (Yves-Cléophas), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Moris (Guy-Georges-Julien), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Walliser (Fernand-Eugène), capitaine, 10e région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Busquet (Georges-Gabriel-Louis), capitaine, zone d'outre-mer n° 1, point d'appui de Dakar ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Stevenson (Maxwell-Marie-François), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Pierrot-Deseilligny (Georges-Marie-Gustave-Michel), capitaine, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dauvergne (André-Léon), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Bodo (Louis-Jean-Georges), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 29 ans de services, 20 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Service des matériels et bâtiments.

Colin (Georges-Joseph-Paul), capitaine, 1re région ; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Delaforest (Henri-Léon-Félix), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité. En situation d'activité.

Service de santé.

MÉDECINS

Ouary (Pierre-Michel), médecin commandant, 4e région ; 29 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

L'Hotellier (Pierre-François-Jean), médecin commandant, 5e région ; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rabier (Jacques), médecin commandant, 9e région ; 26 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Piganiol (Guy-Germain), médecin commandant, 7e région ; 21 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Capmas (Bertrand-Dominique-Marie-Albert), médecin capitaine, 9e région ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

2° RAYÉS DES CADRES

Infanterie.

Villet (Louis-Joseph-Emile), lieutenant ; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hachette (Léon-Ernest), capitaine ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Chavard (Clément-Emile-Marceau), lieutenant ; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Vigier (Marius-Pierre), sous-lieutenant ; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Defoug (Michel-Henri-Joseph), lieutenant ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Toureille (Roger-Marcel), lieutenant ; 27 ans de services ; 3 campagnes. A été blessé et cité.

Opigez (François-Noël-Joseph), capitaine ; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Mazier (Emile-Albert), lieutenant ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Thomas (Christian), lieutenant ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Mayet (Joseph-Marie-Jean), capitaine ; 26 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Roth (René), lieutenant ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Cochet (Jean-Marie-Robert), lieutenant ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Moussie (Antoine), capitaine ; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dumont (Jean-Baptiste-Gabriel), capitaine ; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Heimann (Pierre), lieutenant ; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Betbeder-Matibet (Jean), lieutenant ; 25 ans de services, 5 campagnes A été cité.

Dufour (Pierre-Athanase), lieutenant ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Courson de La Villeneuve (Yves-Marie-Henri), capitaine ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Train.

Durchon (Yves-Gérard-René), chef d'escadron ; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Matériel.

Schneeberger (Robert-Léon), lieutenant-colonel ; 39 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Truchot (Georges-Louis), commandant ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Génie.

Daguenet (François-René), chef de bataillon ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

TROUPES D'OUTRE-MER

Cadre des adjoints de chancellerie.

Bouyssou (Adolphe-Noël), capitaine ; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Service de santé.

MÉDECIN

Connaud (Henri-Xavier-Alexandre), médecin capitaine ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

3° DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Infanterie.

Majercak (Gabriel-Eugène-Naudor), adjudant-chef, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 108/LE ; 25 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité.
Leonetti (François), adjudant-chef, classe 1930, recrutement d'Ajaccio, mle 02203 ; 28 ans de services, 22 campagnes. A été cité.
Refieuna (Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1925, recrutement de Pau, mle 25.951.00292 ; 28 ans de services, 22 campagnes. A été cité.
Benouhalima Belaïd, sergent-chef, classe 1920-A, recrutement d'Alger, mle LM 911-1174 ; 26 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Mathieu (Ernest), adjudant-chef, classe 1922, reerutement de Dijon, mle 565 ; 28 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Fruit (Léon), adjudant-chef, classe 1930, recrutement d'Avesnes, mle 1010 ; 28 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Laquay (Jules), adjudant, classe 1916, recrutement d'Arras, mle 2251 ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Martini (Paul), adjudant-chef, classe 1925, recrutement d'Ajaccio, mle 357 ; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Valadeau (Théophile), adjudant-chef, classe 1910, recrutement d'Angoulême-Magnac-Laval, mle 10.877.00699 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Giovannoni (François), adjudant-chef, classe 1898, recrutement d'Ajaccio, mle 217 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Victor-Clément-Mathias), sergent, classe 1910, recrutement de Soissons, mle 628 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Vachot (Joseph-Anthelme), 2e classe, classe 1917, recrutement de Belley, mle 492 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lamarre (Maurice-Eugène), adjudant-chef, classe 1907, recrutement d'Evreux, mle 26 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Arme blindée et cavalerie.

Bertillon (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef, classe 1920, recrutement de Dijon, mle 1352 ; 28 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Barriat (Jean-Louis), adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Bergerac, mle 15.247.00228 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Train.

Jablecki (Jean), adjudant-chef, classe 1932, recrutement de Grenoble, mle 2289 ; 26 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Transmissions.

Sanchez (Albert), adjudant-chef, classe 1921, recrutement d'Oran, mle 21.921,01547 ; 28 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

Intendance.

Lamirand (Annet-Eugène-Fernand), adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Blois, mle 282 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Matériel.

Gabiot (Louis), adjudant-chef, classe 1929, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 967 ; 29 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Siarre (Georges-Marie-Etienne), adjudant-chef, classe 1929, recrutement de Tours, mle 29.371.01168 ; 28 ans de services, 19 campagnes. A été cité.
Schruoffeneger (Alphonse-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Belfort, mle 876 ; 28 ans de services, 18 campagnes. A été cité.
Stiff (Alfred), sergent, classe 1922, recrutement de Strasbourg, mle 22.673,01036 ; 28 ans de services, 19 campagnes. A été cité.
Huguet (Léon-Camille-Eugène-Valentin), adjudant-chef, classe 1932, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 32.850.01.472 ; 28 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Babacar N'Diaye, adjudant-chef, classe 1911, recrutement du Sénégal, mle 4456 ; 24 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Agents administratifs des corps.

Gilson (Constant-Louis-Emile), adjudant-chef, classe 1921, recrutement de Nancy, mle 21.527.00528 ; 30 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Par décret du Président de la République en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, au titre des contingents créés par le décret n° 60-427 du 5 mai 1960, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

AU GRADE D'OFFICIER

PERSONNELS N'AYANT PAS ÉTÉ BLESSÉ OU CITÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CROIX DE CHEVALIER

SERVICES COMMUNS

OFFICIER GÉNÉRAL

Jude (André-Louis), médecin général ; 32 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 15 février 1950.

1° RÉSERVE

Gendarmerie.

Dupas (Robert-Augustin-Louis), lieutenant-colonel, 6e légion *bis* ; 37 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1946.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE MER

MÉDECIN

Morvan (André-Louis-Hippolyte), médecin en chef de 2e classe ; 35 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 mars 1944.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Desfour (Gilbert-Jean), médecin lieutenant-colonel, 10e région ; 39 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Poublan (Henri-Louis-Ahmed), médecin lieutenant-colonel, 5e région ; 33 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 septembre 1940.
Olivier (Jean-Emile-Félix-Marie), médecin commandant, 9e région ; 31 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 septembre 1940.

Batlle (Ferdinand-Jacques-Hippolyte), médecin lieutenant-colonel, 8e région ; 33 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 22 juin 1939.
Schmidl (Rodolphe-Serge-Edouard), médecin commandant, 9e région ; 42 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 15 février 1950.
Soleil (Jean-Charles), médecin commandant, 2e région ; 42 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 21 décembre 1951.
Borgomano (Jean-Michel), médecin lieutenant-colonel, 7e région ; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940.
Dervillee (Pierre-Fernand-Eugène-Etienne), médecin lieutenant-colonel, 4e région ; 34 ans de services, 1 campagne. Chevalier du 10 février 1951.
Krementchousky (Alexandre), médecin commandant, 4e région ; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

DENTISTE

Liss (Louis), dentiste commandant, 2e région ; 35 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

PHARMACIENS

Repiton (Georges-Robert), pharmacien commandant, 8e région ; 42 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 octobre 1949.
Sartory (René-Jean-François), pharmacien commandant, 6e région ; 39 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 24 février 1948.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Brossard (Emilien-Aimé-Léon), commandant d'administration, 2e région ; 43 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 décembre 1940.

Service vétérinaire.

Chaffal (Jean-Louis), vétérinaire commandant, 9e région ; 34 ans de services, 3 campagnes. A été blessé. Chevalier du 3 octobre 1949.
Troquereau (Pierre-Jean), vétérinaire commandant, 4e région ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 novembre 1945.

Direction des poudres.

Chapelle (Pierre-Paul), officier d'administration en chef, poudrerie nationale de Toulouse ; 42 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 26 mai 1948.

2° RAYÉS DES CADRES

Gendarmerie.

Bertschy (René-Claude-Louis), chef d'escadron ; 37 ans de services, 23 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1930.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE MER

MÉDECIN

Seznec (Paul-Jean-Charles), médecin de 1re classe ; 40 ans de services ; 11 campagnes. Chevalier du 30 juin 1932.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Rivalier (Louis-Jean-Baptiste-Emile), médecin capitaine ; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Trouette (Emile-Prosper), médecin capitaine ; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1934.
Genillier (Pierre), médecin capitaine ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

ARMEE DE TERRE

OFFICIER GÉNÉRAL

Lemaitre dit Houelle (Frédéric-Charles), ingénieur militaire général de 2e classe ; 36 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1948.

1° RÉSERVES

Infanterie.

Habis (Joseph-François-Léon), chef de bataillon, E. M. 9e région ; 36 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 janvier 1941.
Monterou (Georges-Rémy-Maurice), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er septembre 1941.
Louvet (René-Eugène), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 39 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 juillet 1943.
Houzet (Osmin-Victor-Ulysse), chef de bataillon, subdivision autonome du Nord ; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1943.
Belval (Paul-Eugène-Antonin), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er septembre 1944.
Turpin (Alphonse), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 39 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 mai 1946.
Albert (Paul-Frédéric), chef de bataillon, subdivision autonome de la Moselle ; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 14 juin 1946.
Lamidieu (Pierre-Eugène-François), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juin 1946.
Benozen-Ahmed Mohamed, Mansour, capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 14 juin 1946.
Gould (William), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 août 1946.
Vialet (Georges-Louis), lieutenant-colonel, E. M. région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juin 1947.
Magnier (Georges-Charles), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 juin 1947.
Anspach (Gilles-Gaston), capitaine, état-major de l'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1947.
Merchez (Léon-Augustin), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 août 1948.
Jacqueme (Raoul-Denis-Emile), chef de bataillon ; 29 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 novembre 1948.
Fuant (Maxime-Louis-Emile), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Dijon ; 39 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 novembre 1948.
Tilly (Félix), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.
Thilliez (Jean-Marie-Joseph), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 40 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 octobre 1949.
Lemiere (Edouard-Alphonse), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Caen ; 39 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 18 avril 1950.
Perin (Modeste-Robert), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Bourget (Pierre-André), lieutenant-colonel, E. M. 5e région ; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 août 1944.
Fontbonne (Henri-Eugène), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 septembre 1945.
Boine (Pierre-Louis-Paul-Adolphe), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 novembre 1945.
Lafourti (Jean), chef de bataillon, E. M., 5e région ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 14 juin 1946.
Gillot (Jacques), colonel, E. M. 1re région ; 37 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946.
Moreau (Jean-Philippe-André), lieutenant-colonel, E. M. 4e région ; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 novembre 1946.
Ramin (Jacques-Charles), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 34 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 juin 1947.

Carle (Paul-Léon-Désiré), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 35 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité. Chevalier du 18 avril 1950.

Marret (Pierre-Léon-Eugène), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 37 ans de services, 1 campagne. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Tonnelle (Pierre-Georges), chef de bataillon, E. M. 4e région ; 38 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1947.

Pierrisnard (Camille-Paul-Marie), lieutenant-colonel, E. M. 9e région ; 37 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

Menut (Pierre-Henri), chef de bataillon, E. M. 4e région ; 35 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

Arme blindée et cavalerie.

De Rocher de Labaume du Puy Montbrun (Christian-Emile-Charles), chef d'escadrons, groupe de subdivisions de Grenoble ; 38 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 octobre 1943.

Barret (Guy-Louis), capitaine, E. M. groupe de subdivisions de Chambéry ; 19 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 novembre 1948.

Chanot (Claude), chef d'escadrons, subdivision autonome de la Seine ; 36 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Nanterre (Jean-Emile-Jacques), chef d'escadrons, subdivisions autonome de la Seine ; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Cosson (Jean-Lucien-Augustin), chef d'escadrons, E. M. 1re région ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juin 1951.

Artillerie.

Pellissier-Tanon (Jacques), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 février 1945.

Morange (Roger-Paul-Edouard), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 août 1945.

Lefait (Louis-André-Jean), colonel, subdivision autonome de la Seine ; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juin 1946.

Pasquet (Jacques-Jean-Marie), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 juin 1947.

Petit (Marie-Ernest-Hélier), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 42 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 14 juillet 1947.

Courteaux (Paul-Marie-Gaston), colonel, subdivision autonome de l'Aisne ; 39 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948.

Goupil (Jacques-Henry-Jules), subdivision autonome du Nord ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Binaud (Marie-Joseph-Henri), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 37 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 9 août 1950.

Jourdan (Maurice-André-Victor), lieutenant-colonel, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Loing (Maurice-Albert-Georges), chef d'escadron, E. M. groupe de subdivisions du Mans ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Billard (Paul-Eugène-Marie-Vincent), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Poitiers ; 33 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juin 1951.

Chaleyssin (Michel), lieutenant-colonel, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 39 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

Dumez (Gérard-Joseph), lieutenant-colonel, subdivision autonome du Nord ; 35 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

Bernheim (Georges-Roger), colonel, subdivision autonome de la Seine ; 38 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 octobre 1949.

Peaucelle (René-Edouard-Auguste-Charles-Marie), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 38 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Guerrier (René-Louis-Julien), lieutenant-colonel, E. M. 4e région ; 42 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 juin 1947.

Vasseur (Marcel-Auguste-Pierre), chef d'escadron, E. M. 1re région ; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Vidal (Eugène-Marius-Jean), lieutenant-colonel, E. M. 5e région ; 42 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 20 décembre 1950.

Vindry, dit d'Hinvery-Chablis (Edouard-Noël), chef d'escadron, E. M. 1re région ; 37 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Morel (Clément-Jules-Louis), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 40 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 18 avril 1950.

Train.

Mathieu (Charles-Ernest), colonel, subdivision autonome de la Seine ; 37 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 juillet 1945.

Dupuy (Jean-Georges-Robert), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Poitiers ; 35 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 mai 1947.

Arnaud (Maurice-Paul-Honoré), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 38 ans de services, 1 campagne. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Millet (Jacques-Eugène-Alexandre), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Dijon ; 36 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Arnstein (Charles), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

Du Boys (Louis-Gabriel-Martial-Emmanuel), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Limoges ; 34 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1951.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Leyzin (Laurent-Charles-Maurice), chef d'escadron, E. M. 1re région ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 14 juin 1946.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Cariot (Félix-Abel), commandant, E. M. 8e région ; 44 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 juin 1939.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Garcin (Augustin-Arthur), commandant, E. M. 9e région ; 43 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 juin 1941.

Cezerac (Bernard-Albert-Adrien-Gaston), capitaine, E. M. 1re région ; 33 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 avril 1951.

Corps des interprètes.

Quin (Gaston), lieutenant-colonel, E. M. 5e région ; 43 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 octobre 1940.

Le Chatelier (Xavier-Maxime), commandant, E. M. 1re région ; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 mars 1941.

Baucher (Jean), commandant, E. M. 1re région ; 45 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 octobre 1949.

Gspann (Laurent-Lucien), lieutenant-Colonel, E. M. 1re région ; 44 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 18 avril 1950.

Meyer (Joseph), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 43 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 20 décembre 1950.

Transmissions.

ARME

Barbier-Bouvet (Charles-Marie), chef de bataillon, subdivision autonome du Nord ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 août 1943.

Chevailler (Raymond), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

CADRE DES ADJOINTS

Fourcade (Henri-Jean), lieutenant-colonel, 5e région ; 43 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 mai 1946.

Intendance.

INTENDANT MILITAIRE

Aulagnier (André-Pierre), intendant militaire de 3e classe, 1re région ; 33 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Guardiola (Gabriel-Jacques), commandant d'administration, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 40 ans de services, 29 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1947.

Delalande (Bernard), commandant d'administration, 1re région ; 37 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1947.

Lebar (Roger), commandant d'administration, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 39 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 octobre 1949.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Saurin (André-Pierre-Lucien), lieutenant-colonel, 9e région ; 44 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 15 novembre 1946.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Morisset (Marcel), commandant, 1re région ; 43 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 septembre 1940.

Gueury (André-Paul), commandant, 6e région ; 27 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Broeckle (Léon-Ferdinand), lieutenant-colonel, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 43 ans de services, 6 campagnes. A été blessé. Chevalier du 18 avril 1950.

Dumis (Léon-Eugène), commandant, 3e région ; 37 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Plantard (Edouard-Jean-Marie), commandant, 1re région ; 37 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juin 1946.

Génie.

ARME

Decelle (Pierre-André), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 30 ans de services. A été blessé et cité. Chevalier du 14 mai 1945.

Germain (François-Marie-Louis-Charles), colonel, groupe de subdivisions de Limoges ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 1er octobre 1945.

Cremieux (Jean-Michel-Fortuné), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 novembre 1945.

Anglo (François-Joseph-Paul), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 42 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 novembre 1945.

Rouvillois (Jacques-Frédéric), colonel, subdivision autonome de la Seine ; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 27 janvier 1948.

Sorriaux (Gustave-Pierre-Joseph), chef de bataillon, subdivision autonome du Nord ; 37 ans de services, 1 campagne. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1950.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Barigant (François-Raymond-Jean-Armyre), lieutenant-colonel, E. M. 6e région ; 42 ans de services, 3 campagnes. A été blessé. Chevalier du 21 décembre 1951.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'ARMEMENT

Peltier (Amédée-Jean), officier d'administration en chef, atelier de construction de Roanne ; 43 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 décembre 1937.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Etienne (Louis), lieutenant-colonel, E. M. 5e région ; 41 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 2 juillet 1936.

Leonard (Joseph-Jean-Baptiste-Jacques-Ghislain), capitaine, bureau territorial du recrutement et des réserves de Libreville ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 novembre 1944.

Dupont (Maurice-Maxime-Léon), chef de bataillon, bureau territorial du recrutement et des réserves de Pointe-Noire ; 21 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 octobre 1945.

Cermolacce (Sylvestre-Ange-Marie), chef de bataillon, zone d'outremer n° 1, point d'appui de Dakar ; 38 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 novembre 1945.

Lacroix (Albert), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 27 novembre 1946.

Larochette (Georges-François), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Dijon ; 35 ans de services, 25 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1947.

Lesne (Louis-Marie-Marcel-Augustin), chef de bataillon, état-major de l'armée ; 25 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 août 1947.

Haudry de Soucy (Arnaud-Marie-André), capitaine, commandant supérieur des troupes du groupe Antilles-Guyane ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 novembre 1947.

Carbonne (Jean-Pallade), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Perpignan ; 35 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 novembre 1948.

Quelen (André-Ronan), capitaine, bureau territorial du recrutement et des réserves, annexe de Brazzaville ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Giovansily (Roger-Charles-Fortuné), lieutenant-colonel, E. M. 1re région ; 33 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1943.

Artillerie de marine.

Mieulet de Ricaumont (Robert-Marie-Xavier), colonel, groupe de subdivisions de Poitiers ; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 mai 1944.

L'Hermitte (Pierre-Léon), colonel, groupe de subdivisions de Versailles ; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1943.

Raymond (Maurice-René), lieutenant-colonel, E. M. 9e région ; 28 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 octobre 1945.

Pegand (Georges), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Versailles ; 26 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 août 1947.

Magnant (Dominique-Louis), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Saunal (Robert-Jean-René), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Douville (André-Paul-Louis), lieutenant-colonel, subdivision autonome de la Seine ; 32 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 octobre 1949.

Adjoints administratifs des corps de troupes.

Vincensini (Etienne), commandant, E. M. 9e région ; 42 ans de services, 25 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 juillet 1943.

Service des matériels et bâtiments.

Detouche (Jules-Lucien), capitaine, bureau territorial du recrutement et des réserves de Yaoundé (Cameroun) ; 33 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 août 1948.

Service de santé.

Le Bihan (Allain-François-Marie), médecin colonel, 1re région ; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 août 1945.

2° RAYÉS DES CADRES

Infanterie.

D'Aboville (Pierre-Augustin-Marie-Gaston), chef de bataillon ; 42 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 septembre 1914.

Sourisseau (Alphonse-Octave), chef de bataillon ; 40 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 janvier 1916.
Borie (Pierre), capitaine ; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 mars 1916.
Anduze (Abel-Maurice-Gabriel-Philémon), capitaine ; 40 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 octobre 1917.
Bourdiau (Claude-Hippolyte), capitaine ; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 février 1918.
Vergonjeanne (Léon-René), capitaine ; 37 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 août 1918.
Perron (Paul-Antoine), chef de bataillon ; 39 ans de services, 20 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1919.
Cazenave (Adrien), capitaine ; 34 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Mommessin (Paul), capitaine ; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Pietra (Charles-Victor), capitaine ; 35 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Gaulon (Pierre-Georges), lieutenant ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.
Verdier (Raymond-François-Victor), capitaine ; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.
Ducamp (Marcel-Auguste), capitaine ; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1923.
Delpierre (Georges-André), capitaine ; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 juillet 1924.
Lasserre (Edmond), capitaine ; 37 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 juillet 1924.
Nanquette (Maurice-Eugène), capitaine ; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1924.
Sicre (Paul-Joseph-Pierre), capitaine ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 janvier 1925.
Mathieu (Maurice-Guy-Valcand-Massena), lieutenant ; 23 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.
Flouquet (René), capitaine ; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1926.
Marat (Charles-Léon), lieutenant ; 30 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 février 1927.
Delanœye (René-Constant), chef de bataillon ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 9 novembre 1927.
Laffitte (Charles-Joseph), chef de bataillon ; 37 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.
Court (Jean-Claude), chef de bataillon ; 34 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.
Rougier (Maurice-Louis-Ambroise), lieutenant-colonel ; 39 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 juillet 1930.
Grimaud (Robert-André-Léon-Augustin), chef de bataillon ; 37 ans de services, 24 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.
Couffrant (Emile), capitaine ; 37 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 juillet 1932.
Rodier (Jean-Etienne), capitaine ; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 décembre 1936.
Maury (Georges), lieutenant-colonel ; 41 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1948.

Arme blindée et cavalerie.

Parent (Bernard-Joseph-Gilles), capitaine ; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Violet (Edouard-Raoul), chef d'escadrons ; 38 ans de services, 28 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1927.
Homberg (Roger-Marie), chef d'escadrons ; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1931.

Artillerie.

Bosserelle (Jean), capitaine ; 35 ans de services, 8 campagnes. A été blesse et cité. Chevalier du 28 octobre 1918.
Carnet (Edgard-Josselin), chef d'escadron ; 39 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 janvier 1921.
Mangin (Alfred-Lucien), capitaine ; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1921.
Berge (Jacques-Jean-Baptiste), lieutenant-colonel ; 36 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1927.
Le Bail (Pierre-Jean), capitaine ; 35 ans de services, 27 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 avril 1930.
Pinchon (Auguste-Joseph), chef d'escadron ; 38 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
Nicol (Adolphe-Joseph-Marie), chef d'escadron ; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Train.

Bourgeon (Félix), chef d'escadron ; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 novembre 1916.
Salabert (Jacques-Antoine-Louis), chef d'escadron ; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1923.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Bordes (Pierre-Jean-Justinin-Paul), capitaine ; 41 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 avril 1930.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Tricottet (Marcel-Gaston), commandant ; 43 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 juillet 1930.
Fave (Edouard-Fernand), capitaine ; 37 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1933.

Recrutement.

Cabanis (Joseph-Henri), commandant ; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 juillet 1915.
Borlet (Louis-Auguste), capitaine ; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1922.
Pastor (Alfred-Etienne), commandant ; 39 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Transmissions.

Jaume (Alphonse-Jean-Baptiste), commandant ; 42 ans de services, 22 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 juillet 1936.

Intendance.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Hugot (Augustin-Joseph), commandant d'administration ; 42 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 16 juin 1920.
Jondeau (Antoine-Aimé), capitaine d'administration ; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Lawless (Victor), capitaine d'administration ; 40 ans de services, 22 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 juillet 1927.
Blanc (Charles-Marie), commandant d'administration ; 43 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Matériel.

Barde (Antonin-Louis), commandant ; 41 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Génie.

Perrin (Marius-Jules-Auguste), capitaine ; 35 ans de services, 13 campagnes. A été cité et blessé. Chevalier du 16 juin 1920.
Chierpe (Maurice-Paul-Antoine), lieutenant-colonel ; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 octobre 1949.
Bourges (Jean), capitaine ; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 mars 1930.
Mariani (Christophe-Louis-Antoine), capitaine ; 30 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 novembre 1934.
Dabezies (Georges-Maurice), lieutenant ; 32 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 octobre 1940.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Rouault (Clément-César), capitaine ; 29 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.
Brunel (Henri-Lucien), capitaine ; 37 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 juillet 1925.
Naylies (Irénée-Paul-Antonin), capitaine ; 53 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er juillet 1926.
Bonnefoy (Gustave-Félix), chef de bataillon ; 38 ans de services, 26 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

3° DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Infanterie.

Brionne (Jules-Pierre-Michel), adjudant-chef, classe 1907, recrutement de Vitré, mle 766 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

AU GRADE DE CHEVALIER

PERSONNELS N'AYANT PAS ÉTÉ BLESSÉS OU CITÉS OU POUR LESQUELS LA BLESSURE OU LA CITATION EST ANTÉRIEURE A LA MÉDAILLE MILITAIRE

SERVICES COMMUNS

1° RÉSERVE

Gendarmerie.

Delord (Lucien), sous-lieutenant, 4e légion ; 29 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Poivrel (André-Raoul-Louis), lieutenant, 3e légion ; 30 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Pietri (Henri-Simon), chef d'escadron, 9e légion *ter* ; 37 ans de services, 7 campagnes.
Coumes (Pierre-Jean-Marie), chef d'escadron, 5e légion ; 38 ans de services, 6 campagnes.
Dini (Pierre-Séraphin-Antoine-Ernest), capitaine, 1re légion ; 34 ans de services, 7 campagnes.
Auriaux (Paul-Fernand-Eugène), chef d'escadron, 1re légion ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Gonnin (Jean-Pierre), chef d'escadron, 7e légion ; 29 ans de services, 10 campagnes.
Violain (Joseph-Marie-Julien), capitaine, 3e légion *ter* ; 32 ans de services, 6 campagnes.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE MER

MÉDECINS

Bernachon (Pierre-Louis), médecin principal ; 23 ans de services, 11 campagnes.
Pinski, dit Moore (Maurice-Alain), médecin de 1re classe ; 20 ans de services, 9 campagnes.
Musset (René), médecin principal ; 23 ans de services, 2 campagnes.

DENTISTE

Mesny (Jacques-Georges), chirurgien dentiste de 1re classe ; 27 ans de services, 2 campagnes.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Chantegreil (Jean-Bernard), médecin lieutenant-colonel, 4e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Juillet (Pierre-Maxime), médecin commandant, 4e région ; 32 ans de services, 6 campagnes.
Mandillon (Gabriel-Alain-Laurent), médecin commandant, 4e région ; 36 ans de services, 1 campagne.
Huguenet (Maurice-Sainte-Marie), médecin commandant, 8e région ; 34 ans de services, 2 campagnes.
Ghemard (Gabriel-Marius-Ferdinand), médecin commandant, 1re région ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Bousquet (André-Louis-Eugène), médecin commandant, 4e région ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Beau (Antoni-Adrien), médecin commandant, 6e région ; 33 ans de services, 1 campagne.
Denayrolles (André), médecin commandant, 5e région ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Maitre (Maurice), médecin capitaine, 7e région ; 32 ans de services, 1 campagne.
Lacroix (Marcel-René), médecin commandant, 8e région ; 32 ans de services, 1 campagne.
Barbelanne (Ferdinand-Alcée), médecin lieutenant-colonel, 5e région ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Bes (Henri-Jean-Albert), médecin capitaine, 5e région ; 31 ans de services, 1 campagne.
D'Escrivan (Roger-Gustave-Léon-Marie), médecin commandant, 8e région ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Stervinou (Louis-Germain-Marie), médecin commandant, 8e région ; 22 ans de services, 6 campagnes.
Burstin (Stanislas), médecin capitaine, 2e région ; 22 ans de services, 4 campagnes.

DENTISTES

Chapelle (André-Alfred-Edmond-Joseph), dentiste capitaine, 2e région ; 31 ans de services, 1 campagne.
Bordesoult (Gaston-Joseph), dentiste capitaine, 3e région ; 30 ans de services, 2 campagnes.
Lapeyre (Joseph-Jean-Marie), dentiste commandant, 2e région ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Vialaret du Val de La Croix (Aimé-Fernand-Alfred), dentiste capitaine, 5e région ; 28 ans de services, 1 campagne.

PHARMACIENS

Ballaloud (Paul-Léon), pharmacien commandant, 8e région ; 31 ans de services, 6 campagnes.
Goddard (Francisque-Célestin-Jean-Baptiste), pharmacien capitaine, 8e région ; 30 ans de services, 1 campagne.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Beauregard (Charles-Nicolas), capitaine d'administration, 6e région ; 36 ans de services, 10 campagnes.
Couadou (Clément-Jean), lieutenant d'administration, 9e région ; 34 ans de services, 10 campagnes.
Landon (Emile), capitaine d'administration, 4e région ; 36 ans de services, 6 campagnes.
Cabrignac (Léon-Auguste), lieutenant d'administration, 5e région ; 33 ans de services, 6 campagnes.
Joly (Georges-François-Xavier-Joseph), lieutenant d'administration, 7e région ; 29 ans de services, 9 campagnes.
Le Rohellec (Roger-Henri), capitaine d'administration, 1re région ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Peytral (Jean-Georges-Gaston), capitaine d'administration, 8e région ; 36 ans de services, 1 campagne.
Didier (Jean-Marcel-Louis), capitaine d'administration, 1re région ; 35 ans de services, 1 campagne.
Fruit (Maurice), lieutenant d'administration, 2e région ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Tetart (Marcel-René), lieutenant, 1re région ; 30 ans de services, 1 campagne.
Baulez (Joseph-Auguste), capitaine, 1re région ; 28 ans de services, 1 campagne.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Armingaud (François-Auguste), vétérinaire commandant, 5e région ; 32 ans de services, 1 campagne.
Verger (Guy-François-Alexandre), vétérinaire commandant, 9e région ; 30 ans de services, 8 campagnes.
Jacquet (Jean-Julien), vétérinaire capitaine, 3e région ; 25 ans de services, 1 campagne.
Pantaleon (Jean-Emile), vétérinaire capitaine, 1re région ; 24 ans de services, 2 campagnes.

Direction des poudres.

Lescot (Jacques-Jean-Marie), officier d'administration principal, poudrerie nationale de Sevran-Livry ; 35 ans de services, 2 campagnes.

2° RAYÉS DES CADRES

Gendarmerie.

Haton (André-Charles-Eugène), capitaine ; 37 ans de services, 12 campagnes.
Lebrun (Lucien-Ernest), capitaine ; 24 ans de services, 6 campagnes.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE L'AIR

MÉDECIN

Escot (Jules-Joseph-Louis), médecin commandant ; 33 ans de services, 6 campagnes.

ARMEE DE TERRE

MÉDECINS

Etienne (Joseph-Ernest-Marie), médecin capitaine ; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Rivet (Charles-Pierre), médecin commandant ; 23 ans de services, 6 campagnes.

Service vétérinaire.

Minvielle (Jean-Laurent-Charles), vétérinaire commandant ; 32 ans de services, 10 campagnes

3° DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Gendarmerie.

Fabri (Antoine), adjudant-chef, classe 1924, recrutement d'Ajaccio, mle 00987 ; 35 ans de services, 34 campagnes. A été blessé et cité.
Maestracci (Jean-Etienne), adjudant-chef, classe 1922, recrutement d'Ajaccio, mle 02159 ; 34 ans de services, 31 campagnes. A été blessé.

Casalta (Jean-Mathieu), gendarme, classe 1922, recrutement d'Ajaccio, mle 1711 ; 35 ans de services, 30 campagnes.

Charra (Gaston-Frédéric), gendarme, classe 1914, recrutement de Privas, mle 1051 ; 35 ans de services, 30 campagnes. A été cité.

Renault (Marie-Ange-Emile-Antoine-Félix), maréchal des logis chef, classe 1925, recrutement de Saint-Brieuc-Dinan, mle 107 ; 33 ans de services, 29 campagnes.

Grandviennot (Jules-Marius-Albin), adjudant, classe 1917, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 460 ; 33 ans de services, 26 campagnes. A été blessé.

Labat (Jules-Marcel), gendarme, classe 1917, recrutement de Tarbes, mle 550 ; 37 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Peychaud (Arnaud), adjudant, classe 1915, recrutement de Bordeaux, mle 15.331.00729 ; 35 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.

Ringle (Léon-Alphonse), maréchal des logis chef, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15.551.00725 ; 35 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Moder (Jacques), gendarme, classe 1914, recrutement de Strasbourg, mle 14.673.01173 ; 35 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Marionneau (Eugène-Aimé-Dosithée), gendarme, classe 1915, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1271 ; 34 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

Nicolet (Georges-Ulysse), adjudant, classe 1917, recrutement de Besançon, mle 1081 ; 36 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Lenclud (Auguste-Léon), gendarme, classe 1911, recrutement d'Avesnes, mle 1819 ; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

L'Haridon (Joseph-Laurent), gendarme, classe 1916, recrutement de Brest-Châteaulin, mle 3544 ; 37 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Camgrand-Dessus (Victor-Emile), gendarme, classe 1916, recrutement de Pau, mle 96 ; 36 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Lauzerie (Léonard), adjudant, classe 1913, recrutement de Limoges, mle 977 ; 31 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Raoul (Jean-Baptistin-Alexis), gendarme, classe 1917, recrutement de Guingamp, mle 420 ; 36 ans de services, 9 campagnes A été blessé et cité.

Jenn (Ernest-Eugène), gendarme, classe 1924, recrutement de Strasbourg, mle 24.682.00112 ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Buvron (Georges-Auguste), adjudant, classe 1917, recrutement du Mans, mle 17.721.00015 ; 37 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Deborde (Jean), gendarme, classe 1915, recrutement de Libourne, mle 15.337.00333 ; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Bouvet (Aimé-Julien), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de Vienne, mle 11 ; 36 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Audigier (Louis-Jules), gendarme, classe 1915, recrutement d'Angoulême, mle 1156 ; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Aubert (Raymond-Louis-Edmond), gendarme, classe 1912, recrutement de Nancy, mle 12.521.01001 ; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Darthez (Marcel-Clément), gendarme, classe 1915, recrutement de Pau-Bayonne, mle 1488 ; 35 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Payard (Auguste), adjudant, classe 1918, recrutement de Guéret, mle 809 ; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Bonnet (Joseph-Edouard-Eugène), gendarme, classe 1914, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 487 ; 33 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Kerrio (Jean-Marie), gendarme, classe 1917, recrutement de Lorient, mle 17.562.01724 ; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Crozier (Lucien-Jean), gendarme, classe 1918, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 1263 ; 37 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Boquet (Georges-Auguste), gendarme, classe 1910, recrutement de Nancy, mle 10.511.00378 ; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Rouzaud (Antoine-Victor-Paul), gendarme, classe 1916, recrutement de Narbonne, mle 263 ; 35 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Pouillon (Mathieu-Marie), adjudant, classe 1913, recrutement de Montbrison, mle 1775 ; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Percevault (Victor-Augustin-Louis-Germain), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de Saint-Malo, mle 18.357.01694 ; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Laffitte (Jean-Louis), gendarme, classe 1917, recrutement de Pau, mle 741 ; 35 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Esseau (Dominique-Adolphe-Marie), gendarme, classe 1920, recrutement d'Ancenis, mle 20.447.01208 ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Gilliotte (Louis-Emile), adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Besançon-Belfort, mle 2988 ; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Cournut (Marcellin-Joseph), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de Rodez-Mende, mle 1480 ; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Amblard (Lucien-Michel), gendarme, classe 1910, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 114 ; 32 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

Suire (Marcel-René), gendarme, classe 1913, recrutement d'Angoulême, mle 13.161.00100 ; 31 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Forget (Paul-René), gendarme, classe 1922, recrutement de Poitiers, mle 1129 ; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Guevin (Joseph-Marie), gendarme, classe 1916, recrutement d'Annecy, mle 1860 ; 31 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Boyaval (Jean-Joseph-Lucien), maréchal des logis chef, classe 1916, recrutement de Saint-Omer, mle 390 ; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

Caulet (Aimé-Edmond), gendarme, classe 1917, recrutement de Mende, mle 1808 ; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Schapman (Michel-Daniel-Cornil), adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Dunkerque, mle 1540 ; 31 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Janin (Prosper-Théophile), adjudant-chef, classe 1914, recrutement de Chambéry, mle 1652 ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Gadot (Jules-Emile), adjudant, classe 1914, recrutement de Vesoul, mle 106 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Gayraud (Joseph-Grégoire), maréchal des logis chef, classe 1910, recrutement de Carcassonne, mle 221 ; 30 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Masse (Alfred), gendarme, classe 1915, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 15.867.00998 ; 29 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Monceu (Pierre-Bonaventure), gendarme, classe 1917, recrutement de Perpignan, mle 1685 ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Petitet (Alexandre-Auguste), gendarme, classe 1913, recrutement de Besançon, mle 137 ; 30 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Jacob (Claude), adjudant-chef, classe 1917, recrutement de Moulins, mle 528 ; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Pecout (François), maréchal des logis chef, classe 1916, recrutement de Libourne, mle 16.337.01483 ; 28 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Laage (André-Jules), gendarme, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15.887.00346 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Arnould (Ernest-Arsène-Aristide), gendarme, classe 1913, recrutement de Vesoul, mle 655 ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Litaudon (Antoine), gendarme, classe 1914, recrutement d'Autun, mle 499 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bourdoncle (Albert), gendarme, classe 1916, recrutement de Montauban, mle 776 ; 29 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Moussier (Henri-Joseph), adjudant, classe 1912, recrutement de Grenoble, mle 1543 ; 28 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Allegre (Antoine-Eugène-Maurice-Claude), maréchal des logis chef, classe 1914, recrutement d'Aurillac, mle 2155 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Vidal (Jean-Auguste), maréchal des logis chef, classe 1915, recrutement de Narbonne-Carcassonne, mle 1564 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Laudignon (Raymond), gendarme, classe 1916, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 16.401.01625 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bourdenet (Camille-Louis-Just-Marcel), maréchal des logis chef, classe 1915, recrutement de Besançon, mle 377 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Ducom (Jean), gendarme, classe 1910, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 10.401.01392 ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Menisse (André), maréchal des logis chef, classe 1914, recrutement d'Angoulême, mle 14.161.01302 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Thomas (Clément-Charles), gendarme, classe 1914, recrutement de Dijon, mle 220 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Couture (André-Anselme-Alphonse), gendarme, classe 1917, recrutement du Havre, mle 184 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Queniau (Louis-Henri), gendarme, classe 1912, recrutement de Bourges, mle 1508 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Direction centrale des services de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

Grenette (Emile), adjudant-chef, classe 1911, recrutement de Dijon, mle 1361 ; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Brunie (Jean), classe 1923, recrutement de Tulle, mle 23.191.00188 ; 26 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

ARMEE DE TERRE

1° RÉSERVE

Infanterie.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Ducros (Marcel-Roger-Lucien), lieutenant-colonel, E. M. 9e région ; 29 ans de services, 6 campagnes.
Keller (Pierre-Hugues-Antoine-Alfred), chef de bataillon, E. M. 6e région ; 25 ans de services, 6 campagnes.
Ruyssen (Pierre-Henri-Théophile), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Perrin (Marius-Paul), chef de bataillon, E. M. 9e région ; 27 ans de services, 3 campagnes.
Duguet (Louis-Marie-Jean-Paul), chef de bataillon, E. M. 5e région ; 23 ans de services, 6 campagnes.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Potier (René-Julien-Alphonse), capitaine, E. M. 3e région ; 33 ans de services, 6 campagnes.
Nolen (André), chef de bataillon, E. M. 1re région ; 31 ans de services, 2 campagnes.
Joliveau (André-Louis-Albert), capitaine, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 6 campagnes.
Authier-Dubriaudet (Jacques), capitaine, E. M. 5e région ; 26 ans de services, 3 campagnes.

ARME

Dufourcet (Jean-Fernand), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 29 ans de services, 10 campagnes.
Favry (André-Hippolyte), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 33 ans de services, 6 campagnes.
Drapier (Pierre-Louis), lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 32 ans de services, 6 campagnes.
Marsal (René-Hector), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 26 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Trichard (Adrien), lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Alfonsi (André), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée de Constantine ; 30 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Gouth (Louis-Jean), lieutenant, groupe de subdivisions de Dijon ; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Brisset (Jean-Louis-Eugène), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 4 campagnes.
Marnat (André-Paul), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Lyon ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Henri-Louis-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 32 ans de services, 1 campagne.
Bac (Paul-Louis), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Blancq (Charles-Marie), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Pau ; 27 ans de services, 13 campagnes.
Foret (René-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 31 ans de services, 5 campagnes.
Naulin (René-Benjamin), lieutenant, groupe de subdivisions de Nevers ; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Alba (Louis-Jean), capitaine, forces françaises en Allemagne ; 28 ans de services, 12 campagnes.
Labat (Justin), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 30 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Cognot (René-Charles-Auguste), lieutenant, groupe de subdivisions de Dijon ; 28 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Barti (Antoine-François-Joachim), capitaine, groupe de subdivisions de Perpignan ; 27 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Gaffori (Dominique-Marie-Napoléon), lieutenant, groupe de subdivisions de Nice ; 29 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Barbou des Places (Marie-Charles-Melchior-Henry), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 31 ans de services, 6 campagnes.
Reibaldi (Jules-François), lieutenant, groupe de subdivisions de Marseille ; 27 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Guinard (Paul-Henri-Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Tours ; 35 ans de services, 5 campagnes.
Pradat (Gombaud-Roger-Noël), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 33 ans de services, 7 campagnes.
Boulanger (Robert-François-Léon-Edouard), lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Bourguignon (Raoul-Aimé), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Ernou (Georges-Louis), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nantes ; 29 ans de services, 3 campagnes.
Olivi (Georges-Sylvestre), capitaine, groupe de subdivisions de Limoges ; 33 ans de services, 7 campagnes.
Most (Roger-Arthur), capitaine, groupe de subdivisions de Limoges ; 32 ans de services, 7 campagnes.
Blanc (Victor-Théodore-François), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 5 campagnes.
Matton (Fernand-Marius-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 26 ans de services, 1 campagne.
Deruy (Etienne-Eugène), capitaine, subdivision autonome du Pas-de-Calais ; 30 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Delouze (Henri), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 2 campagnes.
Auclain (François), lieutenant, groupe de subdivisions de Limoges ; 32 ans de services, 3 campagnes.
Prieur de la Comble (Marie-Florian-Gaston-Jacques), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Dijon ; 30 ans de services, 6 campagnes.
Bigot (Raymond-Roger-Henri), lieutenant, subdivision autonome de l'Aisne ; 23 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Rabain (Just-Marie-Noël-Dominique), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 33 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Maréchal (Maurice), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 29 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Thirion (Louis-Ernest), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 34 ans de services, 4 campagnes.
Lecrubier (Jacques-Louis), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 3 campagnes.
Lœbnitz (Louis-Jules-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Limoges ; 30 ans de services, 4 campagnes.
Tutot (Michel-Jean-Charles), lieutenant, groupe de subdivisions de Dijon ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Sanchez (Laurent-Florent), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 24 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Nebut (Robert-Charles), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Nantes ; 32 ans de services, 3 campagnes.
Touya (Jean-Marie-Henri), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 26 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Vadrot (Gabriel-André), capitaine, groupe de subdivisions de Dijon ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Mammari (Georges-Roger-Lucien), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 20 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Jirard (Louis-Jean-Félix), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Milan (Jean-Joseph-Charles), lieutenant, groupe de subdivisions de Chambéry ; 23 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mallet (Edouard-Claude), lieutenant, E.-M., région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 21 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Raust (André-Guy-Albert), lieutenant, groupe de subdivisions d'Orléans ; 26 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bombal (Emilien-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Strasbourg ; 25 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Babilotte (Roger-Jean), lieutenant, subdivision autonome de l'Aisne ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Grant de Vaux Alpin (Léopold-Hippolyte), lieutenant, E.-M., région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnafous (Robert-Paul), capitaine, groupe de subdivisions de Poitiers ; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Froideval (René-Pierre-Emile), sous-lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Montessuit (Michel), capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Roy (André-Georges), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 23 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Dupin (Henri-Haï), lieutenant, groupe de subdivisions de Versailles ; 21 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Moire (Paul), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 21 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Picot (Marcel-Eugène), capitaine, groupe de subdivisions de Besançon ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Ysern (Albert-Bonaventure-Raymond), lieutenant, groupe de subdivisions de Perpignan ; 18 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Bouquet (Louis-Alcide), lieutenant, groupe de subdivisions de Poitiers ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Boivin (André), lieutenant, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Luigi (Henri-Georges-Gabriel), lieutenant, groupe de subdivisions de Besançon ; 22 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Louis (Jacques-Gustave), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Gavoty (Georges-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Sous-officiers.

Beguian (Louis-Hercule), adjudant-chef, classe 1940, recrutement d'Oran, mle 40.921.04403 ; 29 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Grand'Perret (Amédée-Joseph), adjudant-chef, classe 1940, recrutement de Dijon, mle CND Mâcon ; 22 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Boj (Albert-François), lieutenant, E. M. 3e région ; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

ARME

Loubet (Victor-Jean), capitaine, groupe de subdivisions de Marseille ; 31 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Thiebaut (Camille-André), lieutenant, groupe de subdivisions de Montpellier ; 26 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Pierson (Charles-Henri), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 27 ans de services, 9 campagnes.
Thibaut (Eugène-Georges-Henri), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 26 ans de services, 2 campagnes.
Poignant (Albert-Camille-Victor), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 24 ans de services, 11 campagnes.
Caire (Maurice-Georges-Michel-Augustin), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Le Gahinet (Julien-Raymond), lieutenant, forces françaises en Allemagne ; 35 ans de services, 3 campagnes.
Chapuis (Jean-Félix-Paul), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Haltz (Jean-Louis), lieutenant, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 23 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Sehimi ben Mohamed, capitaine, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 29 ans de services, 7 campagnes.
Lamotte (Louis-Léon-René), lieutenant, subdivision autonome de l'Aisne ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Nicod (Gaston-Louis), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Grun (Pierre), lieutenant, subdivision autonome de la Moselle ; 20 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Gouraud (Auguste-Theresien-Charles-Louis), lieutenant, groupe de subdivisions de Rennes ; 21 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Le Roux (Paul-Jean), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Ruiz (Pascal-Robert), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guinet (Pierre-Hilaire-Marie), lieutenant, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Crosnier (Pierre-Sylvain-Félix), lieutenant, groupe de subdivisions de Rennes ; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Sous-officier.

Buisson (Marcel-Léon), adjudant-chef, classe 1935, recrutement de Pau, mle 35.901.00109, F. 2040 ; 25 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Besson (Fernand-Paul-Joanny), chef d'escadron, E. M. 8e région ; 29 ans de services, 6 campagnes.
Danos (Louis-Henri), capitaine, E. M. 4e région ; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Morat (André-Marie-Paul), capitaine, E. M. 6e région ; 27 ans de services, 4 campagnes.

ARME

De Vaucher (Antonin-Alexandre-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Grenoble ; 36 ans de services, 1 campagne.
Saulet (Pierre-Paulin-Henri), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 30 ans de services, 6 campagnes.
Hirsch (Isaac-Edmond-Maurice), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Louyot (Henri-Adrien), capitaine, subdivision autonome de la Moselle ; 33 ans de services, 1 campagne.
Lagay (Robert-François-Joseph), capitaine, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 35 ans de services, 1 campagne.
Dupuis (André-Gaston), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 32 ans de services, 2 campagnes.
Auzemery (Henri-Jean), lieutenant, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Santene (Jean-Julien), lieutenant, groupe de subdivisions de Perpignan ; 38 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Franco (François-Joseph-Louis-Hospice), lieutenant-colonel, groupe de subdivisions de Lyon ; 33 ans de services, 6 campagnes.
Le Camus (Roger-Eugène-Auguste), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Toulouse ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Raimbert (Louis-Ernest-René), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 27 ans de services, 6 campagnes.
Merle (Fernand-Clément), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Rouquel (Pierre-Martin-Etienne), lieutenant, groupe de subdivisions de Montpellier ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Boutonnet (Gaston-Fernand), capitaine, groupe de subdivisions de Tours ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Mallet (Robert-Eugène), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de services, 1 campagne.
Gaud (René-Marcel), capitaine, groupe de subdivisions de Chambéry ; 28 ans de services, 1 campagne.
Citron (Victor-Joseph-Edmond), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Nice ; 25 ans de services, 3 campagnes.
Agostini (Jacques-Guy), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 25 ans de services, 1 campagne.
Guidez (Raymond), lieutenant, subdivision autonome de la Moselle ; 32 ans de services, 6 campagnes.
Lalliat (Gaston-Eugène), lieutenant, groupe de subdivisions de Nevers ; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Grelard (Ferdinand-Xavier-Abel-Daniel), lieutenant, groupe de subdivisions de Nantes ; 33 ans de services, 4 campagnes.
Escoffier (Justin-Auguste-Henri), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Rouchaud (Pierre-Edgard-Alexandre), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Pinoteau (Bertrand-Marie-Etienne), lieutenant, E. M. 5e région ; 32 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dautremont (Charles-Ghislain-René), lieutenant, groupe de subdivisions de Montpellier ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vaginay (Guy), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Ferry (René-Marie-Léon-Armand), capitaine, groupe de subdivisions de Nancy ; 24 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Brissac (Xavier-Jean), lieutenant, groupe de subdivisions de Montpellier ; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pijuan (Georges), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 28 ans de services, 3 campagnes.

Train.

Gaston (Marceau-Adrien-Georges), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Tours ; 37 ans de services, 2 campagnes.
Honore (Paul-Zéphir), capitaine, subdivision autonome du Nord ; 36 ans de services, 1 campagne.
Quillart (Paul-Henri-Alfred), capitaine, groupe de subdivisions d'Amiens ; 33 ans de services, 4 campagnes.
Torre (Ange-Pierre), lieutenant, subdivision autonome de la Corse ; 27 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Laille (Jacques), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 33 ans de services, 1 campagne.
Marduel (Léon-Georges), chef d'escadron, subdivision autonome de la Seine ; 29 ans de services, 12 campagnes.
Herren (Marcel-Charles), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 31 ans de services, 1 campagne.
Pottiez (Léon-Lucien), chef d'escadron, subdivision autonome du Nord ; 30 ans de services, 6 campagnes.
De Bottini (Théodore-Albert-Louis), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Nice ; 32 ans de services, 1 campagne.
Segui (Louis-Albert), capitaine, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 29 ans de services, 12 campagnes.
Lennard (Maurice-Henri), chef d'escadron, groupe de subdivisions d'Amiens ; 32 ans de services, 1 campagne.

Marola (Auguste-Jean-André), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 37 ans de services, 2 campagnes.
Robert (Maurice-Pierre), chef d'escadron, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 38 ans de services, 1 campagne.
Marcel (Adrien-Martin), capitaine, groupe de subdivisions de Perpignan ; 26 ans de services, 1 campagne.

Chancellerie.

Cadre des chanceliers

Taulelle (Achille-Georges), commandant, E. M. 9e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.

Cadre des adjoints de chancellerie

Gervais (René-Achille), lieutenant, E. M. 2e région ; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Cannet (Paul), lieutenant, E. M. 1re région ; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Baudmont (Emile-Désiré), lieutenant, E. M. 2e région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Contreau (Albert-Joseph-Louis-Juste), commandant, E. M. 3e région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Clement (Roger-Jean-Louis), capitaine, E. M. 4e région ; 34 ans de services, 5 campagnes.
Jouanjan (Félix-Marie), capitaine, E. M. 3e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Stevenot (Georges-Roger-Sabin), lieutenant, E. M. 1re région ; 26 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Antetomaso (Robert-Victor-Firmin), lieutenant, E. M. 1re région ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Girard (Jean-Baptiste-Marius), lieutenant, E. M. 8e région ; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lecoq (Georges-Joseph-René), capitaine, E. M. 3e région ; 34 ans de services, 7 campagnes.
Courreges (Georges-Ferdinand), capitaine, E. M. 1re région ; 32 ans de services, 8 campagnes.
Chauvière (Arthur-Auguste-Pierre-Joseph), lieutenant, E. M. 6e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Duriez (Georges-Emile-Joseph), lieutenant, E. M. 2e région ; 33 ans de services, 6 campagnes.
Monnin (Louis-Joseph), capitaine, E. M. 2e région ; 32 ans de services, 5 campagnes.

Interprète.

Mermet (Joseph-Auguste-Paul), capitaine, E. M. 8e région ; 32 ans de services, 2 campagnes.

Transmissions.

Arme

Boutin (Pierre-Gaston), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 28 ans de service, 17 campagnes.
Salagnac (Francisque-Auguste-Jean-René), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 36 ans de services, 1 campagne.
Besnet (Pierre-Jules-Victor), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 28 ans de services, 10 campagnes.
Piona (Marcel-Paul), capitaine, groupe de subdivisions de Nice ; 29 ans de services, 12 campagnes.
Labourdive (Jean-Pierre-Noël), lieutenant, E. M. 5e région ; 22 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Ribot (Emile-François), capitaine, groupe de subdivisions d'Orléans ; 29 ans de services, 9 campagnes.
Savignoni (François), capitaine, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 28 ans de services, 6 campagnes.
Richard (Elie-Louis), capitaine, groupe de subdivisions de Châlons-sur-Marne ; 32 ans de services, 5 campagnes.
Lorant (Georges-Roger-Philippe), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 25 ans de services, 1 campagne.

Cadre des adjoints

Martin (René-Georges-Alphonse), lieutenant, 1re région ; 31 ans de services, 12 campagnes.
Serres (Robert-Marie-Raymond), lieutenant, 5e région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Daussoigne (André-Alix-Emile), lieutenant, 7e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.

Intendance.

Intendants militaires

Lachaud (Pierre-Edouard), intendant militaire de 1re classe, 4e région ; 35 ans de services, 9 campagnes.
Leblond (René-Louis), intendant militaire de 3e classe, 1re région ; 32 ans de services, 1 campagne.
Bergeron (Michel-Marie-Léonce-Jean), intendant militaire de 3e classe, 1re région ; 31 ans de services, 1 campagne.
Hagenauer (Paul-Léon), intendant militaire de 2e classe, 1re région ; 31 ans de services, 2 campagnes.
Mercier (Jean-Marie-Gustave), intendant militaire de 2e classe, 1re région ; 30 ans de services, 1 campagne.
Vandenbussche (Jacques), intendant militaire de 3e classe, 2e région ; 25 ans de services, 2 campagnes.
Hillaire (Philippe-Sauveur-Louis), intendant militaire de 3e classe, 1re région ; 28 ans de services, 8 campagnes.

Officiers d'administration

Hantson (Charles-Fernand), capitaine d'administration, 3e région ; 42 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Turck (Paul-Nicolas), lieutenant d'administration, 1re région ; 30 ans de services, 18 campagnes.
Sainton (Max-Maurice), capitaine d'administration, 6e région ; 37 ans de services.
Jubert (Paul-Roger), capitaine d'administration, 1re région ; 31 ans de services, 4 campagnes.
Painchaud (Gabriel-Léonce), lieutenant d'administration, 1re région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Laurent (Henri-Emile), capitaine d'administration, 1re région ; 30 ans de services, 10 campagnes.
Vaux (Jean-Baptiste), capitaine d'administration, 1re région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Acker (Auguste), capitaine d'administration, 2e région ; 33 ans de services, 1 campagne.
Estelet (Jean-Moïse), lieutenant d'administration, 4e région ; 24 ans de services, 7 campagnes.
Medoc (Pierre-Félix-Charles), capitaine d'administration, 6e région ; 28 ans de services, 9 campagnes.
Galli (Antoine-Paul-Jean-Marie), lieutenant d'administration, 6e région ; 28 ans de services, 5 campagnes.

Matériel.

Cadre des ingénieurs

Bechel (Robert-Marie-Gaston), commandant, 9e région ; 29 ans de services, 6 campagnes.

Cadre des adjoints techniques

Boissi (Jean-Sylvain), capitaine, 9e région ; 29 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Boudot (Gustave-André), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 36 ans de services, 4 campagnes.
Garnache (Roger-Lucien-Jean-Eugène), capitaine, 5e région ; 37 ans de services, 6 campagnes.
Bode (Bernard-Henri), capitaine, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 35 ans de services, 7 campagnes.
Chaillou (William-Jean-Baptiste), capitaine, 3e région ; 29 ans de services, 12 campagnes.
Legrand (Henri-Joseph), lieutenant, 2e région ; 35 ans de services, 6 campagnes.
Henry (Maurice-Léon-Victor), capitaine, 8e région ; 34 ans de services, 1 campagne.

Cadre des adjoints administratifs

Dare (Albert-Anatole-Joseph), capitaine, 2e région ; 32 ans de services, 11 campagnes.
Deveze (Lucien-Marius-Justin), lieutenant, 8e région ; 34 ans de services, 7 campagnes.
Angeard (Hubert), capitaine, 8e région ; 34 ans de services, 6 campagnes.
Audric (Marius-Norbert), lieutenant, 5e région ; 28 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Génie.

Service d'état-major

Bourgeois (Pierre-Adrien-Jean-Roger), capitaine, E. M. 1re région ; 27 ans de services, 6 campagnes.

ARME

Courdier (André-Pierre-Abel), lieutenant, groupe de subdivisions de Chambéry ; 28 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité.
Rouhier (Fernand-Abel), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand ; 36 ans de services, 6 campagnes.
Sempere (Louis-Jacques), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Dijon ; 30 ans de services, 2 campagnes.
Burdin (Georges-Marcel), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Lyon ; 28 ans de services, 1 campagne.
Salagnac (Marcel-Charles-Xavier), chef de bataillon, groupe de subdivisions de Lyon ; 28 ans de services, 4 campagnes.
Leboucher (Marc-Georges-Pierre-Jules), chef de bataillon, subdivision autonome de la Seine ; 26 ans de services, 4 campagnes.

SERVICES

Godard (Etienne-Cyrille-Marcel), capitaine, groupe de subdivisions de Nantes ; 37 ans de services, 4 campagnes.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Delapierre (Alexandre-Joseph), ingénieur militaire en chef de 1re classe ; 29 ans de services, 6 campagnes.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Toignette (Raymond-Paul-Jean), ingénieur principal de travaux d'armement ; 41 ans de services, 3 campagnes.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Antoine (Lucien-Emile), ingénieur de 1re classe de travaux des télécommunications ; 31 ans de services, 8 campagnes.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR

Myon (Lucien-Joseph-Emmanuel), chef de bataillon, E. M. 3e région ; 24 ans de services, 6 campagnes.

ARME

Y-Dhur, lieutenant, E. M. 9e région ; 32 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Martin (Norbert-Hippolyte), capitaine, corps de subdivisions de Marseille ; 33 ans de services, 12 campagnes.
Barbe (Joseph), lieutenant, groupe de subdivisions de Toulouse ; 31 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Dauge (Pierre-Daniel), chef de bataillon, région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 34 ans de services, 4 campagnes.
Combes (Charles-Firmin-Albin-Marie), capitaine, groupe de subdivisions de Lyon ; 33 ans de services.
Delouvrier (Jean-Etienne), capitaine, groupe de subdivisions de Nevers ; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Carriquet (Joseph), lieutenant, région territoriale et corps d'armée d'Oran ; 24 ans de services, 10 campagnes.
Auger (Pierre-Charles-Ernest), sous-lieutenant, groupe de subdivisions de Nancy ; 23 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Bois (Lucien-Gérard-André-Albert), lieutenant, subdivision autonome du Nord ; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Nesme (Aimé-Georges), capitaine, groupe de subdivisions de Versailles ; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Cantini (Pierre-François), lieutenant, forces armées, Côte française des Somalis ; 25 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Faure (Raymond-Gabriel), lieutenant, subdivision autonome de la Seine ; 24 ans de services, 8 campagnes.
Herbin (Raymond-Lucien-Clément), lieutenant, E. M. région territoriale et corps d'armée d'Alger ; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pastorel (René-Jean), capitaine, subdivision autonome de la Seine ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Roësner (Max-William), lieutenant, groupe de subdivisions de Limoges ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie de marine.

Ringwald (Jean-Marcel-Roger), lieutenant, groupe de subdivisions de Bordeaux ; 28 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Vannier Moreau (Elie-Emile-Paul-Joseph), chef d'escadron, groupement autonome de la Martinique ; 26 ans de services, 7 campagnes.
De Guerre (Nicolas-René-Maurice), chef d'escadron, subdivision autonome de la Moselle ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Duclos (Gustave), lieutenant, E. M. 4e région ; 25 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Seyrat (Roger), lieutenant, groupe de subdivision de Limoges ; 20 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Momer (Jean-Louis), lieutenant, groupe de subdivisions de Lyon ; 22 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Adjoints administratifs des corps de troupes.

Micheu (Julien-Henri), lieutenant, E. M. 5e région ; 37 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Holtz (René-Henri), lieutenant, E. M. 1re région ; 31 ans de services, 12 campagnes.

Service des matériels et bâtiments.

Rabier (Jean-Laurent), lieutenant, E. M. 1re région ; 34 ans de services, 12 campagnes.
Ranchon (Maurice), lieutenant, E. M. 9e région ; 30 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Lerouge (André), capitaine, E. M. 7e région ; 29 ans de services, 16 campagnes.

Service de santé.

MÉDECINS

Dezest (Georges-Jean-Théophile), médecin commandant, 4e région ; 30 ans de services, 14 campagnes.
Lutz (Walter-Georges-Paul), médecin commandant, 6e région ; 28 ans de services, 11 campagnes.
Hollecker (Alphonse), médecin commandant, 9e région ; 24 ans de services, 16 campagnes.
Veyre (Paul), médecin lieutenant-colonel, 8e région ; 23 ans de services, 16 campagnes.
Mahoudo (Albert-René-Marie), médecin commandant, 3e région ; 22 ans de services, 13 campagnes.
Conry (Armand-Robert), médecin commandant, 9e région ; 25 ans de services, 9 campagnes.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Brosse (Georges-Emile), capitaine d'administration, 9e région ; 29 ans de services, 13 campagnes.

2° RAYÉS DES CADRES

Infanterie.

Castillard (André-Eugène), lieutenant ; 32 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité.
Noël (Pierre-Georges), lieutenant ; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Pouillat (Marcel-Emile), lieutenant ; 28 ans de services, 18 campagnes.
Ouadah Chérif ben Belkacem, lieutenant ; 30 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Billard (Jacques-Emmanuel-André-Marie), capitaine ; 31 ans de services, 10 campagnes.
Froissart (Gaston-Maurice), lieutenant ; 29 ans de services, 6 campagnes.
Balme (Noël-Julien-Augustin), lieutenant ; 26 ans de services, 10 campagnes.
Bridon (Georges), lieutenant ; 18 ans de services, 8 campagnes.

Arme blindée et cavalerie.

Guérin (André-Paul-Louis), sous-lieutenant ; 33 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Hauesberger (Pierre-Louis-Félicien), capitaine ; 23 ans de services, 8 campagnes.

Artillerie.

Nantou (André-Gaston-Athanase), lieutenant ; 29 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Duvignau (Joseph), lieutenant ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Dussutour (Jean-Roger), lieutenant ; 36 ans de services, 6 campagnes.

Train.

Raymond (Noël-Jean-Baptiste), lieutenant ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Chancellerie.

Félix (André), lieutenant ; 31 ans de services, 7 campagnes.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Wurtz (Jean), lieutenant ; 36 ans de services, 7 campagnes.
Boussard (Fernand-Emile-Jean), lieutenant ; 30 ans de services, 4 campagnes.

Matériel.

Bertrand (Marcel-Joseph), lieutenant ; 35 ans de services, 6 campagnes.

Génie.

Marquet (André-Henri-Adelin), lieutenant ; 30 ans de services, 1 campagne.
Chatrieux (Gabriel-Henri), lieutenant ; 31 ans de services, 6 campagnes.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Caruso (Antoine-Marius), lieutenant ; 38 ans de services, 13 campagnes.
Jeandu (Frédéric), chef de bataillon ; 25 ans de services, 10 campagnes.
Sejournet (Henri-Pierre), capitaine ; 22 ans de services, 9 campagnes.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Benesteau (Paul-Henri-Armand), lieutenant ; 29 ans de services, 16 campagnes.

3° DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Infanterie.

Curt (Louis-Henri), sergent, classe 1902, recrutement Bourgoin, mle 1259 ; 40 ans de services, 29 campagnes.
Mazzoni (Ange), adjudant-chef, classe 1911, recrutement Ajaccio, mle 1055 ; 28 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité
Caumeil (François), adjudant-chef, classe 1910, recrutement de Toulouse, mle 574 ; 29 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Rosieres (Edmond), adjudant-chef, classe 1910, recrutement de Nancy, mle 10101/00896 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Braconnay (Jean), adjudant, classe 1912, recrutement Annecy, mle 1241 ; 28 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Redon (Albert-Joseph-André), adjudant-chef, classe 1912, recrutement d'Avignon, mle 65 ; 28 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Baude (Alban-Jules), adjudant-chef, classe 1916, recrutement d'Auch, mle 870 ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Teissier (Emile-Auguste), adjudant-chef, classe 1914, recrutement de Montpellier, mle 2453 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Culioli (Jean-André), adjudant, classe 1914, recrutement d'Ajaccio, mle 2001 ; 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Cassius (Henri-René), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de Poitiers/Châtellerault, mle 18867/00542 ; 29 ans de services, 14 campagnes.

Artillerie.

Costa (Sauveur), 2e classe, classe 1913, recrutement d'Ajaccio, mle 01115 ; 33 ans de services, 20 campagnes. A été cité.
Boyer (André), maréchal des logis major, classe 1918, recrutement de Limoges, mle 18.371.02608 ; 41 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Claudin (Achille), adjudant-chef, classe 1908, recrutement de Bar-le-Duc, mle 800 ; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Segard (Fernand), adjudant, classe 1902, recrutement de Cambrai, mle 1589 ; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Favre (Maurice-Alexandre), adjudant, classe 1909, recrutement de Châtellerault, mle 1222 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Train.

Lefoll (Yves-Marie), adjudant-chef, classe 1912, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 664 ; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Cadre des agents de chancellerie.

Serandour (Jean-Baptiste-Adrien), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Guingamp-Saint-Brieuc, mle 30.222.00906 ; 29 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Cadre des agents des corps de troupes.

Fedi (André), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Constantine, mle 23.93.786 ; 32 ans de services, 20 campagnes. A été cité.
Frecon (Antoine-Jean-Etienne), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de Saint-Etienne, mle 2160 ; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Recrutement.

Gregoire (François-Antoine-Benoist), adjudant-chef, classe 1916, recrutement de Niort, mle 1860 ; 41 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Intendance.

Azaïs (Pierre-Marius), sergent-major, classe 1918, recrutement de Montpellier, mle 1635 ; 41 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Ordioni (Pasquin), adjudant-chef, classe 1904, recrutement de Toulon, mle 2230 ; 34 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Dupla (Raoul-Pierre), adjudant-chef, classe 1914, recrutement de Toulouse-Saint-Gaudens, mle 972 ; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Génie.

Bazin (André-Marcel), sergent-chef, classe 1895, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 260 ; 26 ans de services, 18 campagnes.
Emile (Gilbert-Armand), sergent-chef, classe 1928, recrutement d'Albi, mle 28.811.01093 ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Conte (Alfred-Gaston), sergent-major, classe 1923, recrutement de Tarbes, mle 1010 ; 34 ans de services, 22 campagnes.

Agents des corps de troupes.

Picard (Pierre-Elien-Macchabée), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de la Réunion, mle 28.974.1405 ; 29 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité.

Décrets du 11 janvier 1961 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent :

Bailleux (Camille-Jules), soldat de 2e classe, 271e régiment d'infanterie, mle 37/592/00198.
Barba (André-René), soldat de 2e classe, dépôt d'infanterie n° 204, mle 33/021/03443.
Barbet (Edmond), soldat de 2e classe, 56e régiment d'infanterie, mle 34/594/02619.
Barret (Adolphe-Alphonse), 2e canonnier, 101e régiment d'artillerie lourde, mle 31/592/02125.
Bastie (François-Jacques), sergent, 12e régiment de zouaves, mle 30/111/00161.
Bayges (Joseph), maréchal des logis, 1er régiment de cuirassiers mle 34/661/00189.
Belhache (André-Eugène), soldat de 2e classe, 51e régiment d'infanterie, mle 38/769/00089.
Benvegnu (Guilio), soldat de 2e classe, 220e régiment d'infanterie, mle 35/461/00573.
Bertrand (Henri-Léon), conducteur de 2e classe, 6e régiment du train, mle 34/751/01836.
Bertrand (Raymond-François), soldat de 2e classe, 143e régiment d'infanterie, mle 31/661/01318.
Bille (Henri), brigadier, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 42/660/06345.
Billier (Louis-Jean-Marie), soldat de 2e classe, dépôt d'infanterie n° 143, mle 39/711/01711.
Blancard (Maurice-Marie-Joseph-Elie), soldat de 2e classe, 45e régiment d'infanterie, mle 28/601/00319.
Bouchon (Raymond-Emile), sergent-chef, 87e bataillon du génie, mle 34/471/01467.
Boufflet (Marceau-Gustave-Jules), brigadier, 57e régiment d'artillerie, mle 33/801/02271.

Bouillon (Fernand-Eugène), soldat de 2e classe, 67e régiment d'infanterie, mle 38/021/01875.
Boyer (Henri-Roger-Gabriel), zouave de 1re classe, 2e bataillon de zouaves portés, mle 43/440/14871.
Brina Tahar, tirailleur de 2e classe, 17e régiment de tirailleurs algériens, mle 28/911/00867.
Brousse (Jacques-Charles), soldat de 2e classe, 55e régiment d'infanterie alpine, mle 33/661/01402.
Cahue (Jean), caporal-chef, 173e régiment d'infanterie alpine, mle 38/661/01202.
Cammage (Antoine), zouave de 2e classe, 13e régiment de zouaves, mle 30/661/00289.
Capo (Laurent), soldat de 2e classe, 17e régiment de tirailleurs algériens, mle 27/911/01677.
Catherine (Claude-René), soldat de 2e classe, 49e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 40061 au recrutement de Rouen.
Caudoux (Maxime-Edmond-Désiré-Marcel), 2e sapeur, 2e régiment du génie, mle 34/753/05484
Cazier (Auguste-Paul-Narcisse), zouave de 2e classe, 1er bataillon de zouaves, mle 43/271/04655.
Cholley (René-Marcel), caporal, 16e bataillon de chars de combat, mle 36/901/00570.
Coffineau (Clément-Léon-Tranquille-Noël), caporal, 208e régiment d'infanterie, mle 30/271/01281.
Corbeau (René-Joseph), 2e canonnier, 77e régiment d'artillerie, mle 40/101/00027.
Couchy (René-Robert), chasseur de 2e classe, 13e bataillon de chasseurs à pied, mle 43/750/29798.
Crampette (Jean-Bertrand), sergent, 3e régiment d'infanterie coloniale, mle 29/651/00127.
Dang-Dang, caporal-chef, 72e régiment d'infanterie de marine, mle 48/995/17229.
Daussin (Louis-Marcel), soldat de 2e classe, 67e régiment d'infanterie, mle 36/601/01071.
Devenon (Maxime), maître pointeur, 233e régiment d'artillerie lourde nord-africain, mle 38/753/03323.
Dhiba-Chahba Abdelkader, tirailleur de 1re classe, 17e régiment de tirailleurs, mle 29 M/911/00075.
Dufour (Denis-Gustave), soldat de 2e classe, 5/93e régiment d'infanterie, classe 1948, mle 48878 au recrutement de Valenciennes.
Duquesne (Eugène-Constant), soldat de 1re classe, 213e régiment d'infanterie, mle 27/754/03983.
Escoda (Antoine), soldat de 1re classe, 13e régiment d'infanterie, mle 37/661/00025.
Favier (Jean-Job-Aimé), gendarme, 8e légion *ter* de gendarmerie, classe 1944, mle 04677 au recrutement de Lyon.
Galeazzi (Antoine-François), sergent, 6e régiment interarmes d'outre-mer, mle 47/200/00431.
Garcia (Emile), soldat de 2e classe, 169e régiment d'infanterie de forteresse, mle 36/751/02802.
Gary (Fernand-Jacques-Joseph), sergent, 44e régiment d'infanterie coloniale, mle 31/661/01346.
Guerin (Kléber-Adrien-Alphonse), dragon de 2e classe, 8e régiment de dragons, mle 35/781/04677.
Guessab Mohammed, tirailleur de 2e classe, 17e régiment de tirailleurs algériens, mle 36/911/02110.
Gouerand (Raymond), maître ouvrier, compagnie du génie 19/2, mle 36/753/01803.
Hellec (Ferdinand-Louis-Marie), 2e canonnier, 35e régiment d'artillerie divisionnaire, mle 30/562/02296.
Jacquemin (Georges-Alexis), maître ouvrier, 45e bataillon de transmissions, mle 42/300/16466.
Jardin (Elie-André), sergent-chef, 3e bataillon des forces françaises de l'intérieur de la Drôme, classe 1940, mle 2075 au recrutement d'Avignon.
Klemann (Georges-Albert), caporal, 36e régiment d'infanterie, mle 31/769/01036.
Lasbouygues (Jean-Barthélémy), caporal, 41e régiment de marche d'infanterie coloniale, mle 31/461/00526.
Laumaille (Henri-Albert), caporal, 2e régiment d'infanterie, mle 30/141/00211.
Laval (Julien), 1er canonnier, 4e régiment d'artillerie, 51e batterie de défense contre avions, mle 30/461/00471.
Lefebvre (Roland), 2e canonnier, 40e régiment d'artillerie nord-africain, mle 33/601/01185.
Lefevre (André-Marcel), soldat de 2e classe, 431e régiment de pionniers, classe 1922, mle 103 au recrutement de Rouen.
Le Patezour (Yves-François-Marie), adjudant-chef, 71e bataillon du génie colonial, mle 32/222/00988.
Leseur (Marcel-Marie), chasseur de 2e classe, 11e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 41/390/14753.
Loiseau (Fortuné-Albert), caporal, 89e bataillon du génie, classe 1939, mle 1818 au recrutement d'Arras.
Marquilly (Fidèle-Jean-Baptiste), soldat de 2e classe, 33e régiment d'infanterie, mle 33/627/01992.
Martin (Paul), soldat de 2e classe, 1er bataillon du Charolais, mle 44/710/18064.
Matkissam, caporal-chef, 6e régiment interarmes d'outre-mer, mle 48/995/17675.
Maugisse (Paul-Henri), sergent, 39e régiment d'infanterie, mle 34/761/03788.
Maze (Yves-Laurent), sergent, régiment de marche Corrèze-Limousin, mle 33/292/04452.
Meda M'Vale, soldat de 2e classe, 7e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, mle 59/984/48193.
Merle de La Brugière de Laveaucoupet (Louis-Marie-François-Paul-Michel-Jules), aspirant, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 38/641/01451.
Messager (Pierre-Marie), soldat de 2e classe, forces françaises de l'intérieur, mle 40/292/00615.
Moine (Maurice), tirailleur de 2e classe, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, mle 39/251/01286.
Molinier (Louis-Joseph), sergent, 12e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 35/661/00576.
Murat (Paul-Lucien-Félix), adjudant-chef des forces françaises de l'intérieur, mle 29/461/00778.
Musquet (Marie-Clément-Vital), sergent, mission militaire française près le Gouvernement royal lao, classe 1952, mle 1217 au recrutement de la Guadeloupe.
N'Gaizona (Jonas), soldat de 2e classe, 70e régiment d'infanterie de marine, mle 59/994/10431.
Nouet (Jean-Baptiste), soldat de 2e classe, 2e régiment d'infanterie du Lot, mle 45/460/12262.
Oursoul (Louis), sergent-chef, 143e régiment d'infanterie, mle 30/661/00967.
Palmade (Gabriel-Théodore-Jacques), soldat de 1re classe, 401e régiment de défense contre avions, mle 37/661/00178.
Perrin (Raymond-Adolphe), brigadier-chef, 3e régiment de spahis marocains, mle 42/050/16866.
Pezet (Antoine-Georges), dragon de 2e classe, 15e régiment de dragons portés, mle 30/661/00656.
Picamal (Raphaël-Emmanuel-Côme), soldat de 2e classe, 11e bataillon de mitrailleurs, mle 30/661/01183.
Picot (Lucien-Pierre), soldat de 2e classe, forces françaises de l'intérieur, mle 46/410/55488.
Picot (Marcel-Albert), soldat de 2e classe, forces françaises de l'intérieur, mle 43/450/08287.
Pla (Lucien-Paulin-Justin), soldat de 1re classe, 44e régiment d'infanterie coloniale, mle 31/661/01469.
Ponsich (Pierre-Abel), sergent-chef, 24e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 30/661/00444.
Potin (Yves-Marie), caporal des forces françaises de l'intérieur, mle 42/220/22581.
Pouillon (Pierre-Antoine), soldat de 2e classe, dépôt d'infanterie n° 13, mle 28/517/01809.
Prud'homme (Lucien-Maurice-Joseph), 2e canonnier, 77e régiment d'artillerie, mle 22/101/01145.
Pugibet (Robert-Henri), agent technique de 1re classe, poudrerie nationale de Toulouse, mle 44/310/10967.
Raut (Jean-Léopold-Marie), caporal-chef, 7e bataillon du Morbihan, mle 34/562/02134.
Revel (Alfred-Léon-Louis), soldat de 1re classe, 33e régiment d'infanterie, mle 43/620/24741.
Risoud (Robert-Jean-Maurice), zouave de 2e classe, 2e bataillon de zouaves portés, mle 45/750/48277.
Roca (Jean-Pierre), soldat de 2e classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, mle 38/661/01111.
Salanie (Jean-Gabriel-Henri), soldat de 2e classe, 92e régiment d'infanterie, mle 38/461/00120.
Soulage (Jean-Raymond-Louis), soldat de 2e classe, 501e groupe de bataillons de chars, mle 31/461/00093.
Stenger (Edmond), chasseur de 2e classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 41/200/01006.
Stienne (Jean-Arthur-Georges), soldat de 2e classe, 39e régiment d'infanterie, mle 34/622/02625.
Tellier (Pascal-Julien-Marie), 2e canonnier, 35e régiment d'artillerie divisionnaire, mle 34/441/03570.
Tonico (Albert), soldat de 2e classe, 173e régiment d'infanterie alpine, mle 38/661/00176.
Vannier (Pierre-Gabriel), zouave de 2e classe, 2e bataillon de zouaves portés, mle 43/780/28196.
Verdie (Aimé), soldat de 2e classe, 173e régiment d'infanterie alpine mle 38/661/00244.
Belaïd Belkacem, sergent, 3e régiment de tirailleurs algériens, mle 01/93S/25 LM.

Par décret en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent :

Bourre (Louis-François-Marie), dragon de 2e classe, 24e bataillon de dragons à pied, mle 54/440/00491.

Deren (Gérard-Léon-Ghislain), sergent, 3/129e régiment d'infanterie, mle 52/590/11701.

Dubuquet (Jean-Claude-Julien-Jules), brigadier-chef, 1/27e régiment d'artillerie, mle 55/620/03086.

Gagneux (Christophe-Ernest-Louis-Marie), 1er sapeur transmetteur, 44e bataillon de transmissions, mle 55/490/01933.

Lafaye (Joseph-Jean-Baptiste), 2e sapeur mineur, 9e bataillon du génie, mle 53/230/01214.

Pruvost (Eugène-Henri-Auguste), 2e canonnier, 1/27e régiment d'artillerie, mle 55/620/01883.

Seynaeve (Daniel-Laurent), 2e canonnier, 1/27e régiment d'artillerie, mle 56/590/07466.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de la valeur militaire, les intéressés ayant été cités pour les mêmes faits.

Beccart (Bernard-Désiré), caporal, 30e bataillon de chasseurs portés, mle 58/620/06561.

Bouchaaba Abdelkader, soldat de 2e classe, 370e groupe de compagnies de transport, mle 59/910/11112.

Chebchoub Messaoud, caporal, 30e bataillon de chasseurs portés, mle 57/930/29267.

Dijoux (Alix-André), soldat de 2e classe, 1/9e régiment d'infanterie de marine, mle 59/974/02438.

Docquois (Raymond-Jean), soldat de 1re classe, 63e compagnie de réparation divisionnaire, mle 54/620/10063.

Geay (Charles), sergent, service de l'entraînement préparatoire et des réserves, détachement départemental n° 60/1, mle 58/250/00993.

Guyonnet (André-Auguste), caporal, 30e bataillon de chasseurs portés, mle 58/160/01167.

Kehoul Layachi, cavalier de 1re classe, 5e régiment de spahis, mle 57/930/34558.

Nana (Didier), soldat de 1re classe, 1/23e régiment d'infanterie de marine, mle 56/981/28340.

Nouaze (Jean-Baptiste-Georges), spahi de 2e classe, 5e régiment de spahis, mle 59/350/03604.

Ormanczyk (François), spahi de 1re classe, 5e régiment de spahis, mle 48/590/20279.

Babti Bagdad, caporal, 30e bataillon de chasseurs portés, mle 58/910/20388.

Rey (Jean-Claude), tirailleur de 2e classe, 1er bataillon de tirailleurs, mle 58/240/02441.

Royer (Bernard-Marie), caporal, 30e bataillon de chasseurs portés, mle 59/880/00353.

Sameud Yahia ben El Hadj, harki, harka du 2/22e régiment d'infanterie mle 60/910/31723.

Simier (Marcel-Robert), soldat de 1re classe, 8e régiment d'infanterie motorisé, mle 58/370/00598.

Régularisations.

Abdelli Tedjini, caporal, 2/5e régiment d'infanterie, mle 58/920/16256.

Albinet (Claude-Simon-Christian), soldat de 1re classe, 27e bataillon d'infanterie de marine, mle 58/810/01349.

Ancel (Pierre), chasseur de 1re classe, 4e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 59/750/03363.

Annane Mahammed, tirailleur de 2e classe, 5e bataillon de tirailleurs, mle 58/910/20775.

Belmiliani Belabbès, harki, harka du 1/12e régiment d'artillerie antiaérienne de marine.

Ben Bakretti Talha, chasseur de 2e classe, 4e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 59/920/29843.

Berwick (Jean-Marc), soldat de 1re classe, 52e compagnie de réparation divisionnaire d'infanterie, mle 58/510/01865.

Bordin (Serge-Valentin), soldat de 1re classe, 52e compagnie de réparation divisionnaire d'infanterie, mle 59/470/00852.

Bouhadda Abdallah, chasseur de 2e classe, 5e groupe de chasseurs à pied, mle 57/930/27839.

Busine (Jean-Georges), dragon de 1re classe, 4e régiment de dragons, mle 59/590/10568.

Carimati (Charles-Jean-Ernest), 2e sapeur mineur, 55e compagnie du génie, mle 59/420/01803.

Challab Mohamed, moghazni, service des affaires algériennes, mle 58/910/15213.

Charlier (Pierre-Louis-Henri), brigadier-chef, 1er régiment de chasseurs d'Afrique, mle 51/020/34614.

Cherfi Ahmed ben Aïssa, harki, harka du 1/22e régiment d'infanterie, mle 56/910/16741.

Coquemont (Marcel-Arsène-Emile), caporal-chef, 52e compagnie du génie de zone, mle 58/350/03819.

Dahmoune Aïssa ben Dahmane, harki, commando de chasse du 27e régiment de dragons, mle 50/910/04772.

Derbanne (Gabriel-Paul), sergent-major, compagnie de commandement du secteur d'Arris, mle 48/540/12813.

Dervin (Daniel-André), chasseur de 2e classe, 4e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 59/340/00108.

Duchene (Roger-Emile-Arthur), soldat de 2e classe, groupement de marche de la 11e demi-brigade parachutiste de choc, mle 59/690/02140.

Dupre (Roger-Clément-Etienne), soldat de 1re classe, 1er régiment d'infanterie de marine, mle 57/530/01349.

Fall (Albard), soldat de 1re classe, 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, mle 38.304 au recrutement de Dakar.

Ferraoune Djillali, dragon de 2e classe, 28e régiment de dragons, mle 60/919/00140.

Figaro (Dorothée-Simon), soldat de 1re classe, 3/9e régiment d'infanterie de marine, mle 56/971/01644.

Fillietaz (Marcel-Maurice-Auguste), sergent, 27e bataillon d'infanterie de marine, classe 1947, mle 13.905 au recrutement de Valenciennes.

Fondaroli (André-Alphonse), soldat de 1re classe, 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, mle 58/209/00098.

Gary (René-Joseph-Claude), brigadier, 226e compagnie de circulation routière, mle 59/340/00782.

Gautier (Michel-Louis-Marie), 1er canonnier, 1/404e régiment d'artillerie antiaérienne, mle 58/440/00207.

Gibrat (Henri), conducteur de 2e classe, groupe de transport n° 513, mle 56/460/00887.

Gnaedig (François-Auguste), 2e canonnier, 452e groupe d'artillerie antiaérienne légère, mle 58/670/02201.

Guillard (Charles-Bernard-Roland), maître ouvrier, 69e compagnie du génie de zone, mle 58/500/02139.

Guirautou (Christian-André), soldat de 1re classe, groupement de commandos parachutiste de réserve générale, mle 58/030/01349.

Haddadi Ali, harki, harka du 72e bataillon du génie, mle 60/910/38970.

Hamm (Maurice-Charles), caporal-chef, 1er régiment de chasseurs parachutiste, mle 59/670/01109.

Hamza Mohamed, soldat de 2e classe, 128e bataillon d'infanterie, mle 58/910/14532.

Jeanneau (Roger), caporal, 1/57e régiment d'infanterie, mle 58/330/02827.

Jehanno (Gérard-Louis), caporal, 2/9e régiment d'infanterie de marine, mle 59/780/06250.

Joray (Vincent-Paul-Marie), maréchal des logis, 1er régiment de spahis, mle 58/540/04462.

Lalmi Mohammed, soldat de 2e classe, 2/5e régiment d'infanterie, mle 59/910/29491.

Laouadi Ammar, zouave de 2e classe, 9e bataillon de zouaves, mle 59/930/20898.

Laplanche (Michel-Paul-Gaston), caporal-chef, 34e bataillon du génie, mle 59/770/02854.

Lardeur (Gaston-Albert), 1er canonnier, 1/18e régiment d'artillerie, mle 58/840/00685.

Lecarmure (Jacques-Adolphe), 2e sapeur mineur, 72e bataillon du génie, mle 59/780/08846.

Leseurre (Michel-Elie-Jules), soldat de 1re classe, 153e régiment d'infanterie motorisé, mle 59/100/00582.

Madaoui Oulhadj ben Boudjemaa, harki, harka du 2/2e régiment d'infanterie de marine, mle 58/930/24104.

Martiny (Joseph-René-Nicolas), maréchal des logis chef, 1/67e régiment d'artillerie, mle 49/210/17903.

Matene Mokhtar, tirailleur de 2e classe, 9e bataillon de tirailleurs, mle 57/910/26174.

Mercier (Rémy-Victor-Paul), maréchal des logis, 4e régiment de dragons, mle 58/530/00374.

Milesi (Yves), dragon de 2e classe, 13e régiment de dragons, mle 58/830/00405.

Mouellef Lemtaïche, chasseur de 2e classe, 27e bataillon de chasseurs alpins, mle 56/930/19400.

Oulbani Djelloul, tirailleur de 2e classe, 9e bataillon de tirailleurs, mle 57/910/24468.

Pontes (Joseph-Emile-Antoine), sergent, 23e régiment d'infanterie, mle 58/570/03962.

Prime (Gérard-Edouard), soldat de 2e classe, 60e compagnie de quartier général aéroportée, peloton mixte avions hélicoptères de la 10e division parachutiste, mle 59/750/13166.

Queyraud (Jacques-Modeste-Alphonse), 2e sapeur mineur, 960e compagnie mixte d'équipement et de camions bennes, mle 59/020/02483.

Remmal Brahim, soldat de 2e classe, 2/2e régiment d'infanterie de marine, mle 59/930/25404.

Rezkallah Lakhdar, chasseur de 1re classe, 4e régiment de chasseurs d'Afrique, mle 52/930/48868.

Rossignol (Jean-Paul-Raymond), soldat de 1re classe, 153e régiment d'infanterie motorisé, mle 58/170/02081.

Roustant (Lucien-René), chasseur de 2e classe, 1er régiment de chasseurs d'Afrique, mle 59/770/02477.

Sevrette (Robert-André-René), maréchal des logis, 27e escadron du train, mle 53/620/08930.

Strenta (Alfred), soldat de 2e classe, 54e bataillon des services, mle 58/920/13091.
Talbourdet (Joël-Joseph-Alban), soldat de 2e classe, école militaire d'infanterie de Cherchell, mle 56/140/00351.
Tali Belkacem, zouave de 2e classe, 9e bataillon de zouaves, mle 60/910/33100.
Tlaïbia Abderrhamane, conducteur de 2e classe, groupe de transport n° 535, mle 58/930/38648.
Torresan (Pierre-Joseph), conducteur de 1re classe, 27e escadron du train, mle 59/750/03247.
Traoré Koubouné, caporal-chef, 2/23e régiment d'infanterie de marine, mle 17.037 au recrutement de Kati.
Vabre (Henri-Gabriel), chasseur de 2e classe, 1er régiment de chasseurs d'Afrique, mle 60/690/02502.
Verjus (Edouard-Néville), soldat de 1re classe, 153e régiment d'infanterie motorisé, mle 58/100/01563.
Versyck (René-Félix), soldat de 2e classe, détachement du bataillon de Joinville, mle 60/750/26993.
Vittoz (Daniel-André), hussard de 1re classe, 1er régiment de hussards parachutistes, mle 59/740/01787.
Zahaf Slimane ben Laroussi, soldat de 1re classe, 2/131e régiment d'infanterie, mle 57/910/26244.
Zeguerrou Brahim, chasseur de 2e classe, 7e bataillon de chasseurs alpins, mle 58/930/46106.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de la valeur militaire.

Par décret en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 16 décembre 1960 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée, à titre posthume, aux militaires désignés ci-après :

ARMEE DE L'AIR

Chanaud (Jacques), soldat de 2e classe. Cette concession de la médaille militaire comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme. Elle annule la citation à l'ordre de l'armée aérienne accordée par ordre général n° 283 du 7 octobre 1960 du général de division aérienne commandant la 5e région aérienne.

De Castellan (Gilles-Marie-Georges), caporal.
Costantino (François-Marcel), caporal-chef.
Lemoine (Lucien-Albert), sergent.

Ces concessions de la médaille militaire comportent l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme. Elles annulent les citations à l'ordre de l'armée aérienne accordées par ordre général n° 285 du 21 octobre 1960 du général de division aérienne commandant la 5e région aérienne.

Andres (Jean-Claude), sergent. Cette concession de la médaille militaire comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme. Elle annule la citation à l'ordre de l'armée aérienne accordée par ordre général n° 286 du 4 novembre 1960 du général de division aérienne commandant la 5e région aérienne.

Par décret en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 14 décembre 1960 portant que la concession du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée, à titre posthume, au militaire de l'armée de l'air désigné ci-après :

Acacia (René-Victor), chasseur de 2e classe. Cette concession de la médaille militaire comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Décret du 11 janvier 1961 modifiant un précédent décret portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 11 janvier 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, est modifié comme suit un précédent décret portant concession de la médaille militaire, à titre posthume :

(Décret du 17 mai 1960, *Journal officiel* du 21 mai 1960.)

Régularisations.

Page 4621, 1re colonne, au lieu de : « Nogroche Mohamed Chérif, harki, harka du 6e régiment de spahis, mle 59/930/47765 », lire : « Negreche Mohammed Chérif, harki, harka du 6e régiment de spahis, mle 58/930/29407 ».

Décret du 11 janvier 1961 portant suspension des contrôles de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 11 janvier 1961, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre des armées, sont suspendus des contrôles de la médaille militaire :

Amberger (Erich), médaillé militaire du 20 août 1960 en qualité de caporal au 2e régiment étranger de parachutistes.

Mebarkia Lakhdar ben Mohamed, médaillé militaire du 30 décembre 1959 en qualité de soldat de 1re classe au groupement subdivisionnaire des unités territoriales de Sétif.

Schinkler (Kurt), médaillé militaire du 20 août 1960 en qualité de maréchal des logis au 1er régiment étranger de cavalerie.

Décret du 11 janvier 1961 portant titularisation dans les services extérieurs du ministère des armées (terre), au titre de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951, d'un agent ayant pris une part active et continue à la Résistance.

Par décret en date du 11 janvier 1961 :

M. Sevin (Maurice), agent sur contrat de 1re catégorie « A » au ministère des armées (air), est nommé et titularisé dans le cadre latéral d'ingénieurs civils des travaux d'armement du ministère des armées (terre) à compter du 27 mars 1952 et reclassé à cette date au 6e échelon de la 3e classe (indice brut 415), avec une ancienneté dans cet échelon de 1 an 3 mois 20 jours.

La titularisation de M. Sevin demeure subordonnée aux résultats des examens médicaux prévus par l'article 13 du décret n° 59-310 du 14 février 1959.

Décret du 11 janvier 1961 portant nomination et promotion d'officiers de réserve du service de santé de l'armée de terre.

Par décret en date du 11 janvier 1961 :

Sont nommés ou promus, pour prendre rang du 1er octobre 1959 :

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Au grade de médecin commandant de réserve.

MM. les médecins capitaines :

Herbeuval (René), 6e région.

Vermeille (Jean-Marie-Ignace-Frédéric), 6e région.

Au grade de médecin capitaine de réserve.

M. le médecin lieutenant Gremeaux (André-Emile-Augustin), 1re région.

Au grade de médecin sous-lieutenant de réserve.

MM. les médecins aspirants :

Janus (Jean-Paul), 6e région.

Vigezzi (Guy-Henri-Robert), 6e région.

Au grade de dentiste sous-lieutenant de réserve.

M. le dentiste aspirant Faure (Roland-Charles), 6e région.

Au grade de capitaine d'administration de réserve.

MM. les lieutenants d'administration :

Beros (Ernest), 1re région.

Betin (André-Hyacinthe-Marie), 3e région.

La date de prise de rang des médecins sous-lieutenants ci-dessus désignés est reportée, sans rappel de solde, au 1er octobre 1955 et les intéressés sont promus au grade de médecin lieutenant, pour prendre rang du 1er octobre 1957 (sans rappel de solde).

Décret du 11 janvier 1961 portant promotions dans les cadres actifs de l'armée de l'air.

Par décret en date du 11 janvier 1961, sont promus au grade de lieutenant, à titre définitif, dans les cadres actifs de l'armée de l'air, pour prendre rang du 1er janvier 1961, les sous-lieutenants :

I. — CORPS DES OFFICIERS DE L'AIR

Cadre navigant.

MM.
Flick (Walter).
Guilmeau (Paul-René-François-Lucien).
Richard (Emile-Joseph-Fernand).
Boussuat (Léon-Victor).
Dechelotte (André-Gilbert).

II. — CORPS DES OFFICIERS DES BASES DE L'AIR

MM.
Fresse (Gustave-Aimé).
Mosali (Hyacinthe-Albert).
Sorribes (Pierre-Georges-Henri).
Maurières (Camille-Pierre).
Maréchal (Raymond-Albert).
Derouineau (René-Georges-François).
Lacroix (Pierre-Adrien-Lucien).
Geindreau (Louis-François-Célestin).

III. — CORPS DES OFFICIERS MÉCANICIENS DE L'AIR

MM.
Robert (Henri).
Luttringer (Jacques-Henri-Lucien).
Loddo (Antoine).
Déjean (Georges-François).
Onfray (André-Pierre).

IV. — CORPS DES OFFICIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'AIR

MM.
Honeste (Pierre).
Pauthier (Georges-Marie).
Buvat (Raymond-Louis).

Décret du 11 janvier 1961 portant promotions automatiques dans le corps des officiers de réserve du service de santé de l'air.

Par décret en date du 11 janvier 1961, les dentistes sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent sont promus :

Au grade de dentiste lieutenant de réserve.

Rang du 1er novembre 1960.

M. Défossé (Claude-Gaston-Charles), X. 67097, C. M. A. 222.

Rang du 1er janvier 1961.

MM. Dumas (Claude-Marc-Antonin), X. 67546, C. M. A. 222.
Perriau (Jacques-Hugues-François), X. 67539, C. M. A. 225.
Robin (Joseph-Jean-Régis), X. 67545, C. M. A. 224.

Régies d'avances.

Par arrêté du ministre des armées (air) en date du 4 janvier 1961, la régie d'avances instituée auprès de l'entrepôt de l'armée de l'air n° 608, à Toulouse, est supprimée.

Par arrêté du ministre des armées (air) en date du 4 janvier 1961, le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur d'avances de l'entrepôt de l'armée de l'air n° 607, à Saint-Astier, est fixé à 90.000 NF.

Commission centrale des poudres.

Par arrêté du 10 janvier 1961 :

M. l'ingénieur général militaire de 2e classe des poudres Tavernier (P.-V.), directeur des poudres, est nommé président de la commission centrale du service des poudres, en remplacement de M. l'ingénieur général militaire de 1re classe Bechet (R.-P.-R.), placé dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. l'ingénieur principal militaire des poudres Le Roy (P.-P.-G.) est nommé secrétaire de la commission centrale du service des poudres, en remplacement de M. l'ingénieur en chef Fau (A.-J.-P.).

Commission d'expériences sur les poudres et armes de chasse.

Par arrêté du 10 janvier 1961 :

M. l'ingénieur en chef militaire de 1re classe des poudres Soumastre (J.-P.-B.) est nommé vice-président de la commission d'expériences sur les poudres et armes de chasse, en remplacement de M. l'ingénieur général militaire de 1re classe des poudres Bechet, placé dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Sont nommés membres de ladite commission :

M. le lieutenant-colonel Bombes de Villiers, chef du groupement « Poudres et explosifs » de la section technique de l'armée, en remplacement de M. le colonel Duchesne.

M. Carru (André), comme représentant de la Cartoucherie française, en remplacement de M. Marcadet.

M. Gautier-Parde, comme représentant des Etablissements Rey frères.

Administration centrale (air).

Par arrêté du 10 janvier 1961 :

M. Salle (Edouard), agent supérieur de 1re classe de l'administration centrale (air) du ministère des armées, est placé, sur sa demande, en disponibilité, sans traitement, pour une durée de trois ans, à compter du 1er novembre 1960, en application des dispositions de l'article 25 du décret du 14 février 1959.

Il est mis fin, à dater du 1er novembre 1960, à la mise en disponibilité de M. Salle, prononcée au titre de l'article 24, alinéa C, de l'arrêté du 23 mars 1960.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Délégation de signature.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature ;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 20 novembre 1959 portant délégation de signature à divers fonctionnaires de l'ambassade de France en Tunisie,

Décrète :

Art. 1er. — Le décret susvisé du 20 novembre 1959 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Raoul-Duval, ministre plénipotentiaire, délégation est donnée à M. Yves Teisseire, chargé de mission à l'ambassade de France à Tunis, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les décisions portant nomination des agents contractuels des services annexes de l'ambassade et les décisions portant octroi de secours à ces agents, les décisions prononçant la prise en charge par le budget de l'Etat des fonctionnaires et agents français des services tunisiens admis à quitter le service de l'Etat tunisien et les décisions portant octroi de secours dans le cadre des mesures d'assistance aux Français.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves Teisseire, la délégation qui lui est donnée à l'article 2 sera assurée par M. Toussaint Rossi, chargé de mission.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ

Par le Premier ministre :

Le ministre des affaires étrangères,
MAURICE COUVE DE MURVILLE.

Office des biens et intérêts privés.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Félix Combes, chef de groupe de section, 6e échelon (indice 450), du cadre provisoire des anciens fonctionnaires de l'office des biens et intérêts privés, est placé en position de service détaché sur un emploi de chargé de mission à l'ambassade de France à Tunis (indice 450) pour la période comprise entre le 1er juillet 1959 et le 31 janvier 1960.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Conditions d'intervention du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer pour la campagne caféière 1960-1961.

Le Premier ministre, le ministre d'Etat, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté,

Vu le décret n° 54-1021 du 14 octobre 1954 tendant à créer des caisses de stabilisation des prix dans les territoires d'outre-mer ;

Vu le décret n° 55-185 du 2 février 1955 portant création d'un fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer, modifié par ordonnance n° 58-901 du 24 septembre 1958 ;

Vu le décret n° 59-1203 du 23 octobre 1959 relatif à la gestion du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer et du fonds de soutien des textiles des territoires d'outre-mer,

Arrêtent :

Art. 1er. — En application de l'article 2 du décret du 2 février 1955 susvisé, le prix unique d'intervention du fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer est fixé pour la campagne caféière 1960-1961, compte tenu des cours internationaux et des disponibilités des caisses de stabilisation, au stade fob port principal d'embarquement, à 2,65 NF le kilogramme de café en ce qui concerne le Robusta « type courant » des territoires d'outre-mer, de la République du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Dahomey, de la République gabonaise et de la République du Togo, ainsi que le Kouilou « supérieur » de la République malgache.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1961.

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre d'Etat,
ROBERT LECOURT.

Le secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté,
JEAN FOYER.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Renouvellement de mandats d'administrateurs des banques nationalisées.

Par arrêté en date du 10 janvier 1961 sont renouvelés pour une période de quatre ans, à compter du 1er janvier 1961, les mandats de :

M. Delorme, administrateur du Crédit lyonnais.

M. Faye, administrateur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.

M. Davezac, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 26 décembre 1960, Mme Marthe Maleville, secrétaire d'administration de classe normale à l'administration centrale des finances, est placée en service détaché pour une période maximale de cinq ans, partant du 16 décembre 1958, en vue d'exercer des fonctions à la mairie de Montpellier.

Affaires économiques.

Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle, pour l'année 1959, des administrateurs civils des affaires économiques en fonctions en Algérie :

1 MM. Chouillou (Jacques) (sous-directeur).
2 Leyval (Albert) (service détaché).
3 Maissiat (Edouard).

Par arrêté du 11 janvier 1961, les administrateur civils de 1re classe, 3e échelon, des affaires économiques en fonctions en Algérie dont les noms suivent sont promus administrateurs civils de classe exceptionnelle à compter du 1er janvier 1959 :

MM. Chouillou (Jacques) (sous-directeur).
Leyval (Albert) (service détaché).
Maissiat (Edouard).

Direction générale des impôts.

Par arrêté en date du 11 janvier 1961, M. Ragus (Jean), inspecteur principal de 5e échelon des impôts, et M. Gérard (André), inspecteur principal de 3e échelon des impôts, ont été placés en service détaché d'office pour une période maximum de cinq ans, à compter du 31 décembre 1959, auprès du ministère des affaires étrangères pour être mis à la disposition du Gouvernement marocain au titre de l'assistance technique.

Economie nationale.

Par arrêté du 10 janvier 1961, M. Maurice Guernier, inspecteur de l'économie nationale, est, sur sa demande, placé en disponibilité pour une période de trois ans, à compter du 27 mars 1958, en application de l'article 25 du décret n° 59-309 du 14 février 1959.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 11 janvier 1961 sont abrogées, à compter du 5 décembre 1958, les dispositions de l'arrêté du 30 janvier 1956 portant détachement auprès du ministère de la France d'outre-mer, pour servir au Cameroun, de M. Marcel Lafarge, attaché adjoint à l'institut national de la statistique et des études économiques.

M. Marcel Lafarge est placé en service détaché auprès du Premier ministre pour exercer les fonctions de son grade au service des statistiques de l'Oubangui-Chari, pour la période du 5 décembre 1958 au 30 juin 1959 inclus.

M. Marcel Lafarge est maintenu en service détaché auprès du Premier ministre pour exercer les fonctions de son grade au service des statistiques de la République centrafricaine, pour la période du 1er juillet au 30 novembre 1959 inclus.

M. Marcel Lafarge est placé en service détaché auprès de la caisse centrale de coopération économique afin de remplir les fonctions d'expert auprès des Etats de la Communauté, pour une durée de deux ans, à compter du 1er décembre 1959.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Jean-Louis La Rosa, attaché adjoint à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé en position de détachement auprès de la caisse centrale de coopération économique afin de remplir les fonctions d'expert auprès des Etats de la Communauté pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 1960.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Pierre Soubie, administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé en position de détachement auprès de l'administration centrale des services de la France d'outre-mer, en qualité d'administrateur, pour la période du 1er juillet 1957 au 12 février 1958 inclus.

M. Pierre Soubie est placé en congé « sous les drapeaux » pour la période du 13 février 1958 au 15 mai 1960 inclus.

M. Pierre Soubie est placé en position de détachement auprès de la caisse centrale de coopération économique en vue d'accomplir une mission d'études dans les Etats de la Communauté, pour une durée d'un an, à compter du 16 mai 1960.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Rémy Clairin, administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé en service détaché auprès de la caisse centrale de coopération économique afin de remplir des fonctions d'expert auprès des Etats de la Communauté, pour une durée d'un an, à compter du 1er octobre 1959.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Jean Causse, administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé en service détaché auprès de la caisse centrale de coopération économique afin de remplir des fonctions d'expert auprès des Etats de la Communauté, pour une durée d'un an, à compter du 1er octobre 1959.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Guy Le Hegarat, administrateur à l'institut national de la statistique et des études économiques, en service détaché auprès des services de la Communauté pour exercer des fonctions de son grade au service des statistiques du Sénégal, est réintégré dans les cadres de l'institut national de la statistique et des études économiques à compter du 1er mars 1960.

M. Le Hegarat est placé en service détaché auprès de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en qualité de chargé de mission, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er mars 1960.

Services extérieurs du Trésor.

Par arrêté en date du 11 janvier 1961, M. Lambert (Pierre), inspecteur central du Trésor, a été placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 2 juillet 1958, auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions à la commission européenne de l'énergie atomique.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Délais en matière de dommages de guerre dans certains départements.

Le ministre de la construction,

Vu la loi du 28 octobre 1946 modifiée, et notamment son article 19,

Arrête :

Art. 1er. — Les sinistrés titulaires d'un dossier de dommages de guerre ayant donné lieu à une évaluation notifiée et afférente à des biens autres que mobilier d'usage courant ou familial et enregistré dans l'un des départements suivants :

Calvados, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Seine, Seine-Maritime, Seine-et-Oise,

sont tenus, si à la date de publication du présent arrêté ils n'ont pas entrepris la reconstitution de leur bien et s'ils n'ont pas été l'objet d'une mise en demeure de déposer leur projet de reconstitution avant le 1er octobre 1961.

Ils peuvent dans le même délai :

Soit présenter une demande de transfert ou de changement d'affectation de leur indemnité accompagnée d'un projet de reconstitution ;

Soit présenter une demande d'autorisation de mutation ;

Soit demander l'indemnité d'éviction en précisant s'ils désirent qu'elle soit réglée sous forme de titres ou de rente viagère.

Les sinistrés qui, au 1er octobre 1961, n'auront pas fait connaître leur choix et fourni les pièces nécessaires à l'instruction du dossier, recevront l'indemnité d'éviction prévue à l'article 19 de la loi du 28 octobre 1946 modifiée.

Art. 2. — En cas de rejet d'une demande de transfert, de changement d'affectation ou d'autorisation de mutation formulée en application de l'article 1er ci-dessus, les sinistrés devront, dans un délai de trois mois à compter de la notification de ce rejet, présenter un projet de reconstitution ou une demande d'indemnité d'éviction en précisant s'ils désirent que celle-ci soit réglée sous forme de titres ou de rente viagère. Faute de l'avoir fait dans le délai imparti, ils recevront l'indemnité d'éviction.

Art. 3. — Si une mutation a été autorisée, le cédant doit, dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'autorisation, présenter au directeur départemental de la construction l'acte constatant la mutation.

A défaut de cette production, la demande de mutation est réputée rejetée à l'expiration dudit délai, et le sinistré est soumis aux obligations résultant de l'article précédent.

Art. 4. — Le directeur des dommages de guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 janvier 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
CLAUDE LASRY.

Services extérieurs.

Par arrêté du 2 janvier 1961, les dispositions de l'arrêté du 15 juillet 1960 admettant, à titre personnel, à compter du 21 décembre 1959, M. Heuchel (André), vérificateur technique temporaire, au bénéfice des dispositions de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires sont rapportées.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 10 janvier 1961 portant admission à la retraite d'un ingénieur général des ponts et chaussées.

Par décret en date du 10 janvier 1961, M. Despujols (Marcel), ingénieur général des ponts et chaussées, 1re classe, 2e échelon, est admis, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, à compter du 9 février 1961.

Transport et manutention des matières dangereuses ou infectes.

EMBALLAGE DES OXYDES ET SELS DE PLOMB ET DES PRÉPARATIONS QUI EN CONTIENNENT (ART. 740 *ter*) (MATIÈRES DANGEREUSES 1960, N° 32)

Le ministre des travaux publics et des transports,

Vu la loi n° 263 du 5 février 1942 relative au transport et à la manutention des matières dangereuses ou infectes ;

Vu l'arrêté du 15 avril 1945 approuvant le règlement pour le transport des matières dangereuses et infectes par chemins de fer, par voies de terre et par voies de navigation intérieure ;

Vu l'article 2 (3e alinéa) de l'arrêté du 11 octobre 1948 relatif à la composition de la commission chargée de l'application et de la revision des règlements applicables au transport des matières dangereuses et infectes et à leur manutention dans les ports maritimes,

Arrête :

Article unique. — Le texte de l'article 740 *ter* du règlement du 15 avril 1945 pour le transport des matières dangereuses est remplacé par le suivant :

« Les matières du gr. 41.411 seront contenues :

« *a*) Soit dans des emballages en fer ou en bois ou dans des fûts en carton compact ;

« *b*) Soit dans des sacs en papier à cinq épaisseurs, dont quatre épaisseurs de papier GC, 72 g, de la norme NF-Q 12-005 et une épaisseur de papier imperméabilisé.

« La fermeture des sacs pourra être :

« Cousue et une bande de papier Kraft y sera collée après fermeture pour éviter tout tamisage ;

« Réalisée par une valve ; celle-ci sera soigneusement repliée à l'intérieur et maintenue dans cette position par une lamelle métallique ou par collage.

« Le poids d'un sac en papier ne pourra excéder 50 kg et cet emballage ne sera admis que pour les envois par chargement homogène ».

Fait à Paris, le 23 décembre 1960.

Le ministre des travaux publics et des transports,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des transports terrestres,
PIERRE CALLET.

Travaux d'aménagement, de déviation, d'élargissement ou de rectification de routes nationales (déclarations d'utilité publique).

Par arrêté du 5 janvier 1961, est modifié et complété comme suit l'arrêté en date du 10 octobre 1960 déclarant d'utilité publique l'élargissement de la R. N. 389 sur le territoire de la commune de Monthermé (Ardennes).

Sont déclarés immédiatement cessibles, conformément au plan parcellaire, les terrains et bâtiments ci-après désignés :

NUMERO du plan parcellaire.	CADASTRE section A.	PROPRIETAIRES	NATURE de l'immeuble.	SURFACE à acquérir.	OBSERVATIONS
4	100 p - 101, n. i., 102 p.	Brasserie Robert, Société Veuve Henri Jacquemin et Cie Siège social : 17, rue Pasteur, à Monthermé (Ardennes).	Bâtiment ..	153 m².	Emprise R. N.
			Passage....	47 m².	Emprise R. N.
5	100 p - 101 p, n. i.	Brasserie Robert, Société Veuve Henri Jacquemin et Cie.	Bâtiment ..	281 m².	Jusqu'au chemin de halage.
			Cour.....	66 m².	
7	102 p.....	Brasserie Robert, Société Veuve Henri Jacquemin et Cie.	Passage....	5 m².	

Classement, déclassement ou reclassement de sections de routes (voiries nationale, départementale et communale).

Par arrêté du 5 janvier 1961 :

Est déclassée et reclassée dans la voirie communale de Saint-Priest-en-Jarez la section délaissée de la route nationale n° 82 comprise entre les P. K. 65,497 et 65,677 et représentée en teinte violette sur le plan qui restera annexé au présent arrêté.

Est déclassée et reclassée dans la voirie communale de Saint-Etienne la section délaissée de la route nationale n° 82 comprise entre les P.K. 65,577 et 66,177 et représentée en teinte jaune sur le plan précité.

Affectation définitive au ministère des travaux publics et des transports d'un terrain situé à Saint-Michel-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).

Par arrêté du 5 janvier 1961, est affecté, à titre définitif, au ministère des travaux publics et des transports (direction des routes et de la circulation routière), en vue de la création d'un dépôt permanent de matériaux de viabilité pour les besoins du service local des ponts et chaussées, un terrain d'une superficie de 3.200 mètres carrés situé à Saint-Michel-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) et cadastré section B, n° 424 *ter*, tel que ce terrain figure en teinte jaune sur le plan annexé au présent arrêté.

Comité consultatif institué auprès de l'office national de la navigation.

Par arrêté du 10 janvier 1961, sont nommés, pour une durée de quatre ans, à compter du 1er janvier 1961, membres du comité consultatif institué auprès de l'office national de la navigation par l'article 5 du décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 :

Au titre de représentant du ministre des finances et des affaires économiques.

Le directeur général des prix et des enquêtes économiques ou son représentant.

Au titre de représentant du ministre de l'industrie.

Le directeur des mines ou son représentant.

Au titre de directeurs régionaux de la navigation.

M. Fernand Dumas, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur régional de la navigation à Lille.

M. Jean Thenault, ingénieur en chef des ponts et chausées, directeur régional de la navigation à Paris.

Au titre de représentants des entreprises artisanales de la navigation intérieure.

M. Roger Blanckaert, secrétaire général du syndicat unique de la batellerie.

M. René François, président du syndicat national des patrons bateliers.

M. Marcel Normand, secrétaire général du syndicat de la batellerie artisane.

M. Raymond Regnoux, secrétaire général du syndicat professionnel des artisans bateliers.

Au titre de représentants des entreprises non artisanales de la navigation intérieure.

M. André Bougenot, président de l'association nationale de la navigation fluviale.

M. Philippe Borde, administrateur, directeur général de l'union normande.

M. Georges Garinet, président de l'association des transporteurs par eau de la région du Nord.

M. Edouard de Percin, administrateur, directeur général de la compagnie générale de navigation H. P. L. M.

Au titre de représentant des courtiers de fret.

M. Ramsès Coudoux, président de l'union fédérale des chambres syndicales de courtiers de fret de France.

Au titre de représentant des compagnies de remorquage et de traction sur berges.

Le président directeur général de la Compagnie générale de traction sur les voies navigables.

Au titre de représentant des entreprises de navigation rhénane.

M. Pierre Brousse, président directeur général de la Compagnie générale pour la navigation du Rhin.

Au titre de représentants des salariés de la batellerie.

M. Désiré Brest, secrétaire de la fédération nationale des ports et docks (C. G. T.).

M. Roger Goupil, vice-président de la fédération de la batellerie (C. F. T. C.).

M. Roger Piquemal, secrétaire général de la fédération nationale des ports et docks et assimilés (C. G. T.-F. O.).

Au titre de représentants des utilisateurs des transports par navigation intérieure.

M. René Terrel, président de la conférence nationale des usagers des transports.

M. Louis Benilan, président de l'union des chargeurs fluviaux de l'Est.

M. Jean Cayla, président de l'union des chargeurs du Nord.

M. Pierre Piketty, secrétaire général de l'union nationale inter professionnelle des matériaux de construction et produits de carrières.

M. André Rauscher, représentant de l'union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole.

M. Albert Viala, directeur général de l'association technique de l'importation charbonnière.

M. Jean Walch, directeur délégué aux Charbonnages de France.

Aviation civile.

Par arrêté du 11 janvier 1961, M. Couderc (Jean), administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, est promu administrateur de classe exceptionnelle à compter du 1er avril 1960.

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 4 janvier 1961, M. Besson (Pierre), ingénieur général des ponts et chaussées, 2e classe, a été mis, à compter du 1er décembre 1960, à la disposition du ministère de l'industrie pour occuper un emploi de son grade à la direction du gaz et de l'électricité, en remplacement de M. Crescent, ingénieur général des ponts et chaussées, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 10 janvier 1961, M. Morel (Jacques), ingénieur des ponts et chaussées de 2e classe, 7e échelon, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité pour une période de trois ans éventuellement renouvelable.

Les présentes dispositions prennent effet au 1er juin 1960.

Travail et main-d'œuvre des transports.

Par arrêté du 4 janvier 1961, M. Joubert (Gustave), contrôleur général du travail et de la main-d'œuvre des transports, a été chargé de la mission d'exercer les fonctions d'inspecteur général du travail et de la main-d'œuvre des transports.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 11 janvier 1961 conférant l'honorariat à un professeur (enseignement supérieur).

Par décret en date du 11 janvier 1961, le titre de professeur honoraire de l'école nationale des langues orientales vivantes est conféré à M. Alfred Fichelle, ancien professeur à cette école.

Règlement de l'école des hautes études commerciales.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 56-931 du 14 septembre 1956 portant codification des textes législatifs concernant l'enseignement technique ;

Vu le décret du 16 janvier 1923 portant reconnaissance par l'Etat de l'école des hautes études commerciales ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 1933, modifié par l'arrêté du 22 juillet 1939 ;

Vu l'arrêté du 7 août 1958, modifié ou complété par les arrêtés des 22 octobre 1958, 25 et 26 mai 1959 et 17 novembre 1959 ;

La section permanente du conseil de l'enseignement technique entendue ;

Sur la proposition du directeur des enseignements techniques et professionnels,

Arrête :

Art. 1er. — Les articles 13 et 14 de l'arrêté du 7 août 1958 portant règlement de l'école des hautes études commerciales et relatifs au régime des études de cet établissement sont abrogés et remplacés par les articles suivants :

« *Art.* 13 nouveau. — A la fin de l'année scolaire, le jury autorise chaque élève à poursuivre sa scolarité ou le lui refuse.

« A la fin de la première année, peuvent continuer les élèves qui ont obtenu simultanément :

« Une moyenne d'examen de 10/20.

« Une moyenne de travail de 10/20.

« Une moyenne au moins égale à 8/20 dans chaque discipline.

« Le jury peut autoriser les élèves ne remplissant pas dans deux disciplines au maximum la troisième condition à subir dans ces disciplines de nouvelles épreuves de contrôle dans la semaine qui précède la rentrée.

« Les notes obtenues à ces épreuves supplémentaires sont substituées à la moyenne des notes des trois examens de contrôle de l'année et les moyennes dans ces disciplines recalculées avec ces données.

« Sauf en cas d'interruption pour raison de force majeure, aucun élève n'est autorisé à redoubler sa première année d'école.

« A la fin de la deuxième année, les élèves sont autorisés à passer en troisième année sous les mêmes conditions.

« Mais ils ne peuvent être autorisés à subir à nouveau des épreuves supplémentaires de contrôle dans des disciplines où ils les auraient déjà subies en première année.

« Les élèves de seconde année qui n'auraient pas satisfait aux conditions ci-dessus et dont les moyennes d'examen et de travail seraient égales ou supérieures à 9,5/20 pourront être autorisés à redoubler sur avis favorable du jury et après décision du conseil de l'école.

« *Art.* 14 nouveau. — L'attribution du diplôme de fin d'études est proposée au ministre de l'éducation nationale pour les élèves qui remplissent les conditions suivantes :

« Pour les exercices de chacune des trois années :

« Moyenne d'examen de 10/20.

« Moyenne de travail de 10/20.

« Moyenne dans chaque discipline au moins égale à 8/20.

« Aux élèves qui n'auront pas satisfait aux trois conditions exigées pour l'obtention du diplôme, il pourra être délivré, après délibération du jury, un certificat de fin d'études. En aucun cas ce certificat ne pourra être attribué à un élève dont les moyennes d'examen et de travail sont inférieures à 9,5/20.

« Le classement de sortie est effectué en tenant compte des moyennes obtenues dans les trois années d'études affectées des coefficients suivants :

« 2 aux moyennes de première année entrant dans le calcul.

« 2 aux moyennes de deuxième année entrant dans le calcul.

« 3 aux moyennes de troisième année entrant dans le calcul ».

Art. 2. — L'article 15 de l'arrêté précité est complété par un second alinéa ainsi conçu :

« Le certificat de fin d'études, conforme au modèle annexé, est signé par le président du jury, le président de la commission administrative de l'école et le directeur de l'école (1) ».

Art. 3. — Le directeur des enseignements techniques et professionnels est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 décembre 1960.

Pour le ministre de l'éducation nationale
par intérim et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

(1) Le texte du certificat sera inséré au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale.

Date et modalités des élections pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire centrale des instituteurs.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 59-307 du 14 février 1959 portant règlement d'administration publique et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 21 mai 1948 portant constitution de commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement du premier degré,

Arrête :

Art. 1er. — La date des élections pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire centrale des instituteurs est fixée au mardi 14 mars 1961.

Art. 2. — Les listes des candidats devront être déposées au ministère de l'éducation nationale (direction des enseignements élémentaires et complémentaires) au plus tard le jeudi 16 février 1961.

Ces listes seront publiées au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale et seront communiquées par les soins des inspecteurs d'académie à tous les chefs d'établissements d'enseignement primaire public de leur circonscription.

Art. 3. — Les élections à la commission administrative paritaire centrale se font par correspondance suivant les mêmes modalités que pour les élections aux commissions administratives paritaires départementales.

Art. 4. — Il est créé un bureau de vote spécial auprès de chaque inspecteur d'académie ; le bureau est présidé par l'inspecteur d'académie assisté du directeur de l'école normale et d'un inspecteur primaire. Il comprend, en outre, un représentant de chaque liste en présence. Il se réunit dans un local accessible au public à une date fixée à l'avance et portée à la connaissance des électeurs.

Le président émarge sur la liste électorale au regard du nom des électeurs qui ont envoyé leurs suffrages et dépose dans l'urne les bulletins sous pli cacheté. Le bureau procède ensuite au dépouillement.

Un procès-verbal détaillé, conforme aux instructions qui seront ultérieurement données à ce sujet, est établi et indique les résultats du scrutin pour le département. Il mentionne les incidents qui ont pu intervenir au cours du dépouillement et il est signé par tous les membres présents du bureau de vote.

Le procès-verbal est transmis au ministère de l'éducation nationale (direction des enseignements élémentaires et complémentaires) sous pli recommandé.

Art. 5. — Il est créé une section de vote dans les écoles de plus de dix classes. Les bulletins collectés par la section de vote seront transmis sous pli recommandé le mercredi 15 mars 1961 par les soins du directeur de l'école à l'inspecteur d'académie avec la liste dûment émargée des électeurs. L'envoi devra mentionner de façon très apparente « Elections à la commission administrative paritaire centrale des instituteurs ». Les bulletins qui seraient collectés en dehors du local de la section de vote ne seront pas comptés.

Art. 6. — Au jour fixé pour les élections, chaque électeur insère son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée sans signe extérieur. Il dépose son bulletin de vote dans l'urne de la section de vote puis émarge la liste électorale. Dans le cas où il n'existe pas de section de vote, l'électeur place cette enveloppe sous un second pli cacheté portant extérieurement et très lisiblement la mention « Elections à la commission administrative paritaire centrale des instituteurs » et adresse le tout avec une note indiquant ses nom, prénoms et fonctions, sous pli recommandé et en franchise, à l'inspecteur d'académie.

Le panachage est autorisé mais les bulletins de vote portant désignation de candidatures non déclarées seront considérés comme nuls. Le cachet de la poste fera foi de la date d'expédition des plis adressés à l'inspecteur d'académie.

Art. 7. — Les résultats et les votes individuels sont centralisés au ministère de l'éducation nationale par un bureau de vote central composé du directeur des enseignements élémentaires et complémentaires, président, assisté de deux inspecteurs généraux ou inspecteurs de l'académie de Paris et des candidats habilités à représenter chaque liste. Ce bureau se réunit à une date fixée par le ministre de l'éducation nationale au plus tard quatre semaines après la date du scrutin dans un local accessible au public.

Art. 8. — Les résultats du scrutin sont publiés immédiatement au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale.

Fait à Paris, le 3 janvier 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

Date et modalités des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires départementales des instituteurs.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 59-307 du 14 février 1959 portant règlement d'administration publique et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 21 mai 1948, modifié par l'arrêté du 12 août 1948, portant constitution des commissions administratives paritaires départementales des instituteurs,

Arrête :

Art. 1er. — La date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires départementales des instituteurs est fixée au mardi 14 mars 1961.

Art. 2. — Les listes des candidats, établies conformément à l'article 15 du décret du 14 février 1959, devront être remises aux inspecteurs d'académie au plus tard le jeudi 16 février 1961.

Elles comprendront dix noms en une liste pour les départements et trente noms en une liste pour le département de la Seine. Les intéressés auront dû exercer leurs fonctions dans le département depuis trois mois au moins à la date du scrutin.

Art. 3. — Les listes des candidats seront réparties par les soins des inspecteurs d'académie en nombre suffisant dans tous les établissements d'enseignement primaire public du département. Elles devront être affichées dans chacun de ces établissements au moins huit jours avant la date du scrutin.

Chaque inspecteur d'académie devra, en outre, adresser aux instituteurs de son département en position de service détaché soit dans la métropole, soit dans les départements et territoires d'outre-mer, dans les Etats de la Communauté ou à l'étranger, les listes en présence afin qu'ils puissent voter par correspondance, conformément aux dispositions des articles 12, 17 et 19 du décret du 14 février 1959.

Art. 4. — La liste des électeurs appelés à voter dans le ressort de l'inspection académique sera dressée par l'inspecteur d'académie et sera portée à la connaissance des intéressés par publication ou par affichage.

L'inspecteur d'académie statuera sans délai sur les réclamations qui pourraient être formulées au sujet de la liste électorale.

Art. 5. — Il est créé auprès de chaque inspection académique un bureau de vote présidé par l'inspecteur d'académie et assisté d'un inspecteur primaire. Ce bureau comprend un représentant de chaque liste en présence.

Art. 6. — Il est créé une section de vote dans les écoles de plus de dix classes. Les bulletins, collectés par la section de vote, seront transmis par pli recommandé et en franchise le 15 mars 1961, par les soins du directeur de l'école, à l'inspecteur d'académie avec la liste dûment émargée des électeurs. L'envoi devra mentionner de façon très apparente « Elections à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs ». Les bulletins qui seraient collectés en dehors du local de la section de vote ne seront pas comptés.

Art. 7. — Au jour fixé pour les élections, chaque électeur insère son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée sans signe extérieur. Il dépose son bulletin de vote dans l'urne de la section de vote, puis émarge la liste électorale. Dans le cas où il n'existe pas de section de vote, il place cette enveloppe sous un second pli cacheté portant extérieurement et très lisiblement la mention « Elections à la commission administrative paritaire départementale des instituteurs » et adresse le tout, avec une note indiquant ses nom, prénoms et fonctions, sous pli recommandé et en franchise, à l'inspecteur d'académie.

Art. 8. — Le panachage est autorisé, mais les bulletins de vote portant désignation de candidatures non déclarées seront considérés comme nuls. Le cachet de la poste fera foi de la date d'expédition des plis adressés à l'inspecteur d'académie.

Art. 9. — Au jour fixé pour le dépouillement et dans un local accessible au public, l'inspecteur d'académie, assisté du bureau, ouvre les plis cachetés, émarge sur la liste électorale en regard des noms des électeurs qui ont envoyé leurs suffrages et dépose dans l'urne les enveloppes contenant le bulletin de vote.

Le bureau procède ensuite au dépouillement et à l'attribution des sièges suivant les modalités indiquées par les articles 20 et 21 du décret du 14 février 1959.

Fait à Paris, le 3 janvier 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE ESCOUBE.

Jeunesse et sports.

Par arrêté en date du 21 novembre 1960, M. Chaubaron (Marcel), inspecteur de la jeunesse et des sports au service départemental du Puy-de-Dôme, est muté, à titre provisoire, au service départemental de la jeunesse et des sports du Loiret, à compter du 15 octobre 1960.

Par arrêté en date du 12 décembre 1960, M. Heger (Pierre), inspecteur de la jeunesse et des sports en congé de longue durée, placé en position de disponibilité d'office pour la période du 1er avril au 10 mai 1960, est réintégré dans ses fonctions à compter du 11 mai 1960 et affecté pour raisons de service et à titre provisoire au service départemental de la jeunesse et des sports du Nord, avec effet financier du 11 mai 1960.

Par arrêté en date du 14 décembre 1960, M. Botte (Gabriel), inspecteur de la jeunesse et des sports au service départemental de la Manche, est chargé de l'intérim des fonctions de chef du service départemental de la jeunesse et des sports de l'Orne. M. Botte percevra, à ce titre, les indemnités d'intérim à compter du 19 octobre 1960.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Décret du 11 janvier 1961 prolongeant la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures dit « Permis de l'Adour maritime » au profit de la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S. A. F. R. E. P.).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie,

Vu la pétition en date du 27 mai 1960, rectifiée le 17 novembre 1960, par laquelle la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole, dont le siège social est à Paris (7e), 12, rue Jean-Nicot, sollicite la prolongation pour une durée de trois ans de la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de l'Adour maritime », qui lui a été accordé par décret du 30 septembre 1957 sur partie des départements des Landes et des Basses-Pyrénées ;

Vu les plans, pouvoirs, engagements et autres pièces produites à l'appui de cette pétition ;

Vu les rapport et avis des ingénieurs des mines de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux en date du 28 juin 1960 ;

Vu l'avis du préfet des Landes en date du 30 juin 1960 ;

Vu l'avis du préfet des Basses-Pyrénées en date du 7 juillet 1960 ;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 17 octobre 1960 ;

Vu le code minier ;

Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 modifié portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux ;

Vu le décret du 30 septembre 1957 accordant à la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures, dit « Permis de l'Adour maritime »,

Décrète :

Art. 1er. — La validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de l'Adour maritime » accordé à la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S. A. F. R. E. P.) est prolongée jusqu'au 3 octobre 1963 à l'intérieur d'un périmètre d'une superficie de 227 kilomètres carrés environ portant sur partie des départements des Landes et des Basses-Pyrénées.

Art. 2. — Conformément au plan au 1/200.000 annexé au présent décret, le périmètre de ce permis est constitué, sauf indications contraires, par les arcs de méridiens ou de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

AM 1 Intersection du parallèle 48,3 gr N et de la ligne droite joignant le clocher de la cathédrale de Pau au clocher de la cathédrale Sainte-Marie, à Bayonne.

AM 2	4,1 gr W		48,3	gr N.
AM 3	4,1 gr W		48,35	gr N.
AM 4	4 gr W		48,35	gr N.
AM 5	4 gr W		48,4	gr N.
AM 6	3,8 gr W		48,4	gr N.
AM 7	3,8 gr W		48,3	gr N.
AM 8	3,9 gr W		48,3	gr N.

AM 9 Intersection du méridien 3,9 gr W et de la ligne droite définie en AM 1

AM 9 AM 1 Ligne droite.

Art. 3. — Les prévisions de dépenses correspondant aux programmes de recherches successivement présentés et les dépenses faites seront rendues comparables à l'effort financier minimal souscrit de 4.280.000 NF en multipliant leur montant par le coefficient i ci-dessous :

$$i = 0{,}5 \left(\frac{S_0}{S_1} + \frac{M_0}{M_1} \right)$$

où

S représente le salaire horaire des ouvriers de la construction mécanique et électrique (France entière) ;

M l'indice général des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques,

tels que les constate le Bulletin mensuel de l'institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.).

S_1, M_1 sont les valeurs de ces éléments à la date des prévisions de dépenses ou des dépenses faites ;

S_0, M_0 leurs valeurs au 3 octobre 1960, date de départ de la nouvelle période de validité.

Le même coefficient multiplicateur i sera utilisé pour apprécier la valeur du nouvel effort financier minimal que devra souscrire le titulaire du permis s'il demande la prolongation de celui-ci dans les conditions prévues par le code minier.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et, par les soins des préfets et aux frais du titulaire du permis, affiché dans les préfectures des Landes et des Basses-Pyrénées et inséré dans un journal de chacun desdits départements.

Fait à Paris, le 11 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'industrie,

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Décret du 11 janvier 1961 prolongeant la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures dit « Permis de Biarritz » au profit de la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S. A. F. R. E. P.).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie,

Vu la pétition en date du 29 juin 1960, rectifiée le 17 novembre 1960, par laquelle la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S.A.F.R.E.P.), dont le siège social est à Paris (7e), 12, rue Jean-Nicot, sollicite la prolongation pour une durée de trois ans de la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux accordé par décret du 4 novembre 1957 sur partie du département des Basses-Pyrénées ;

Vu les plans, pouvoirs, engagements et autres pièces produits à l'appui de cette pétition ;

Vu les rapport et avis des ingénieurs des mines de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux en date du 10 août 1960 ;

Vu l'avis du préfet des Basses-Pyrénées en date du 20 août 1960 ;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 17 octobre 1960 ;

Vu le code minier ;

Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 modifié portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux ;

Vu le décret du 4 novembre 1957 accordant à la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S.A.F.R.E.P.) un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures dit « Permis de Biarritz »,

Décrète :

Art. 1er. — La validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Biarritz » accordé à la Société anonyme française de recherches et d'exploitation de pétrole (S.A.F.R.E.P.) est prolongée jusqu'au 5 novembre 1963 à l'intérieur d'un périmètre d'une superficie de 160 kilomètres carrés environ portant sur partie du département des Basses-Pyrénées.

Art. 2. — Conformément au plan au 1/200.000 annexé au présent décret, le périmètre de ce permis est constitué, sauf indications contraires, par les arcs de méridiens ou de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

B 1 4,2 gr W 48,2 gr N ;
B 2 4,2 gr W 48,3 gr N ;
B 3 Intersection du parallèle 48,3 gr N et de la ligne droite joignant le clocher de la cathédrale de Pau au clocher de la cathédrale Sainte-Marie, à Bayonne.
B 3 B 4 Ligne droite.
B 4 Intersection du méridien 3,9 gr W et de la ligne droite définie en B 3 ;
B 5 3,9 gr W 48,25 gr N ;
B 6 3,95 gr W 48,25 gr N ;
B 7 3,95 gr W 48,2 gr N.

Art. 3. — L'effort financier minimal à développer par le titulaire pendant la deuxième période de validité du permis sera de 3.325.000 NF. Les prévisions de dépenses correspondant aux programmes de recherches successivement présentés et les dépenses faites seront rendues comparables à cet effort financier minimal en multipliant leur montant par le coefficient i ci-dessous :

$$i = 0{,}5 \left(\frac{S_0}{S_1} + \frac{M_0}{M_1} \right)$$

où

S représente le salaire horaire des ouvriers de la construction mécanique et électrique (France entière) ;

M l'indice général des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques,

tels que les constate le Bulletin mensuel de l'institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.).

S_1, M_1 sont les valeurs de ces éléments à la date des prévisions de dépenses ou des dépenses faites ;

S_0, M_0 leurs valeurs au 5 novembre 1960 date de départ de la nouvelle période de validité.

Le même coefficient multiplicateur i sera utilisé pour apprécier la valeur du nouvel effort financier minimal que devra souscrire le titulaire du permis s'il demande la prolongation de celui-ci dans les conditions prévues par le code minier.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et, par les soins du préfet des Basses-Pyrénées et aux frais du titulaire du permis, affiché à la préfecture et inséré dans un journal du département.

Fait à Paris, le 11 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'industrie,

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Décret du 11 janvier 1961 prolongeant la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures dit « Permis de Dammartin » au profit de la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne (Pétrorep).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie,

Vu la pétition du 6 avril 1960, rectifiée le 1er juillet et le 8 août 1960, par laquelle la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne, dont le siège social est à Paris (16e), 42, avenue Raymond-Poincaré, sollicite la prolongation, pour une durée de quatre ans, de la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Dammartin », qui lui a été accordé par décret du 7 août 1956 sur partie des départements de l'Aisne, de l'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise ;

Vu les plans, pouvoirs, engagements et autres pièces produits à l'appui de cette pétition ;

Vu les rapports et avis des ingénieurs des mines de l'arrondissement minéralogique de Paris-I en date des 5 et 8 juillet et 17 août 1960 ;

Vu l'avis du préfet de l'Aisne en date du 13 juillet 1960 ;

Vu l'avis du préfet de l'Oise en date du 21 juillet 1960 ;

Vu l'avis du préfet de Seine-et-Marne en date du 16 juillet 1960 ;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 21 novembre 1960 ;

Vu le code minier ;

Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 modifié portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux ;

Vu le décret du 7 août 1956 accordant à la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne (Pétrorep) un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures, dit « Permis de Dammartin »,

Décrète :

Art. 1er. — La validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Dammartin » accordé à la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne (Pétrorep) est prolongée jusqu'au 11 août 1964 à l'intérieur d'un périmètre enfermant une superficie de 2.071 kilomètres carrés environ et portant sur partie des départements de l'Aisne, de l'Oise et de Seine-et-Marne.

Art. 2. — Conformément au plan au 1/200.000 annexé au présent décret, le périmètre de ce permis est constitué, sauf indications contraires, par les arcs de méridiens ou de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leur coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

A 0,3 gr E 54 gr N.
B 0,3 gr E 54,6 gr N.
C Intersection du parallèle 54,6 gr N et de la ligne droite joignant la tour Saint-Crépin de Château-Thierry (Aisne) à l'intersection de la ligne droite joignant le clocher de la cathédrale de Senlis (Oise) au clocher de Berneuil-sur-Aisne (Oise) avec la ligne droite joignant le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Dammartin au clocher de l'église Saint-Jacques de Compiègne.
C D Ligne droite.
D Intersection du méridien 1,1 gr E et de la ligne droite définie en C, issue de la tour Saint-Crépin.
E Intersection du méridien 1,1 gr E et de la ligne droite joignant la tour Saint-Crépin de Château-Thierry au terme Sud de la base de Melun (Seine-et-Marne).
E F Ligne droite.

F Intersection du parallèle 54,4 gr N et de la ligne droite définie en E.
G 0,9 gr E 54,4 gr N.
H Intersection du méridien 0,9 gr E et de la ligne droite définie en E.
H I Ligne droite.
I Intersection du parallèle 54,3 gr N et de la ligne droite définie en E.
J 0,8 gr E 54,3 gr N.
K Intersection du méridien 0,8 gr E et de la ligne droite définie en E.
K L Ligne droite.
L Intersection du parallèle 54,2 gr N et de la ligne droite définie en E.
M 0,6 gr E 54,2 gr N.
N Intersection du méridien 0,6 gr E et de la ligne droite définie en E.
N O Ligne droite.
O Intersection du parallèle 54,1 gr N et de la ligne droite définie en E.
P 0,5 gr E 54,1 gr N.
Q Intersection du méridien 0,5 gr E et de la ligne droite définie en E.
Q R Ligne droite.
R Intersection du parallèle 54 gr N et de la ligne droite définie en E.

Art. 3. — L'effort financier minimal à développer par le titulaire pendant la deuxième période de validité du permis sera de 7.200.000 NF. Les prévisions de dépenses correspondant aux programmes de recherches successivement présentés et les dépenses faites seront rendues comparables à cet effort financier minimal en multipliant leur montant par le coefficient i ci-dessous :

$$i = 0{,}5 \left(\frac{S_o}{S_1} + \frac{M_o}{M_1} \right)$$

où

S représente le salaire horaire des ouvriers de la construction mécanique et électrique (France entière) ;
M l'indice général des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques,

tels que les constate le Bulletin mensuel de l'institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.).
S_1, M_1 sont les valeurs de ces éléments à la date des prévisions de dépenses ou des dépenses faites ;
S_o, M_o leurs valeurs au 11 août 1960, date de départ de la nouvelle période de validité.

Le même coefficient multiplicateur i sera utilisé pour apprécier la valeur du nouvel effort financier minimal que devra souscrire le titulaire du permis s'il demande la prolongation de celui-ci dans les conditions prévues par le code minier.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et, par les soins des préfets et aux frais du titulaire du permis, affiché dans les préfectures de l'Aisne, de l'Oise et de Seine-et-Marne et inséré dans un journal de chacun desdits départements.

Fait à Paris, le 11 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :
Le ministre de l'industrie,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Décret du 11 janvier 1961 prolongeant la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures dit « Permis d'Etampes » au profit de la Compagnie d'exploration pétrolière.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie,

Vu la pétition du 22 avril 1960, rectifiée le 30 juin et le 3 août 1960, par laquelle la Compagnie d'exploration pétrolière, anciennement Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, dont le siège social est à Paris (7e), 12, rue Jean-Nicot, sollicite la prolongation, pour une durée de cinq ans, de la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis d'Etampes », qui lui a été accordé par décret du 19 août 1955 sur partie des départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise ;

Vu les plans, pouvoirs, engagements et autres pièces produits à l'appui de cette pétition ;

Vu les rapports et avis des ingénieurs des mines de l'arrondissement minéralogique de Paris-I en date des 15, 16 juillet et 13 août 1960 ;

Vu l'avis du préfet de Seine-et-Marne en date du 22 juillet 1960 ;

Vu l'avis du préfet de Seine-et-Oise en date du 8 août 1960 ;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 21 novembre 1960 ;

Vu le code minier ;

Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 modifié portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux ;

Vu le décret du 19 août 1955 accordant à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures, dit « Permis d'Etampes »,

Décrète :

Art. 1er. — La validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis d'Etampes », accordé à la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, devenue Compagnie d'exploration pétrolière, est prolongée, jusqu'au 25 août 1965, à l'intérieur d'un périmètre enfermant une superficie de 1.423 kilomètres carrés environ et portant sur partie des départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Art. 2. — Conformément au plan au 1/200.000 annexé au présent décret, le périmètre de ce permis est constitué, sauf indications contraires, par les arcs de méridiens ou de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leur coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

A 0,2 gr W 54 gr N.
B Intersection du parallèle 54 gr N et de la ligne droite joignant le clocher des Molières (Seine-et-Oise) au terme Sud de la base de Melun (Seine-et-Marne).
B C Ligne droite.
C Terme Sud de la base de Melun.
C D Ligne droite.
D Clocher de Nemours (Seine-et-Marne).
D E Ligne droite.
E Intersection du méridien 0,6 gr E et de la ligne droite joignant le point D au clocher-lanterne d'Arcis-sur-Aube (Aube).
F 0,6 gr E 53,6 gr N.
G 0,4 gr E 53,6 gr N.
H 0,4 gr E 53,5 gr N.
I Intersection du parallèle 53,5 gr N avec la limite des départements de Seine-et-Marne et du Loiret à l'Ouest du méridien 0,2 gr E.
I J Limite du département du Loiret avec les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.
J Intersection du méridien 0 gr avec la limite commune aux départements du Loiret et de Seine-et-Oise.
K 0 gr 53,7 gr N.
L Première intersection du parallèle 53,7 gr N avec la limite des départements de Seine-et-Oise et du Loiret, à l'Ouest du méridien 0 gr.
L M Limite des départements précités.
M Deuxième intersection du parallèle 53,7 gr N et de la limite des départements précités, à l'Ouest du méridien 0 gr.
N Première intersection du parallèle 53,7 gr N et de la limite des départements précités, à l'Ouest du méridien 0,1 gr W.
N O Limite des départements précités.
O Deuxième intersection du parallèle 53,7 gr N et de la limite des départements précités, à l'Ouest du méridien 0,1 gr W.
P 0,2 gr W 53,7 gr N.
Q 0,2 gr W 53,8 gr N.
R 0,1 gr W 53,8 gr N.
S 0,1 gr W 53,9 gr N.
T 0,2 gr W 53,9 gr N.

Art. 3. — L'effort financier minimal à développer par le titulaire pendant la deuxième période de validité du permis sera de 7.900.000 NF. Les prévisions de dépenses correspondant aux programmes de recherches successivement présentés et les dépenses faites seront rendues comparables à cet effort financier minimal en multipliant leur montant par le coefficient i ci-dessous :

$$i = 0{,}5 \left(\frac{S_o}{S_1} + \frac{M_o}{M_1} \right)$$

S représente le salaire horaire des ouvriers de la construction mécanique et électrique (France entière) ;
M l'indice général des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques,

tels que les constate le Bulletin mensuel de l'institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.) ;
S_1, M_1 sont les valeurs de ces éléments à la date des prévisions de dépenses ou des dépenses faites ;
S_o, S_o leurs valeurs au 25 août 1960, date de départ de la nouvelle période de validité.

Le même coefficient multiplicateur i sera utilisé pour apprécier la valeur du nouvel effort financier minimal que devra souscrire le titulaire du permis s'il demande la prolongation de celui-ci dans les conditions prévues par le code minier.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et, par les soins des préfets et aux frais du titulaire du permis, affiché dans les préfectures de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise et inséré dans un journal de chacun desdits départements.

Fait à Paris, le 11 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :
Le ministre de l'industrie,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Décret du 10 janvier 1961 portant nominations à l'emploi d'ingénieur général des mines.

Par décret en date du 10 janvier 1961, les ingénieurs en chef des mines désignés ci-après, inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1960, ont été nommés à l'emploi d'ingénieur général des mines et titularisés dans le grade correspondant à compter du 1er décembre 1960 :

M. Vinçotte (Jean).
M. Couture (Pierre), service détaché.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 61-45 du 10 janvier 1961 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne le commerce des fourrures, de la loi du 1er août 1905.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'industrie et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi modifiée du 1er août 1905 sur la répression des fraudes, et notamment son article 11 ;

Vu le décret modifié du 22 janvier 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi ;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Il est interdit de détenir en vue de la vente, de mettre en vente ou de vendre sous le nom de « fourrure », avec ou sans qualificatif, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 4 ci-après, toute matière ou produit ouvré, présentant ou non l'aspect de la fourrure, si cette matière ou ce produit ne provient pas de la dépouille d'un animal préparée au moyen d'un apprêt ou de tout autre procédé destiné à en assurer la conservation tout en préservant les poils y attenant.

Art. 2. — La même interdiction s'applique à la mise en vente ou à la vente sous des dénominations comportant l'emploi soit du mot « fourrure » et de ses dérivés, soit de leur traduction en langue étrangère, sous réserve des dispositions de l'article 4 ci-après.

Art. 3. — Est interdit l'emploi de tout procédé de publicité, d'exposition, d'étalage ou de vente susceptible de créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur sur la nature, la composition, les qualités substantielles ou l'origine des articles visés au présent décret.

Art. 4. — Lorsqu'il s'agit d'une matière ou d'un produit qui, ne provenant pas de la dépouille d'un animal préparée comme il est dit à l'article 1er, imite une fourrure, cette matière ou ce produit ne peut être exposé, mis en vente ou vendu au stade du détail que sous une étiquette (ou une pancarte) comportant soit le terme générique « imitation fourrure », soit le terme « imitation » suivi du nom de l'animal dont la fourrure est imitée, le tout en caractères identiques et de même couleur, soit le nom de la matière principale utilisée.

Art. 5. — Lorsqu'il s'agit d'une fourrure imitant celle d'un animal autre que celui dont la dépouille a été utilisée, cette fourrure ne peut être exposée, mise en vente ou vendue que sous une étiquette portant l'indication du terme « imitation » ou « façon » et du nom de l'animal dont la fourrure est imitée, le tout en caractères identiques et de même couleur.

Art. 6. — Lorsqu'il s'agit d'une fourrure fabriquée à partir de déchets de peaux, cette fourrure ne peut être exposée, mise en vente ou vendue que sous une étiquette portant, outre le nom de l'animal dont la dépouille a produit les déchets utilisés, une indication faisant ressortir qu'il s'agit de déchets ou précisant la nature de ces derniers (morceaux, queues, etc.), le tout en caractères identiques et de même couleur.

Art. 7. — Les dispositions qui précèdent seront applicables six mois après la publication du présent décret.

Elles ne feront pas obstacle à la faculté pour les exportateurs d'utiliser, pour leurs envois à destination de l'étranger, toutes appellations légalement admises dans les pays destinataires.

Art. 8. — Le ministre de l'agriculture, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'industrie et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'agriculture,
HENRI ROCHEREAU.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre de l'industrie,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Décret du 10 janvier 1961 modifiant les surtaxes temporaires imposées aux usagers du canal du Verdon (Bouches-du-Rhône) et prévoyant de nouveaux modes d'utilisation de l'eau.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 130 à 133 du code rural ;

Vu la loi du 4 juillet 1838 et le décret du 20 mai 1863 concédant à perpétuité à la ville d'Aix l'établissement et l'exploitation d'un canal dérivé du Verdon ;

Vu le cahier des charges annexé audit décret ;

Vu la convention du 14 octobre 1863, approuvée le 2 novembre suivant, par laquelle la ville a rétrocédé pour quatre-vingt-dix-neuf ans sa concession à MM. Dussard et Sellier ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 1891 déclarant déchue de tous ses droits la Compagnie nouvelle des canaux agricoles substituée aux rétrocessionnaires ;

Vu le procès-verbal d'adjudication du 20 novembre 1895, approuvé par décision ministérielle du 21 mars 1896, par lequel MM. Siegel et consorts, auxquels a été substituée la Compagnie nouvelle du canal du Verdon, ont été déclarés adjudicataires de la concession, après déchéance du précédent rétrocessionnaire, pour le temps restant à courir jusqu'au 31 décembre 1871 ;

Vu le décret du 22 mars 1926 déclarant d'utilité publique le rachat par le département des Bouches-du-Rhône des immeubles et installations immobilières du canal du Verdon et la convention du 13 décembre 1926 y annexée, par laquelle la Compagnie nouvelle du canal du Verdon a cédé au département des Bouches-du-Rhône tous les droits qu'elle possédait sur le canal du Verdon ;

Vu le décret du 6 juin 1957 modifiant le tarif des surtaxes temporaires imposées aux usagers du canal du Verdon et prévoyant de nouveaux modes d'utilisation de l'eau ;

Vu les délibérations en date des 1er décembre 1956 et 5 décembre 1957 du conseil général des Bouches-du-Rhône ;

Vu la demande du préfet des Bouches-du-Rhône en date du 7 mai 1957 ;

Vu le rapport de l'ingénieur en chef du génie rural en date du 18 juin 1957 ;

Vu l'avis de l'inspecteur général des eaux et du génie rural en date du 17 août 1957 ;

Vu l'avis de la commission de vérification des comptes des grandes entreprises d'hydraulique agricole en date du 17 novembre 1958,

Décrète :

Art. 1er. — Le département des Bouches-du-Rhône est autorisé à percevoir sur les usagers du canal du Verdon les surtaxes temporaires suivantes :

1° Eaux périodiques d'arrosage.

Eaux livrées en tête des propriétés :

1 litre-seconde	108,45	NF.
1/2 litre-seconde	54,27	
1/4 litre-seconde	27,13	
1/8 litre-seconde	13,56	

Eaux livrées en tête des rigoles :

1 litre-seconde	93	NF.
1/2 litre-seconde	46,50	
1/4 litre-seconde	23,25	
1/8 litre-seconde	11,62	

2° Eaux d'agrément (en module d'un décilitre par seconde).

0,10 module	32,90	NF.
0,20 module	57,80	
0,50 module	82,30	
1 module	131,65	
2 modules	213,95	
Chaque module en sus	98,75	

3° Eaux domestiques destinées aux communes (en module d'un décilitre par seconde).

0,10 module	28,55	NF.
0,20 module	49,95	
0,50 module	71,35	
1 module	114,14	
2 modules	185,50	
Chaque module en sus	85,62	

4° Eaux employées comme force motrice (par cheval-vapeur).

Petite force (jusqu'à 10 CV)	316,90	NF.
Moyenne force (de 11 à 100 CV)	158,45	
Usine d'Aix (au-delà de 100 CV)	65,12	

5° Eaux industrielles employées autrement que pour la force motrice (en module d'un décilitre par seconde).

2 modules	121,43	NF.
Chaque module en sus	56,95	

6° Filets d'eau sans garantie de volume.

Du 16 octobre au 28 février de l'année suivante.....	10	NF.
Du 1er novembre au 28 février de l'année suivante.....	9	
Du 16 novembre au 28 février de l'année suivante.....	8	
Du 1er décembre au 28 février de l'année suivante.....	7	
Du 16 décembre au 28 février de l'année suivante :.....	6,20	
Du 1er janvier au 28 février.....	5	
Du 16 janvier au 28 février.....	4	
Du 1er février au 28 février.....	3	
Du 16 février au 28 février.....	2,50	

7° Eau pour remplissage hivernal des bassins.

De 0 à 100 mètres cubes	0.50	NF.
De 100 à 300 mètres cubes	0,50	
Au-delà de 300 mètres cubes	0,50	

Les surtaxes fixées aux alinéas 5°, 6° et 7° ci-dessus sont applicables aux redevances instituées par l'article 2 du décret du 6 juin 1957.

Art. 2. — L'article 29 du cahier des charges est ainsi complété :

« 6° Le concessionnaire est autorisé à percevoir sur les usagers desservis au moyen de machines élévatoires construites et exploitées par lui, outre les taxes prévues aux alinéas précédents majorées éventuellement des surtaxes instituées en application des articles 130 à 133 du code rural, une redevance spéciale pour frais de pompage.

« Cette redevance sera calculée chaque année de façon à répartir les frais d'entretien et d'exploitation de chaque station au prorata du volume d'eau consommée. Sur demande de l'usager, l'eau pourra être délivrée au compteur.

« Le concessionnaire sera tenu de faire apparaître dans ses comptes par l'ouverture d'un chapitre spécial, tant au budget qu'au compte d'exploitation, les dépenses d'entretien et d'exploitation afférentes à chacune des stations élévatoires ».

Art. 3. — L'article 1er du décret du 6 juin 1957 est abrogé.

Art. 4. — Le ministre de l'agriculture, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'agriculture,
HENRI ROCHEREAU.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Office national interprofessionnel des céréales.

Par arrêté du 10 janvier 1961, M. Mayet (Jean), chef de section à l'office national interprofessionnel des céréales, est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour une période de trois ans, du 1er novembre 1960 au 31 octobre 1963 inclus, par application des dispositions de l'article 25 du décret susvisé du 14 février 1959.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Sources d'eau minérale.

Par arrêtés du 6 janvier 1961, la Société des eaux minérales de Contrexéville a été autorisée à procéder à l'exécution des forages dits « n° 2 » et « n° 3 » à l'intérieur du périmètre de protection des sources d'eau minérale de Contrexéville (Vosges) déclarées d'intérêt public.

Commission consultative de la transfusion sanguine.

Par arrêté du 3 janvier 1961, sont renouvelées à compter du 2 juin 1960, et pour une période de trois ans, les fonctions de membres de la commission consultative de la transfusion sanguine :

1° En qualité de directeur départemental de la santé :

De M. le docteur Leblanc, inspecteur divisionnaire de la santé, directeur départemental de la santé du Bas-Rhin.

De M. le docteur Dufour, inspecteur divisionnaire de la santé, directeur départemental de la santé des Bouches-du-Rhône.

2° En qualité de directeur de centre de transfusion sanguine de villes qui ne sont pas le siège d'une faculté de médecine :

De M. le docteur Arnaud, directeur du centre de transfusion sanguine de Tours.

De M. le docteur Donat, directeur du centre de transfusion sanguine de Nice.

De M. le docteur Seigneurin, directeur du centre de transfusion sanguine de Grenoble.

3° En raison de leur compétence personnelle :

De M. le docteur Jean Bernard, professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux de Paris.

De M. le docteur R. Fourcade, administrateur délégué du centre de transfusion sanguine de Marmande.

De M. le docteur Levy-Solal, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris.

De M. le docteur Marchal, professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux de Paris.

De M. le docteur André Monsaingeon, chirurgien des hôpitaux de Paris.

De M. Wurmser, professeur à la Sorbonne.

Les fonctions de président seront remplies pour une période de trois ans, à dater de la publication du présent arrêté, par M. le docteur Levy-Solal, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris.

Pendant la même période, les fonctions de vice-président seront remplies par M. le professeur Benhamou, directeur du centre de transfusion sanguine d'Alger.

Par arrêté du 3 janvier 1961, est désignée comme membre de la commission consultative de la transfusion sanguine, en qualité de directeur de centre de transfusion sanguine, en remplacement de M. le docteur Raoul-Duval, décédé :

Mme le docteur Madeleine Mornet-Gros, directeur du centre départemental de transfusion sanguine de Blois (Loir-et-Cher).

Conseillers régionaux de transfusion sanguine.

Par arrêté du 3 janvier 1961, sont maintenus dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, à dater du 13 juillet 1960, les conseillers régionaux de la transfusion sanguine pour les régions sanitaires de :

Bordeaux et Limoges : M. le docteur Massé, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux, directeur du centre de transfusion sanguine, de dessiccation et de fractionnement du plasma de Bordeaux.

Clermont-Ferrand : M. le docteur Jacquemet, professeur à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Clermont-Ferrand.

Dijon : M. le docteur Croizat, professeur à la faculté de médecine de Lyon.

Lille : M. le docteur Gernez-Rieux, professeur à la faculté de médecine de Lille, directeur du centre de transfusion sanguine, de dessiccation et de fractionnement du plasma de Lille.

Lyon : M. le docteur Revol, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon, directeur du centre de transfusion sanguine, de dessiccation et de fractionnement du plasma de Lyon.

Marseille : M. le docteur Alexandre Ranque, à Marseille.

Montpellier : M. le docteur Cazal, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, directeur du centre de transfusion sanguine, de dessiccation et de fractionnement du plasma de Montpellier.

Nancy : M. le docteur Michon, professeur à la faculté de médecine de Nancy, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Nancy.

Nantes : M. le docteur Leroux, professeur à la faculté de médecine de Nantes, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Nantes.

Orléans et Paris : M. le docteur André, médecin des hôpitaux de Paris, directeur du centre départemental de transfusion sanguine de la Seine.

Rennes : M. le docteur Arnaud, professeur à l'école de médecine de Tours, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Tours.

Rouen : M. le docteur Soulier, directeur du centre national de transfusion sanguine de Paris.

Strasbourg : M. le docteur Waitz, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Strasbourg.

Toulouse : M. le docteur Lefebvre, doyen honoraire de la faculté de médecine de Toulouse, directeur du centre de transfusion sanguine et de dessiccation de Toulouse.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

PROCLAMATION

des résultats du Référendum du 8 janvier 1961 relatif au projet de loi concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination.

Le Conseil constitutionnel,

Vu la Constitution du 4 octobre 1958 ;

Vu l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel ;

Vu le décret du Président de la République en date du 8 décembre 1960 décidant de soumettre un projet de loi au référendum ;

Vu le décret du 8 décembre 1960 portant organisation du référendum, ensemble les décrets et arrêtés pris pour son application ;

Vu le code électoral ;

Vu les résultats provisoires du référendum annoncés le 9 janvier 1961 par le Conseil constitutionnel et les résultats complémentaires portés à la connaissance du Conseil après cette date ;

Vu les procès-verbaux de recensement dressés par les commissions chargées de centraliser les résultats dans les départements de la métropole, dans les départements algériens, dans les départements de la Martinique et de la Réunion et dans le territoire de la Côte française des Somalis, ainsi que les procès-verbaux des opérations de vote portant mention des réclamations présentées par des électeurs et les documents y annexés ;

Vu les télégrammes adressés au Conseil constitutionnel par les présidents des commissions chargées de centraliser les résultats dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, des Oasis et de la Saoura et dans les territoires des Comores, de Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, de Polynésie, de Saint-Pierre et Miquelon et des îles Wallis et Futuna ;

Vu les observations de la commission centrale de contrôle des opérations du référendum dans les départements algériens ;

Vu les autres pièces et documents portés à la connaissance du Conseil pour son information ;

Les délégués du Conseil constitutionnel entendus ;

Après avoir opéré diverses rectifications d'erreurs matérielles, statué sur les réclamations, procédé aux redressements qu'il a jugés nécessaires et arrêté les résultats définitifs détaillés en annexe,

Proclame :

La consultation du peuple français par voie de référendum, le 8 janvier 1961, sur le projet de loi concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination, a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits	32.520.233
Votants	23.986.913
Suffrages exprimés	23.265.444
Majorité absolue	11.632.723
Oui	17.447.669
Non	5.817.775

Fait à Paris, au siège du Conseil constitutionnel, le 14 janvier 1961.

Le président,
LÉON NOËL.

DEVELOPPEMENT DES RESULTATS DU SCRUTIN

	ÉLECTEURS inscrits.	VOTANTS	SUFFRAGES exprimés.	OUI	NON
I. — Métropole.					
Ain	197.060	134.165	130.673	103.655	27.018
Aisne	288.439	233.471	227.276	170.637	56.639
Allier	242.860	174.029	167.298	107.673	59.625
Alpes (Basses-)	56.784	41.196	39.514	27.379	12.135
Alpes (Hautes-)	54.718	38.157	36.618	27.722	8.896
Alpes-Maritimes	340.512	257.934	250.887	172.742	78.145
Ardèche	163.422	118.121	113.794	85.282	28.512
Ardennes	165.148	131.105	128.161	99.272	28.889
Ariège	94.072	62.888	60.443	40.010	20.433
Aube	150.372	115.389	111.728	85.887	25.841
Aude	169.520	113.863	107.458	72.131	35.327
Aveyron	192.657	146.007	137.172	111.035	26.137
Bouches-du-Rhône	657.971	498.181	486.135	314.216	171.919
Calvados	269.494	215.919	211.337	178.775	32.562
Cantal	112.591	74.541	72.849	60.130	12.719
Charente	204.286	151.774	146.195	106.034	40.161

	ELECTEURS inscrits.	VOTANTS	SUFFRAGES exprimés.	OUI	NON
Charente-Maritime	281.524	204.372	197.634	151.441	46.193
Cher	183.893	136.915	132.690	89.491	43.199
Corrèze	163.364	118.561	115.201	71.324	43.877
Corse	163.053	80.895	80.261	61.091	19.170
Côte-d'Or	221.798	164.178	159.419	127.419	32.000
Côtes-du-Nord	329.962	260.972	256.248	197.913	58.335
Creuse	118.460	75.383	73.108	48.602	24.506
Dordogne	251.285	193.171	185.746	126.929	58.817
Doubs	201.935	158.406	155.434	133.576	21.858
Drôme	178.305	127.035	122.303	90.763	31.540
Eure	203.277	160.195	154.892	118.105	36.787
Eure-et-Loir	164.678	129.015	124.779	95.881	28.898
Finistère	499.275	389.274	384.493	319.171	65.322
Gard	256.818	189.169	181.603	115.188	66.415
Garonne (Haute-)	341.886	248.150	237.366	164.613	72.753
Gers	113.393	76.296	72.373	49.130	23.243
Gironde	555.028	416.693	406.422	313.705	92.717
Hérault	294.170	209.805	203.183	133.322	69.861
Ille-et-Vilaine	374.964	298.602	292.026	250.959	41.067
Indre	161.255	119.183	114.468	77.781	36.687
Indre-et-Loire	233.640	176.038	169.267	126.884	42.383
Isère	390.343	270.945	262.664	191.012	71.652
Jura	139.235	102.010	99.091	79.332	19.759
Landes	172.933	133.456	130.078	101.163	28.915
Loir-et-Cher	157.149	120.535	115.461	84.872	30.589
Loire	408.241	289.579	276.141	204.724	71.417
Loire (Haute-)	141.632	99.582	95.906	80.481	15.425
Loire-Atlantique	471.713	369.480	360.798	297.048	63.750
Loiret	230.762	182.906	176.688	137.192	39.496
Lot	100.422	75.643	72.449	52.526	19.923
Lot-et-Garonne	164.353	124.586	119.089	76.549	42.540
Lozère	55 134	38.882	37.590	31.694	5.896
Maine-et-Loire	325.174	246.500	237.914	200.268	37.646
Manche	270.861	216.979	212.141	193.078	19.063
Marne	250.968	191.308	186.037	142.738	43.299
Marne (Haute-)	117.961	93.416	90.757	75.110	15.647
Mayenne	155.475	127.432	122.871	107.523	15.348
Meurthe-et-Moselle	351.653	286.678	281.280	231.917	49.363
Meuse	121.581	99.602	97.466	85.786	11.680
Morbihan	340.554	265.675	262.187	225.651	36.536
Moselle	445.477	369.217	362.222	325.325	36.897
Nièvre	155.259	112.799	108.988	76.760	32.228
Nord	1.304.053	1.106.998	1.081.950	829.848	252.102
Oise	264.229	212.455	205.683	147.083	58.600
Orne	166.436	133.984	130.377	113.445	16.932
Pas-de-Calais	746.410	629.056	614.265	456.336	157.929
Puy-de-Dôme	310.157	209.034	202.164	150.704	51.460
Pyrénées (Basses-)	286.562	220.565	216.062	179.722	36.340
Pyrénées (Hautes-)	132.547	95.192	92.522	68.828	23.694
Pyrénées-Orientales	149.984	100.829	97.287	63.578	33.709
Rhin (Bas-)	457 964	351.611	343.832	313.695	30.137
Rhin (Haut-)	329.990	268.437	261.543	237.486	24.057
Rhône	596.920	428.773	416.377	313.782	102.595
Saône (Haute-)	132.445	101.011	98.225	78.034	20.191
Saône-et-Loire	328.806	222.170	217.556	162.620	54.936
Sarthe	260.868	196.537	189 222	141.435	47.787
Savoie	153.591	105.029	102.310	80.374	21.936
Savoie (Haute-)	182.973	131.127	128.225	109.210	19.015
Seine	3.275.883	2.525.577	2.464.519	1.685.558	778.961
Seine-Maritime	591.030	461.038	447.892	333.644	114.248
Seine-et-Marne	293.530	227.296	220.301	156.409	63.892
Seine-et-Oise	1.211.676	967.862	942.851	637.484	305.367
Sèvres (Deux-)	200.838	153.810	147.889	124.736	23.153
Somme	292.012	244.097	236.785	166.378	70.407
Tarn	200.991	157.031	146.625	104.329	42.306
Tarn-et-Garonne	106.535	81.258	76.300	51.185	25.115
Territoire de Belfort	61.246	46.602	45.627	38.358	7.269
Var	269.331	198.037	192.705	132.463	60.242
Vaucluse	171.987	132.140	125.285	82.025	43.260
Vendée	254.285	206.195	197.606	166.838	30.768
Vienne	204.255	154.605	148.610	117.171	31.439
Vienne (Haute-)	227.636	163.195	156.680	96.461	60.219
Vosges	231.841	178.923	173.643	146.195	27.448
Yonne	168.648	125.519	121.347	88.042	33.305
Totaux	27.184.408	20.791.246	20.196.547	15.200.073	4.996.474

	ÉLECTEURS inscrits.	VOTANTS	SUFFRAGES exprimés.	OUI	NON
II. — Algérie.					
Alger	687.006	376.060	358.672	143.817	214.855
Batna	260.859	175.822	172.704	160.089	12.615
Bône	347.705	206.468	200.554	137.533	63.021
Constantine	561.505	293.496	277.567	187.247	90.320
Médéa	327.475	192.419	185.020	154.729	30.291
Mostaganem	307.810	210.766	201.425	152.419	49.006
Oran	452.155	272.882	260.210	111.096	149.114
Orléansville	311.181	200.428	191.914	145.747	46.167
Saïda	99.447	70.535	66.194	54.542	11.652
Sétif	467.081	239.126	233.296	203.244	30.052
Tizi-Ouzou	334.630	205.195	196.110	158.633	37.477
Tiaret	150.677	82.165	78.619	63.718	14.901
Tlemcen	162.684	101.327	95.230	77.155	18.075
Totaux	4.470.215	2.626.689	2.517.515	1.749.969	767.546
III. — Sahara.					
Oasis	196.856	121.611	118.272	107.472	10.800
Saoura	94.836	71.407	69.261	61.091	8.170
Totaux	291.692	193.018	187.533	168.563	18.970
IV. — Départements d'outre-mer.					
Guadeloupe	113.937	64.462	62.435	50.907	11.528
Guyane	12.863	4.387	4.452	4.212	240
Martinique	132.880	81.016	78.413	70.936	7.477
Réunion (la)	138.419	90.809	89.233	85.321	3.912
Totaux	398.099	241.174	234.533	211.376	23.157
V. — Territoires d'outre-mer.					
Comores	75.615	67.577	67.431	66.729	702
Côte des Somalis	23.375	15.444	14.902	14.120	782
Nouvelle-Calédonie	37.088	22.182	17.549	16.280	1.269
Nouvelles-Hébrides	1.208	869	853	797	56
Polynésie	32.115	22.850	22.752	14.017	8.735
Saint-Pierre et Miquelon	2.917	2.419	2.391	2.308	83
Wallis et Futuna	3.501	3.445	3.438	3.437	1
Totaux	175.819	134.786	129.316	117.688	11.628
RECAPITULATION					
Métropole	27.184.408	20.791.246	20.196.547	15.200.073	4.996.474
Départements d'outre-mer	398.099	241.174	234.533	211.376	23.157
Algérie	4.470.215	2.626.689	2.517.515	1.749.969	767.546
Sahara	291.692	193.018	187.533	168.563	18.970
Territoires d'outre-mer	175.819	134.786	129.316	117.688	11.628
Totaux	32.520.233	23.986.913	23.265.444	17.447.669	5.817.775

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 10 janvier 1961 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète :

Art. 1er. — Sont naturalisés français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent :

ALESSIO (Dino), Camposampiero (Italie), 28-09-23, NAT (1), 4255 × 60—63.

ALESSIO, née CARPIN, Camposampiero (Italie), 25-05-26, NAT, 4255 × 60—63.

ALESSIO (Sonia), Nice (Alpes-Maritimes), 03-10-48, EFF (1), 4255 × 60—63.

ALESSIO (Patricia), Nice (Alpes-Maritimes), 25-01-53, EFF, 4255 × 60—63.

ALEXEIEFF (Alexander), Kazan (Russie), 18-04-01, NAT, 13968 × 51—75.

ARGENTO (Calogera), Sommatino (Italie), 03-09-35, NAT, 9854 × 60—38.

ASSEL, née BARBION, Algrange (Moselle), 21-07-97, NAT, 6517 × 49—57.

ATTIA (Lucien), Tunis (Tunisie), 21-12-29, NAT, 8068 × 60—75.

AVILA (Sauveur), Marbella (Espagne), 15-03-17, NAT, 3786 × 60 —66.

AZOULAY (Robert), Tunis (Tunisie), 04-05-22, NAT, 8949 × 60 —96.

AZOULAY (Lynda), Tunis (Tunisie), 01-01-57, EFF, 8949 × 60—96.

AZOULAY (Freddy), Tunis (Tunisie), 24-03-58, EFF, 8949 × 60 —96.

AZOULAY (Sylvain), Tunis (Tunisie), 24-01-60, EFF, 8949 × 60 —96.

BALLESTER (Francisco), Villena (Espagne), 23-04-13, NAT, 2204 × 60—91.

BARAN (Michel), Kotow (Pologne), 11-11-27, NAT, 20024 × 50 —21.

BARBIERI PALMIERI (Amedeo), Milan (Italie), 30-05-24, NAT, 13856 × 56—91.

BARROSO (José), Tanger (Maroc), 27-11-77, NAT, 14529 × 59—92.

BARROSO, née MARTINEZ, Oran (département d'Oran), 14-07-01, REI (1), 14529 × 59—92.

BASTEK (Walter), Bottrop (Allemagne), 23-07-29, NAT, 10254 × 60—91.

BAUER, née WILLENBERG, Wickede (Allemagne), 10-06-24, NAT, 9815 × 60—67.

BERNAL (Liberto), Barcelone (Espagne), 23-12-23, NAT, 19872 × 50—35.

BERNAL, née CASANOLA, Sarinena (Espagne), 28-03-22, NAT, 19872 × 50—35.

BERNAL (Raphaël), Vignoc (Ille-et-Vilaine), 14-08-44, EFF, 19872 × 50—35.

BERNAL (Lydia), Rennes (Ille-et-Vilaine), 30-09-47, EFF, 19872 × 50—35.

BERNAL (Liberto), Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), 25-10-57, EFF, 19872 × 50—35.

BIANCHI (Constant), Reggio Nell'Emilia (Italie), 24-08-19, NAT, 7327 × 56—38.

BIANCHI, née CARNEVALE, Pico (Italie), 21-08-27, NAT, 7327 × 56—38.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient : NAT, naturalisé français ; REI, réintégré dans la nationalité française ; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents ; LIB, libéré de l'allégeance française ; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger.

BIANCHI (Jean-Paul), Varces, Allières et Risset (Isère), 07-11-53, EFF, 7327 × 56—38.

BIANCHI (René), Varces, Allières et Risset (Isère), 11-07-57, EFF, 7327 × 56—38.

BOLCATO (Egidio), Lonigo (Italie), 12-08-29, NAT, 9933 × 60—55.

BONANNO (Vincent), Tunis (Tunisie), 29-06-28, NAT, 7321 × 60—30.

BONASEGALE (Luigi), Milan (Italie), 08-11-29, NAT, 10089 × 58 —91.

BRACHINI, née DALLAGROSSA, Palanzano (Italie), 27-04-22 NAT, 10381 × 60—06

BRAGANTINI (Renato), Nossa (Italie), 17-02-39, NAT, 10897 × 60 —08.

BUENDIA (Juan), Librilla (Espagne), 08-12-10, NAT, 12811 × 50 —34.

CALGARO (Giovanni), Cogollo del Cengio (Italie), 11-08-05, NAT, 3113 × 57—25.

CALGARO, née DI VALENTIN, Arba (Italie), 24-01-16, NAT, 3113 × 57—25.

CALGARO (Jean), Bassano del Grappa (Italie), 20-07-47, EFF, 3113 × 57—25.

CANO (Felipe), Beas de Segura (Espagne), 18-05-18, NAT, 10191 × 60—75.

CARDINALE, née CERONI, Serina (Italie), 16-11-14, NAT, 12454 × 48—38.

CASADO (Antonio), Belver Decinca (Espagne), 03-04-21, NAT, 3548 × 60—69.

CASADO, née PALAU, Catllar (Espagne), 02-09-20, NAT, 3548 × 60—69.

CASADO (Antoine), Sainte-Colombe (Rhône), 25-08-51, EFF, 3548 × 60—69.

CASADO (Maria), Lyon (Rhône), 16-01-58, EFF, 3548 × 60—69.

CHIAVELLI (Federico), Cerea (Italie), 02-08-40, NAT, 10950 × 60 —20.

CHOCRON (Marcos), Casilda (République argentine), 07-01-28, NAT, 456 × 60—95.

CICCI (Giuseppe), Gubbio (Italie), 06-08-23, NAT, 10932 × 51—57.

CICCI, née BRUNETTI, Gubbio (Italie), 03-11-26, NAT, 10932 × 51 —57.

CORDARO (Salvatore), Lercara (Italie), 30-01-23, NAT, 13443 × 54 —75.

CRISCENZO (Paolo), Favara (Italie), 23-06-25, NAT, 10244 × 60 —13.

CRISCENZO, née PISCOPO, Favara (Italie), 19-09-25, NAT, 10244 × 60—13.

CRISCENZO (Anna-Maria), Favara (Italie), 25-04-51, EFF, 10244 × 60—13.

CRISCENZO (Paul), Marseille (Bouches-du-Rhône), 25-08-53, EFF, 10244 × 60—13.

CRISCENZO (Charles), Marseille (Bouches-du-Rhône), 11-01-57, EFF, 10244 × 60—13.

CRISCENZO (Jeannine), Marseille (Bouches-du-Rhône), 09-12-59, EFF, 10244 × 60—13.

CZUSER (Léopold), Graz (Autriche), 27-04-22, NAT, 12228 × 58 —91.

D'AMICO (Sauveur), Tunis (Tunisie), 03-12-28, NAT, 7240 × 58 —13.

D'AMICO, née SANNA, Tunis (Tunisie), 17-02-35, NAT, 7240 × 58 —13.

D'AMICO (Anne), Marseille (Bouches-du-Rhône), 14-11-58, EFF, 7240 × 58—13.

D'AMICO (Aldo), Marseille (Bouches-du-Rhône), 14-12-59, EFF, 7240 × 58—13.

DAU VAN DAO, Van Phan (Centre-Viet-Nam), en 1916, NAT, 6906 × 60—88.

DE BIASI (Ugo), Farra di Soligo (Italie), 18-12-19, NAT, 11788 × 59 —47.

DE BIASI, née BOTTAREL, Vidor (Italie), 13-11-21, NAT, 11788 × 59—47.

DE BIASI (Giuliana), Povegliano (Italie), 04-01-48, EFF, 11788 × 59—47.

DE BIASI (Graziella), Vidor (Italie), 21-08-49, EFF, 11788 × 59 —47.

DE BIASI (Antoinette), Bergerac (Dordogne), 07-03-54, EFF, 11788 × 59—47.

DE BIASI (Marie-Thérèse), Marmande (Lot-et-Garonne), 26-08-57, EFF, 11788 × 59—47.

DEQUENNE (Suzanne), Charleville (Ardennes), 27-07-14, REI, 10125 × 60—08.

DEWULF (Michel), Handzame (Belgique), 03-04-12, NAT, 9991 × 60 —16.

DIAZ (Francisco), Huercal de Almeria (Espagne), 12-12-40, NAT, 10303 × 60—92.

DI PIAZZA (Alessandro), Ravanusa (Italie), 06-07-39, NAT, 9654 × 60—42.

DIRMEIKIS (Jonas), Siauliai (Lithuanie), 03-11-25, NAT, 8673 × 60—57.

DIVI (Tomas), Gerone (Espagne), 02-10-04, NAT, 1460 × 60—28.

DRAJKOWSKI (Jan), Plock (Pologne), 26-03-41, NAT, 10132 × 60—59.

DRZYMALA (Léon), Posen (Pologne), 14-02-09, NAT, 10499 × 58—62.

DRZYMALA, née CHORYNSKI, Osterfeld (Allemagne), 04-12-12, NAT, 10499 × 58—62.

EL GRABLI (Mardochée), Draa (Maroc), vers 1908, NAT, 8608 × 60—92.

FELIKS (Stanislas), Gdow (Pologne), 27-07-11, NAT, 10273 × 60—45.

FELIKS, née BAK, Czelatyce (Pologne), 21-05-12, NAT, 10273 × 60—45.

FELIKS (Henri), Orléans (Loiret), 04-12-47, EFF, 10273 × 60—45.

FERNANDEZ (Pedro), Molinicos (Espagne), 06-11-12, NAT, 10295 × 60—81.

FERNANDEZ, née FERNANDEZ, Nerva (Espagne), 18-08-11, NAT, 10295 × 60—81.

FERREIRA (Joaquim), Montaria (Portugal), 24-03-09, NAT, 14552 × 56—09.

FERREIRA, née AFONSO, Gondar Caminha (Portugal), 11-03-03, NAT, 14552 × 56—09.

FERREIRA (Prudencia de Jésus), Gondar Caminha (Portugal), 19-02-42, EFF, 14552 × 56—09.

FERREIRA (Joaquina de Fatima), Gondar Caminha (Portugal), 19-07-44, EFF, 14552 × 56—09.

FERREIRA (Liborio da Luz), Gondar Caminha (Portugal), 04-03-47, EFF, 14552 × 56—09.

FERREIRA (Manuel), Orbacem Caminha (Portugal), 19-02-39, NAT, 10103 × 60—09.

FREIMAN (Salomon), Cracovie (Pologne), 17-07-13, NAT, 9771 × 60—75.

FREIMAN, née WOLF, Chrzanow (Pologne), 14-08-19, NAT, 9771 × 60—75.

FUDALA (Stefan), Chrzanow (Pologne), 29-11-19, NAT, 10285 × 60—59.

FUDALA, née MERKLINGER, Ostrowy Baranowskie (Pologne), 04-09-11, NAT, 10285 × 60—59.

GALLE (André), Aarsele (Belgique), 04-03-19, NAT, 370 × 60—77.

GAMBUS (Emilio), Barcelone (Espagne), 22-04-42, NAT, 10283 × 60—81.

GHISOLFO (Stefano), Roccavignale (Italie), 11-01-01, NAT, 31215 × 37—06.

GHISOLFO, née NOVARETTI, Monaco (Principauté), 18-06-04, NAT, 31215 × 37—06.

GIMENEZ (Anselme), La Puerta de Segura (Espagne), 05-03-13, NAT, 10105 × 60—78.

GIMENEZ, née REQUENA, La Puerta de Segura (Espagne), 17-01-23, NAT, 10105 × 60—78.

GIMENEZ (Anivar), Narbonne (Aude), 25-04-50, EFF, 10105 × 60—78.

GIMENEZ (Marie-France), Rambouillet (Seine-et-Oise), 15-04-56, EFF, 10105 × 60—78.

GIMENEZ (Annie), Paris (18e), 11-04-58, EFF, 10105 × 60—78.

GONZALEZ (Vincent), Barcelone (Espagne), 15-01-20, NAT, 9843 × 60—07.

GRASSE (Reinhold), Grunberg (Silésie), 28-10-26, NAT, 10314 × 60—26.

GREGORCIC (Franc), Tolmin (Yougoslavie), 06-10-25, NAT, 13936 × 59—57.

GREGORCIC, née MONTALTO, Rodange (Grand duché de Luxembourg), 28-01-29, NAT, 13936 × 59—57.

GURZONI (Natalino), Castelnovo-Bariano (Italie), 25-12-22, NAT, 3338 × 60—91.

HEBER (Charlotte), Altshausen (Allemagne), 02-09-46, NAT, 10002 × 60—78.

HEBER (Erni), Altshausen (Allemagne), 08-01-45, NAT, 10001 × 60—78.

HERNANDEZ (Miguel), Manjabalago (Espagne), 05-07-29, NAT, 11380 × 60—11.

HERNANDEZ (Valentin), Manjabalago (Espagne), 14-02-02, NAT, 2000 × 60—11.

HERNANDEZ, née GALLEGO, Hurtumpascual (Espagne), 06-07-07, NAT, 2000 × 60—11.

HUBACHER (Walter), Oftringen (Suisse), 22-04-07, NAT, 13763 × 46—29.

HUBACHER, née JADIN, Assebrouck (Belgique), 11-03-13, NAT, 13763 × 46—29.

HUBACHER (Andrée), Quimper (Finistère), 13-02-41, EFF, 13763 × 46—29.

HUBACHER (Jacqueline), Quimper (Finistère), 27-10-44, EFF, 13763 × 46—29.

HUBNER (Alois), Breile (Allemagne), 03-08-11, NAT, 3006 × 60—57.

ILLOUZ (Khlifa), Rissani (Maroc), en 1924, NAT, 7030 × 60—92.

ILLOUZ, née BENICHOU, Bou-Denib (Maroc), en 1927, NAT, 7030 × 60—92.

ILLOUZ (Denise), Oran (département d'Oran), 25-01-54, EFF, 7030 × 60—92.

ILLOUZ (Nicole), Oran (département d'Oran), 24-11-57, EFF, 7030 × 60—92.

ILLOUZ (Charles), Oran (département d'Oran), 24-04-59, EFF, 7030 × 60—92.

INTRYS (Raphaël), Wilczyn (Pologne), 15-10-02, NAT, 11009 × 59—04.

INTRYS, née DREWNIAK, Maliniec (Pologne), 01-01-07, NAT, 11009 × 59—04.

JACQUET, née ODDONE, Tortona (Italie), 28-07-21, NAT, 10181 × 60—75.

JEDRAS (Eugène), Oignies (Pas-de-Calais), 10-04-26, NAT, 10866 × 53—62.

JEDRZEJCZAK REY (Janusz), Varsovie (Pologne), 15-06-24, NAT, 11549 × 58—78.

KACZMAREK (Edmond), Hochemrich (Allemagne), 20-10-12, NAT, 10161 × 60—59.

KACZMAREK, née STACHOWIAK, Poznan (Pologne), 14-08-19, NAT, 10161 × 60—59.

KACZMAREK (Edmond), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 13-11-48, EFF, 10161 × 60—59.

KAZUBSKI (François), Zuromin (Pologne), 14-01-22, NAT, 3798 × 60—54.

KAZUBSKI, née KRYSTKOWSKI, Neuwisthaus (Allemagne), 09-11-20, NAT, 3798 × 60—54.

KAZUBSKI (Patricia), Metz (Moselle), 24-07-50, EFF, 3798 × 60—54.

KAZUBSKI (Francine), Nancy (Meurthe-et-Moselle), 13-11-54, EFF, 3798 × 60—54.

KOTLAR (Jean), Dudynce (Pologne), 07-10-04, NAT, 10831 × 60—62.

KOTLAR (Zénon), Lens (Pas-de-Calais), 13-06-40, EFF, 10831 × 60—62.

KOTLAR (Lydie), Sallaumines (Pas-de-Calais), 27-09-42, EFF, 10831 × 60—62.

KOTLAR (Thérèse), Sallaumines (Pas-de-Calais), 27-09-42, EFF, 10831 × 60—62.

KOTLAR (Maria), Sallaumines (Pas-de-Calais), 08-12-49, EFF, 10831 × 60—62.

KRETSCHMER (Max), Lodsch (Allemagne), 27-10-26, NAT, 6838 × 60—91.

KRISTOF (Vaclav), Polanka (Tchécoslovaquie), 02-01-29, NAT, 3464 × 60—51.

KROL (Janina), Kadcza (Pologne), 24-06-39, NAT, 10987 × 60—38.

KROL (Stanislaus), Kadcza (Pologne), 24-06-39, NAT, 10988 × 60—38.

KRZYKANOWSKI (Florian), Szarley-Ostrow (Pologne), 04-01-19, NAT, 8685 × 60—57.

KRZYKANOWSKI, née GUBALA, Wloszczowice (Pologne), 10-03-23, NAT, 8685 × 60—57.

KRZYKANOWSKI (Irène), Merlebach (Moselle), 23-05-48, EFF, 8685 × 60—57.

KRZYKANOWSKI (Florian), Creutzwald (Moselle), 05-08-51, EFF, 8685 × 60—57.

KRZYKANOWSKI (Danielle), Creutzwald (Moselle), 10-03-54, EFF, 8685 × 60—57.

LAEBER (Alphons), Unter Siggenthal (Suisse), 23-05-31, NAT, 762 × 60—57.

LAGUNA (Lino), Calice (Italie), 03-09-24, NAT, 10341 × 60—64.

LAKATOS (François), Budapest (Hongrie), 12-01-24, NAT, 2014 × 60—78.

LAKATOS, née BREITNER, Budapest (Hongrie), 26-11-23, NAT, 2014 × 60—78.

LAKATOS (Anne), Casablanca (Maroc), 29-05-52, EFF, 2014 × 60—78.

LAVILLE (Emile), Roche-d'Or (Suisse), 22-10-19, NAT, 6843 × 60—25.

LEHIANI (Raphaël), Gourrama (Maroc), en 1895, NAT, 8737×60—92.

LERDA (Giacomo), Monterosso Grana (Italie), 09-06-07, NAT, 10353×60—13.

LERDA, née ISOARDI, Monterosso Grana (Italie), 29-01-09, NAT, 10353×60—13.

LERDA (Carla), Monterosso Grana (Italie), 17-07-41, EFF, 10353×60—13.

LERDA (Maria), Monterosso Grana (Italie), 28-04-32, NAT, 10353×60—13.

LESKOVSEK (Ivan), Brezje Dobjem (Yougoslavie), 13-08-29, NAT, 10616×60—42.

LEWIN (Raoul), Alexandrow (Pologne), 19-09-21, NAT, 2070×57—75.

LIND (Karl), Neuenbürg (Allemagne), 14-06-23, NAT, 607×60—91.

LOPEZ, née LOPEZ, Mula (Espagne), 08-07-12, NAT, 10013×60—82.

LOPEZ (Antoine), Montserrat (Espagne), 07-12-38, NAT, 9278×60—32.

LOPEZ (Antonio), Tijola (Espagne), 28-01-23, NAT, 8801×60—69.

LOPEZ (Isidro), Colmenar Viejo (Espagne), 15-08-37, NAT, 10142×60—34.

LORCA (Jean), Béziers (Hérault), 19-07-29, NAT, 14201×49—34.

LORCA, née FILLOL, Picasent (Espagne), 26-12-38, NAT, 14201×49—34.

LULUJIAN (Nevarte), Yeni Chehir (Turquie), 15-01-13, NAT 5593×52—78.

MAGARIAN (Antranik), Kharpout (Turquie), 17-02-12, NAT, 9297×56—78.

MANCHON (Nicolas), Melilla (Espagne), 26-04-26, NAT, 4623×60—95.

MANCHON, née MARTINEZ, Melilla (Espagne), 03-11-26, NAT, 4623×60—95.

MANCHON (Joseph), Oujda (Maroc), 28-10-48, EFF, 4623×60—95.

MANCHON (Antoine), Oujda (Maroc), 07-02-53, EFF, 4623×60—95.

MANCHON (Michel), Oujda (Maroc), 08-02-54, EFF, 4623×60—95.

MANCINI (Gilbert), Audun-le-Tiche (Moselle), 02-04-11, NAT, 25472×48—57.

MANCINI, née SANTINI, Audun-le-Tiche (Moselle), 23-11-13, NAT, 25472×48—57.

MANYS (Henri), Goradj (Pologne), 10-01-25, NAT, 10265×60—57.

MANYS, née KOCAN, Przbyzowska (Pologne), 08-06-25, NAT, 10265×60—57.

MARCINIAK (Joseph), Olesiec (Pologne), 05-07-27, NAT, 9891×57—59.

MARICIC (Dusan), Zagreb (Yougoslavie), 13-01-21, NAT, 9437×59—97.

MARICIC, née DETONI, Dubrovnik (Yougoslavie), 27-12-24, NAT, 9437×59—97.

MARICIC (Anna), Biella (Italie), 18-07-52, EFF, 9437×59—97.

MARICIC (Martino), Biella (Italie), 17-04-54, EFF, 9437×59—97.

MARICIC (Carlo), Monaco (Principauté), 13-08-56, EFF, 9437×59—97.

MARICIC (Barbara), Monaco (Principauté), 19-09-58, EFF, 9437×59—97.

MARINAKIS (Nicolas), Athènes (Grèce), 16-08-16, NAT, 16625×51—84.

MARINAKIS, née PAPADOPOULOS, Mytilène (Grèce), en 1923, NAT, 16625×51—84.

MARINAKIS (Wilhelmine), Avignon (Vaucluse), 17-12-52, EFF, 16625×51—84.

MARINAKIS (Georges), Avignon (Vaucluse), 30-06-57, EFF, 16625×51—84.

MARINI (Carmelo), Parabita (Italie), 10-04-24, NAT, 13668×59—74.

MARINI, née GUIZZON, Bassano-del-Grappa (Italie), 09-05-31, NAT, 13668×59—74.

MARTINEZ (Asensio), Gratallops (Espagne), 13-03-21, NAT, 8337 57—30.

MARYNIAK, née JENDRYSEK, Skotnica (Pologne), 14-02-12, NAT, 10014×60—59.

MARYNIAK (Jean), Seclin (Nord), 18-02-46, EFF, 10014×60—59.

MARYNIAK (Christiane), Seclin (Nord), 25-02-49, EFF, 10014×60—59.

MARYNIAK (Francis), Seclin (Nord), 01-10-51, EFF, 10014×60—59.

MESTNIK (Léopold), Trbovlje (Yougoslavie), 27-10-21, NAT, 2759×60—57.

MEYER (Jean), Jabelitz (Allemagne), 03-08-40, NAT, 9920×60—51.

MIKULSKY (Stéfan), Betliar (Tchécoslovaquie), 15-03-30, NAT, 9914×60—91.

MLYNARCZYK (Stéfan), Dabrowa (Pologne), 26-08-17, NAT, 10022×60—36.

MOMTCHILOW (Lazare), Sakoule (Yougoslavie), 10-02-21, NAT, 7605×60—68.

MORENO (Gabriel), Belmez (Espagne), 23-12-19, NAT, 9911×60—81.

MORO (Rocco), Ostuni (Italie), 01-01-22, NAT, 14877×59—42.

MORO, née SASSO, Ostuni (Italie), 23-12-26, NAT 14877×59—42.

MORO (Tommaso), Ostuni (Italie), 12-01-46, EFF, 14877×59—42.

MORO (Luciano), Ostuni (Italie), 01-07-48, EFF, 14877×59—42.

MORO (Irène), Roanne (Loire), 06-09-51, EFF, 14877×59—42.

MORO (Dominique), Roanne (Loire), 13-03-54, EFF, 14877×59—42.

MORO (Sylvana), Roanne (Loire), 07-02-59, EFF, 14877×59—42.

MOUI SLAM AH YUN MU, Uturoa (Polynésie française), 29-12-37, NAT, 3399×60—98.

MURA (Oreste), Tunis (Tunisie), 27-04-24, NAT, 6927×60—96.

NGUYEN BINH (Paul), Phuoc-Nong Centre-Vietnam), 13-02-18, NAT, 3579×57—65.

NGUYEN BINH (Jean-Michel), Vannes (Morbihan), 27-03-53, EFF, 3579×57—65.

NGUYEN BINH (Jacques), Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 04-05-54, EFF, 3579×57—65.

NGUYEN TAN, Hanoï (Nord-Vietnam), 12-05-31, REI, 10314×58—75.

NICOLUCCI (Renzo), Roncofreddo (Italie), 18-04-26, NAT, 1924×55—54.

NUTTALL (Henri), Bath (Grande-Bretagne), 13-11-08, NAT, 11014×06—22.

ORTEGA (José), Almunecar (Espagne), 04-04-94, NAT, 9452×60—34.

ORTEGA, née CARRENO, Oran (département d'Oran), 02-01-96, REI, 9452×60—34.

ORTYL (Joseph), Dabrowice (Pologne), 16-10-07, NAT, 9184×60—02.

ORTYL, née BOCZARSKA, Uszew (Pologne), 21-11-08, NAT, 9184×60—02.

PACIARELLI, née MAZZOLENI, Milan (Italie), 20-02-26, NAT, 4779×60—54.

PALLADINI (Donato), Mosciano S. Angelo (Italie), 25-05-18, NAT, 9822×60—59.

PALLADINI, née DI PIETRO, Raiano (Italie), 01-02-20, NAT, 9822×60—59.

PALLADINI (Ennio), Raiano (Italie), 04-03-43, EFF, 9822×60—59.

PALLADINI (Elisa), Raiano (Italie), 03-01-45, EFF, 9822×60—59.

PALLADINI (Aurelia), Raiano (Italie), 23-10-47, EFF, 9822×60—59.

PALLADINI (Raymond), Hélesmes (Nord), 02-04-52, EFF, 9822×60—59.

PANASIUK (Wladimir), Wilno (Pologne), 16-04-17, NAT, 10225×60—38.

PANASIUK, née DUBROWSKA, Dubno (Pologne), 08-08-25, NAT, 10225×60—38.

PANASIUK (Anne-Marie), Lyon (Rhône), 05-01-52, EFF, 10225×60—38.

PANASIUK (André), Lyon (Rhône), 08-06-57, EFF, 10225×60—38.

PARRA, née ARAGON, Parmentier (département d'Oran), 08-10-92, NAT, 10224×60—92.

PARVIZ (Hassan) le Caire (Egypte), 10-11-15, NAT, 4613×56—75.

PATRUNO (Michèle), Corato (Italie), 16-10-27, NAT, 9374×56—38.

PATRUNO, née LA VAILLE, Sommatino (Italie), 13-02-34, NAT, 9374×56—38.

PAVAN (Dominico), Vascon (Italie), 09-09-19, NAT, 10113×60—38.

PAVAN, née VISENTIN, Gorgoal (Italie), 29-04-22, NAT, 10113×60—38.

PELAEZ (José), Abanilla (Espagne), 10-03-10, NAT, 1146×56—12.

PELKA (Joseph), Miedzno (Pologne), 02-02-95, NAT, 9825×60—68.

PEROTTO (Michèle), Valloriate (Italie), 02-08-15, NAT, 7337×59—83.

PEROTTO, née BERNARDI, Valloriate (Italie), 03-09-21, NAT, 7337 × 59—83.

PEROTTO (Yvonne) Valloriate (Italie), 22-05-41, EFF, 7337 × 59—83.

PEROTTO (Michelina), Valloriate (Italie), 03-12-44, EFF, 7337 × 59—83.

PEYRONEL (Beniamino), Riclaretto (Italie), 13-01-11, NAT, 10331 × 60—13.

PEYRONEL, née PEYRONEL, Riclaretto (Italie), 24-04-16, NAT, 10331 × 60—13.

PEYRONEL (Nadina), Perrero, (Italie), 13-03-42, EFF, 10331 × 60—13.

PEYRONEL (Franca), Perrero (Italie), 27-04-48, EFF, 10331 × 60—13.

PEYRONEL (Jean-Claude), Marseille (Bouches-du-Rhône), 21-07-56, EFF, 10331 × 60—13.

PIECH (Joseph), Piaski (Pologne), 16-12-24, NAT, 8359 × 56—80.

PIECH, née HALATUIK, Dlugoleka Swierkla (Pologne), 04-01-29, NAT, 8359 × 56—80.

PIMONOW (Alexandre), Orenbourg (U. R. S. S.), 12-08-09, NAT, 1442 × 60—75.

PINAREL (Giuseppe), Gorizia (Italie), 31-03-41, NAT, 4419 × 60—32.

PIOGINE (Vincenzo), Buccheri (Italie), 05-02-28, NAT, 10234 × 60—91.

PLOSCHNITZNIG (Karl), Graz (Autriche), 27-09-29, NAT 10364 × 60—91.

PORTERO (Bartolomé), Oria (Espagne), 06-04-06, NAT, 10335 × 60—92.

PRZYBYL (Martin), Duisburg-Meiderich (Allemagne), 13-10-18, NAT, 22648 × 39—57.

PRZYBYL, née SIKORSKI, Leonowo (Pologne), 08-03-24, NAT, 22648 × 39—57.

QUADRADO (Bartoloméo), Manzanares (Espagne), 09-12-07, NAT, 9834 × 60—38.

QUADRADO, née GONZALES, Viso-del-Marques (Espagne), 21-02-12, NAT, 9834 × 60—38.

QUADRADO (Antonio), La Tronche (Isère), 12-04-50, EFF, 9834 × 60—38.

RAGAS (Constantin), Sorso (Italie), 06-07-01, NAT, 340 × 59—20.

RAGAS, née CANU, Sorso (Italie), 27-10-05, NAT, 340 × 59—20.

RAGAS (Rosette), Ajaccio (Corse), 05-03-42, EFF, 340 × 59—20.

RAGAS (Anna), Poggio-de-Tallano (Corse), 27-05-44, EFF, 340 × 59—20.

RAGAS (Thérèse), Poggio-de-Tallano (Corse), 13-04-47, EFF, 340 × 59—20.

RECH (Angelo), Volmerange-les-Mines (Moselle), 07-02-11, NAT, 8861 × 60—57.

RECH, née GORI, Nimis (Italie), 25-03-21, NAT, 8861 × 60—57.

RECH (Marcel), Dudelange (grand-duché de Luxembourg), 21-10-47, EFF, 8861 × 60—57.

RECH (Béatrice), Dudelange (grand-duché de Luxembourg), 01-08-56, EFF, 8861 × 60—57.

REGANAZ (Giuseppe), Pramaggiore (Italie), 14-02-16, NAT, 4501 × 60—57.

REGANAZ, née FANTIN, Pramaggiore (Italie), 03-01-23, NAT, 4501 × 60—57.

REGANAZ (Primo), Cinto-Caomaggiore (Italie), 28-05-42, EFF, 4501 × 60—57.

REGANAZ (Elio), Cinto-Caomaggiore (Italie), 19-08-44, EFF, 4501 × 60—57.

REGANAZ (Marylène), Guenange (Moselle), 06-10-54, EFF, 4501 × 60—57.

REGANAZ (Marco), Pramaggiore (Italie), 31-05-24, NAT, 4502 × 60—57.

REGANAZ, née FRATTER, Pramaggiore (Italie), 08-08-24, NAT, 4502 × 60—57.

REGANAZ (Sergio), Cinto-Caomaggiore (Italie), 31-01-49, EFF, 4502 × 60—57.

REGANAZ (Maddaléna), Guenange (Moselle), 16-08-54, EFF, 4502 × 60—57.

REXACH (Ramon), Mogente (Espagne), 22-07-36, NAT, 10363 × 60—47.

REYES (Antonio), Garrucha (Espagne), 02-02-41, NAT, 9443 × 60—92.

ROMERO (Jacinto), Culebras (Espagne), 26-07-14, NAT, 9151 × 60—32.

ROMERO, née RUIZ, Posadas (Espagne), 18-03-11, NAT, 9151 × 60—32.

ROMERO (Jeanne), Monguilhem (Gers), 22-10-45, EFF, 9151 × 60—32.

ROSSELLO (Bénito), Palma (Espagne), 30-01-12, NAT, 1034 × 60—91.

ROSSELLO, née GARI, Palma (Espagne), 17-01-16, NAT, 1034 × 60—91.

ROSSELLO (Juan), Palma (Espagne), 04-12-42, EFF, 1034 × 60—91.

ROSSELLO (Michel), Birmandreis (Alger), 16-07-50, EFF, 1034 × 60—91.

SABAU (Jean), Amat (Roumanie), 12-03-28, NAT, 4462 × 59—32.

SAJA (Jean), Grembow (Pologne), 21-05-19, NAT, 9895 × 60—68.

SAJA, née SZTAJNERT, Mieleszyn (Pologne), 15-01-23, NAT, 9895 × 60—68.

SALVIOLI, née CARUZZO, Saint-Raphaël (Var), 11-06-94, NAT, 24012 47—83.

SAMARAKIS, née ANTIGNY, la Puye (Vienne), 05-09-01, REI, 10145 60—75.

SERRA (François), Banolas (Espagne), 01-03-12, NAT, 646 × 59—66.

SERRA, née RIBOT, San Felice de Guixols (Espagne), 16-04-19, NAT, 646 × 59—66.

SCARINGELLA (Luigi), Corato (Italie), 14-12-21, NAT, 10151 × 60—38.

SCARINGELLA, née ANDREATTA, Bassano del Grappa (Italie), 26-06-24, NAT, 10151 × 60—38.

SCARINGELLA (Joseph), Riouperoux (Isère), 23-09-47, EFF, 10151 × 60—38.

SCARINGELLA (Thierry), Riouperoux (Isère), 27-04-53, EFF, 10151 × 60—38.

SCARINGELLA (Ghislaine), Riouperoux (Isère), 18-10-55, EFF, 10151 × 60—38.

SCHEMBRI (Robert), Sousse (Tunisie), 26-03-25, REI, 316724 × 45—96.

SERVADIO (Léon), Tunis (Tunisie), 16-02-22, NAT, 5855 × 60—96.

SIMEON (Vicente), Silla (Espagne), 19-08-41, NAT, 10351 × 60—34.

SIUDAK (Edouard), Swiniary (Pologne), 04-09-38, NAT, 4806 × 60—77.

SOUFFIR (Fradji), la Goulette (Tunisie), 08-02-13, NAT, 10956 × 57—75.

SOUFFIR (Joëlle), Tunis (Tunisie), 28-09-47, EFF, 10956 × 57—75.

SOUFFIR (Victor), Tunis (Tunisie), 23-12-48, EFF, 10956 × 57—75.

STIMOLO (Joseph), Tunis (Tunisie), 16-11-39, NAT, 9148 × 60—13.

STUPIENKO (Piotr), Swiranski (Pologne), 26-11-98, NAT, 9673 × 60—03.

STUPIENKO, née NOWAK, Zieblice (Pologne), 31-12-11, NAT, 9673 × 60—03.

STUPIENKO (Daniel), Vichy (Allier), 09-01-47, EFF, 9673 × 60—03.

STRIZEK (Stanislas), Dolanka (Tchécoslovaquie), 14-11-03, NAT, 9674 × 60—02.

STRIZEK, née MACHOVA, Chuderin (Tchécoslovaquie), 22-06-09, NAT, 9674 × 60—02.

SZLAFKA (Stanislas), Karpick (Pologne), 19-10-08, NAT, 9154 NAT, 9154 × 60—63.

SZLAFKA, née MATUSZEWSKI, Wederau (Allemagne), 26-01-18, NAT, 9154 × 60—63.

TAMAGNA (Severino), Zeri (Italie), 15-11-28, NAT, 9183 × 60—84.

TEBEKA (Leïla), Tunis (Tunisie), 02-07-17, NAT, 5702 × 60—75.

TONIN (Luigina), Campo San Martino (Italie), 04-07-38, NAT, 9193 × 60—32.

TORO (Juan), Antequera (Espagne), 17-09-19, NAT, 1819 × 60—09.

TORO, née MATEO, Lorca (Espagne), 17-03-22, NAT, 1819 × 60—09.

VAIANA (François), Tunis (Tunisie), 05-01-33, NAT, 3087 × 60—13.

VAIANA, née CASTELLI, Tunis (Tunisie), 20-01-32, NAT, 3087 × 60—13.

VAIANA (Angèle), Marseille (Bouches-du-Rhône), 07-06-58, EFF, 3087 × 60—13.

VALENZA (Maria), Tunis (Tunisie), 07-07-19, NAT, 13604 × 57—30.

VALLE (Teodoro), Consuegra (Espagne), 17-12-38, NAT, 10111 × 60—66.

VENTURA (José), Barcelone (Espagne), 21-02-03, NAT, 9473 × 60—60.

VESCOVI (Igino), Tizzano Val Parma (Italie), 12-05-16, NAT, 14715 × 54—38.

VESCOVI, née VESCOVI, Palanzano (Italie), 25-10-26, NAT, 14715 × 54—38.

VESCOVI (Anne-Marie), Saint-Priest (Isère), 05-04-52, EFF, 14715 × 54—38.

VIDAL (Manuel), Isil (Espagne), 17-03-99, NAT, 4672 × 57—09.

VIDAL (Manuel), Isil (Espagne), 06-09-40, EFF, 4672 × 57—09.

VIDAL (Hermina), Isil (Espagne), 05-09-42, EFF, 4672 × 57—09.

VIDAL (Angel), Isil (Espagne), 15-09-44, EFF, 4672 × 57-09.

VILLA (Carlo), Stezzano (Italie), 13-04-15, NAT, 9804 × 60—54.

VILLA, née IPPOLITO, Arienzo (Italie), 30-09-20, NAT, 9804 × 60—54.

VILLA (Carmela), Arienzo (Italie), 07-08-41, EFF 9804 × 60—54.

VILLA (Andreana), Arienzo (Italie), 22-04-47, EFF, 9804 × 60—54.

VILLA (Natalina), Stezzano (Italie), 25-12-48, EFF, 9804 × 60—54.

VILLA (Marie-France), Sedan (Ardennes), 15-11-50, EFF, 9804 × 60—54.

VILLA (Maryse), Sedan (Ardennes), 16-10-52, EFF, 9804 × 60—54.

VISCARROS (Antonio), Ulldecona (Espagne), 23-04-09, NAT, 11464 × 58—81.

WARSZAWSKI (Izak), Rowno (Pologne), 26-12-19, NAT, 7591 × 60—75.

WARSZAWSKI, née LIFSZYC, Grodno (Pologne), 25-10-24, NAT, 7591 × 60—75.

WINDMULLER (Kurt), Berlin-Lichtenberg (Allemagne), 04-05-24, NAT, 9962 × 60—80.

WOJTECKI (Marthe), Gelsenkirchen (Allemagne), 01-05-23, NAT, 8716 × 54—75.

WOJTKOWIAK (Jan), Kalisz (Pologne), 11-05-17, NAT, 13888 × 59—38.

WU TIU JEN, Canton (Chine), en 1921, NAT, 9274 × 60—94.

ZDZIOBEK (Jean), Wara (Pologne), 13-11-02, NAT, 7995 × 60—38.

ZDZIOBEK, née FIJALKA, Izdebki (Pologne), 22-09-04, NAT, 7995 × 60—38.

ZDZIOBEK (Mieczyslaw), La Mure (Isère), 12-08-47, EFF, 7995 × 60—38.

ZDZIOBEK (Christian), La Mure (Isère), 07-04-51, EFF 7995 × 60—38.

ZECCHINI (Gaëtano), Fanano (Italie), 02-04-23, NAT, 7735 × 56—30.

ZECCHINI, née BIONDI, Uzzano (Italie), 15-05-26, NAT, 7735 × 56—30.

ZECCHINI (Gérard), Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), 04-04-52, EFF, 7735 × 56—30.

ZECK (Charles), Settenz (Tchécoslovaquie), 09-02-41, NAT, 9798 × 60—68.

ZORZI (Joseph), Preghena (Italie), 24-07-28, NAT, 3307 × 60—08.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir :

DAUVAN (Daniel). — DAU VAN DAO, Van Phan (Centre Viet-Nam), en 1916, 6906 × 60—88.

DIAZ (François). — DIAZ (Francisco), Huercal de Almeria (Espagne), 12-12-40, 10303 × 60—92.

DI PIAZZA (Alexandre). — DI PIAZZA (Alessandro), Ravanusa (Italie), 06-07-39, 9564 × 60—42.

GAMBUS (Emile). — GAMBUS (Emilio), Barcelone (Espagne), 22-04-42, 10283 × 60—81.

MOUX (Céline). — MOUI SLAM AH YUN MU, Uturoa (Polynésie française), 29-12-37, 3399 × 60—98.

PARVIS (Jean). — PARVIZ (Hassan), le Caire (Egypte), 10-11-15, 4613 × 56—75.

PAVAN (Dominique). — PAVAN (Dominico), Vascon (Italie), 09-09-19, 10113 × 60—38.

ROMERO (Yacinthe). — ROMERO (Jacinto), Culebras (Espagne), 26-07-14, 9151 × 60—32.

ROMERO (Louise-Gabrielle). — ROMERO (Luisa-Gabriela), Posadas (Espagne), 18-03-11, 9151 × 60—32.

SCARINGELLA (Louis). — SCARINGELLA (Luigi), Corato (Italie), 14-12-21, 10151 × 60—38.

SCARINGELLA (Jeanne). — SCARINGELLA (Giovanna), Bassano del Grappa (Italie), 26-06-24, 10151 × 60—38.

SIMEON (Vincent). — SIMEON (Vicente), Silla (Espagne), 19-08-41, 10351 × 60—34.

SLAFKA (Stanislas). — SZLAFKA (Stanislas), Karpick (Pologne), 19-10-08, 9154 × 60—63.

SLAFKA (Marianne). — SZLAFKA (Marianne), Wederau (Allemagne), 26-01-18, 9154 × 60—63.

TAMAGNA (Séverin). — TAMAGNA (Severino), Zeri (Italie), 15-11-28, 9183 × 60—84.

TONIN (Louise). — TONIN (Luigina), Campo San Martino (Italie), 04-07-38, 9193 × 60—32.

VALLE (Théodore). — VALLE (Teodoro), Consuegra (Espagne), 17-12-38, 10111 × 60—66.

VARSAT (Izak). — WARSZAWSKI (Izak), Rowno (Pologne), 26-12-19, 7591 × 60—75.

VARSAT (Judyta). — WARSZAWSKI (Judyta), Grodno (Pologne), 25-10-24, 7591 × 60—75.

ZDZIOBEK (Michel). — ZDZIOBEK (Mieczyslaw), la Mure (Isère), 12-08-47, 7995 × 60—38.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent :

DEFAUWES (Albert), Tunis (Tunisie), 07-03-29, LIB (1), 14207 × 59—99.

DEFAUWES (Jenny), Verviers (Belgique), 28-03-55, LIB (1), 14207 × 59—99.

DEFAUWES (Albert), Verviers (Belgique), 13-08-56, LIB, 14207 × 59—99.

LEVI (Léonardo), Paris (14e), 21-06-27, LIB, 6111 × 60—99.

OCCOFFER (Jean), Chamonix-Mont-Blanc (Haute-Savoie), 29-10-35, LIB, 48421 × 35—99.

ZINSMEIJER (Jean-Pierre), Wierden (Pays-Bas), 21-10-35, AUT (1), 3300 × 60—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 janvier 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

1re SESSION ORDINAIRE DE 1960-1961

Convocations de commissions.

La commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République se réunira le mercredi 18 janvier 1961, à quatorze heures trente (7e bureau) :

I. — Nomination de rapporteurs pour :

La proposition de loi (n° 976) de M. Albert Sorel tendant à modifier l'article 37 du code civil relatif à la légitimation adoptive ;

La proposition de loi (n° 1041) adoptée par le Sénat modifiant la loi du 29 janvier 1831 en ce qui concerne la prescription des créances de l'Etat et des collectivités publiques ;

La proposition de loi (n° 1078) de M. Lolive tendant à la réorganisation des juridictions du travail ;

La proposition de loi (n° 1081) de M. Becker relative au piégeage des oiseaux rapaces ;

La proposition de loi (n° 1084) de M. Cathala tendant à aménager en faveur des handicapés physiques les dispositions de la loi du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation des véhicules terrestres à moteur ;

La proposition de loi (n° 1087) de Mlle Dienesch modifiant l'article 1454, 3°, du code général des impôts en vue d'exempter de la contribution des patentes les agriculteurs éleveurs.

II. — Nomination du rapporteur et examen de la proposition de résolution (n° 1063) de M. Coste-Floret modifiant les articles 10 et 37 du règlement relatifs au renouvellement du bureau et des commissions de l'Assemblée.

III. — Rapport de M. Pigeot sur le projet de loi (n° 882) relatif à la constitution de l'état civil des Français du département des Oasis et de la Saoura qui ont conservé leur statut personnel israélite et à leur accession au statut civil de droit commun.

IV. — Rapport de M. Coste-Floret sur la proposition de loi (n° 877) de M. de Lacoste-Lareymondie tendant à modifier l'article 4 de l'ordonnance du 15 novembre 1958, modifiée par l'ordonnance du 4 février 1959, relative à l'élection des sénateurs.

V. — Rapport de M. Moras sur le projet de loi (n° 666) et la proposition de loi (n° 19) relatifs à la protection des animaux.

VI. — Rapport de M. Barrot sur la proposition de loi (n° 199) de M. Gabelle tendant à appliquer au personnel féminin de l'administration des P. T. T. les dispositions du code du travail interdisant le travail de nuit.

VII. — Rapport de M. Rault sur la proposition de loi (n° 247) de M. Davoust tendant à assurer l'application de l'article 6 de l'ordonnance du 13 décembre 1944 relative au reclassement de certains fonctionnaires de l'éducation nationale.

VIII. — Rapport de M. Vaschetti sur la proposition de loi (n° 513) de M. Coulon tendant à exclure les fonctionnaires civils de l'Etat, déportés ou révoqués pour leur attitude patriotique, les engagés volontaires, les grands mutilés de guerre, des mesures de mise à la retraite par anticipation.

IX. — Rapport de M. Raymond-Clergue sur la proposition de loi (n° 517) de M. Halbout tendant à confier dans certains cas à l'administration des contributions directes le recouvrement et le paiement des pensions alimentaires.

X. — Rapport de M. Raymond-Clergue sur la proposition de loi (n° 171) de M. Coste-Floret modifiant les articles 2123 et 2130 du code civil sur l'hypothèque judiciaire et rétablissant l'hypothèque judiciaire des biens à venir.

XI. — Rapport de M. Palmero sur la proposition de loi (n° 410) de M. René Pleven tendant à limiter la prise en charge de toute dépense nouvelle par les budgets des départements et des communes aux cas expressément visés par la loi.

XII. — Rapport de M. Palmero sur la proposition de loi (n° 646) de M. G. Bonnet complétant l'article 1600 du code général des impôts, concernant la contribution pour frais de bourses et chambres de commerce.

XIII. — Rapport de M Mignot sur des pétitions.

La **commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme de la fiscalité par la taxation des produits énergétiques** (n° 282) se réunira le mercredi 18 janvier 1961 (local n° 264) :

1° A dix heures trente.

Audition des représentants de l'association nationale des petites et moyennes entreprises.

2° A quinze heures.

Audition des représentants de l'union nationale des associations familiales (U. N. A. F.).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours et d'examens en vue du recrutement des personnels techniques des laboratoires de l'enseignement supérieur.

(Exécution de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 4 février 1957 relatif à l'organisation des concours et examens en vue du recrutement des personnels techniques des laboratoires de l'enseignement supérieur [*Journal officiel* du 10 février 1957].)

Des concours auront lieu prochainement au Muséum national d'histoire naturelle et au siège des universités désignées ci-dessous, en vue de pourvoir respectivement les emplois suivants :

UNIVERSITÉS	EMPLOIS MIS AU CONCOURS	
	Grade.	Spécialisation.
Muséum national d'histoire naturelle.....	1 aide technique.	Ethnographie.
Université d'Aix-Marseille.		
Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Marseille.	1 technicien	Télévision en couleurs.
	1 aide technique.	Mécanique générale.
Université d'Alger.		
Faculté des sciences.....	1 aide technique.	Menuiserie.
Université de Caen.		
Faculté des sciences.....	1 aide technique principal.	Verrerie soufflée scientifique.
	1 aide technique principal.	Physique.
	1 aide technique.	Spectroscopie.
Collège scientifique universitaire de Rouen.	1 aide technique.	Chimie.
Université de Clermont-Ferrand.		
Faculté des sciences.....	1 aide technique.	Mécanicien.
Université de Dakar.		
Faculté des sciences (siège du concours : faculté des sciences de Paris).	1 aide technique.	Jardinier botaniste.
Université de Dijon.		
Faculté des sciences.....	1 aide technique.	Mécanique générale.
	1 aide technique.	Chimie.
	1 aide technique	Chimie physiologique des lipides.
Université de Grenoble.		
Faculté des sciences.....	1 technicien	Chimie.
	1 aide technique principal.	Zoologie (histologie).
	1 aide technique.	Electrostatique.
	1 aide technique	Mathématiques appliquées.
Université de Lyon.		
Faculté de médecine et de pharmacie.	1 aide technique.	Physiologie.
	1 aide technique.	Jardinier botaniste.
Université de Poitiers.		
Faculté des sciences (collège scientifique universitaire de Limoges).	1 aide technique.	Ajusteur tourneur.
Université de Rennes.		
Faculté des lettres et sciences humaines.	1 technicien	Photographie scientifique.
Université de Strasbourg.		
Observatoire	1 aide technique principal.	Mesures et dépouillements de mesures astronomiques.
Université de Toulouse.		
Faculté des sciences.....	1 technicien	Microscopie électronique.
	1 technicien	Radiotechnicien (électronique).
	1 aide technique.	Tourneur.
Institut d'études hispaniques.	1 aide technique.	Electrophonétique.

Les candidatures seront reçues pendant un délai de trois semaines à compter de la publication au *Journal officiel* de la présente annonce.

Les demandes d'inscription ainsi que les demandes de renseignements relatives au programme, à la nature ou au calendrier des épreuves devront être adressées, pour chaque concours, au recteur d'académie ou au chef d'établissement dont relève l'emploi à pourvoir.

Avis relatif aux brevets de techniciens organisés en 1961 par la direction des enseignements techniques et professionnels.

Les épreuves des brevets de techniciens organisés par la direction des enseignements techniques et professionnels se dérouleront à partir des dates indiquées dans le tableau ci-dessous pour les examens considérés.

Les registres des inscriptions seront clos aux dates fixées en regard de ces examens.

BREVETS DE TECHNICIENS	DATE de début des épreuves.	DATE de clôture du registre des inscriptions.
Métiers et commerces de la musique..	13 mars.	1er février.
Secrétariat	14 mars.	1er février.
Professions technico-commerciales des industries des métaux:		
Probatoire	25 avril.	25 février.
Définitif	3 mai.	
Librairie-édition	25 avril.	25 février.
Représentation	9 mai.	9 mars.
Géologue prospecteur:		
Epreuves pratiques	9 mai.	9 avril.
Epreuves écrites et orales	12 septembre.	
Electronicien	15 mai.	15 mars.
Traitements thermiques et métallographie	18 mai.	18 mars.
Electrotechnicien	23 mai.	23 mars.
Diététique:		
1re partie:		
1re série d'épreuves	23 mai.	23 mars.
2e série d'épreuves	29 mai.	
2e partie	14 novembre.	14 septembre.
Assistante d'ingénieur:		
Probatoire	23 mai.	23 mars.
Définitif	25 mai.	
Métiers du bâtiment	24 mai.	24 mars.
Aéronautique:		
Probatoire	30 mai.	30 mars.
Définitif	13 juin.	
Fonderie:		
Probatoire	30 mai.	30 mars.
Définitif	6 juin.	
Mécanographie	30 mai	30 mars.
Papetier	30 mai.	30 mars.
Tourisme:		
Probatoire	1er juin.	1er avril.
Définitif	13 juin.	
Bureau d'étude (construction mécanique):		
Probatoire	1er juin.	1er avril.
Définitif	6 juin.	
Chimiste:		
Probatoire	1er juin.	1er avril.
Définitif	19 septembre.	
Frigoriste:		
Probatoire	30 mai.	6 avril.
Définitif	6 juin.	
Comptabilité:		
Brevet de technicien	6 juin.	6 avril.
Mentions complémentaires	14 novembre.	3 octobre.
Tannerie-mégisserie	20 juin.	20 avril.
Micromécanique:		
Probatoire	19 septembre.	19 juillet.
Définitif	22 septembre.	
Analyses biologiques:		
1re série d'épreuves	20 septembre.	20 juillet.
2e série d'épreuves	9 octobre.	
Opticien-lunetier:		
Probatoire	2 octobre.	2 août.
Définitif	17 octobre.	
Physicien	3 octobre.	3 août.
Adjoint technique d'entreprises du bâtiment	3 octobre.	3 août.
Adjoint technique d'entreprises de travaux publics	17 octobre.	17 août.
Fabrications mécaniques:		
Probatoire	17 octobre.	17 août.
Définitif	23 octobre.	
Pédicure orthopédiste et prothésiste en podologie	23 octobre.	23 août.
Traducteur commercial	7 novembre.	7 septembre.

Les règlements de ces examens, dont les dispositions précisent notamment les conditions d'inscription, les épreuves (durée et coefficient) ainsi que les programmes, ont été édités par le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale et sont en vente au service d'édition et de vente des publications de l'éducation nationale, 13, rue du Four, Paris (6e).

Les registres d'inscription sont ouverts, en principe, pour chacun des brevets de techniciens ci-dessus énumérés, au siège de chaque académie (inspection principale de l'enseignement technique).

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux candidats sur demande par le service des examens des inspections principales de l'enseignement technique.

L'ouverture des centres d'examen est fonction du nombre de candidatures enregistrées dans les diverses académies.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Statistique mensuelle des importations et des exportations de vins.

TABLEAU DES EXPORTATIONS SUR LES PRINCIPAUX PAYS

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 janvier 1961, page 118:

Colonne Grande-Bretagne, ligne 22.05.31. — Vins mousseux de Champagne, lire: « 3.870 ».

Colonne Italie, ligne 22.05.31. — Vins mousseux de Champagne, au lieu de: « 947 », lire: « 987 ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

MACHINES A TIMBRER

dont l'emploi a été autorisé par la direction générale des impôts pour le timbrage des quittances, des reçus ou décharges de titres ou d'objets, des reçus constatant des dépôts d'espèces, des effets de commerce (code général des impôts, art. 862, et annexe IV, art. 71 à 93; arrêtés des 9 avril 1932, 24 juillet 1933, 6 novembre 1934, 18 octobre 1935 et 4 février 1950).

Les chiffres portés dans la colonne « Nature des documents à timbrer, valeur des empreintes » correspondent à des centimes de nouveaux francs.

LISTE DES AUTORISATIONS ACCORDEES PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 1960

Classement par type d'appareil et par numéro d'empreintes.

EMPREINTES		NOMS, PRENOMS, PROFESSION, ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer — Valeur des empreintes	DATE de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
		I. — *Type C de la Société des machines Havas.*			
H.	0824	Société anonyme Compagnie du filage des métaux et des joints Curty-Ceflac, 30, avenue de Messine, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	7 décembre 1960.	
H.	0829	Société à responsabilité limitée Société commerciale Garbit, 168, rue Saint-Pierre, à Marseille (5e) (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	15 octobre 1960.	
H.	0833	Société anonyme des emballages et des bois contreplaqués Mussy, 32, rue Le Peletier, à Paris (9e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	23 décembre 1960.	
		II. — *Type M de la Société des machines Havas.*			
H. M.	3460	Société anonyme Etablissements Mestre et Blatgé, 46 et 48, avenue de la Grande-Armée, à Paris (17e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	3 octobre 1960.	Machine utilisée à Levallois-Perret (Seine), 164, rue Danton, à compter du 21 décembre 1960.
H. M.	3719	Société Agence Havas, 62, rue de Richelieu, à Paris (2e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.999.	2 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 1645.
H. M.	3725	Société anonyme Kodak Pathé, 37 et 39, avenue Montaigne, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	12 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 2279.
H. M.	3773	Société anonyme Compagnie générale d'électricité, 54, rue La Boétie, à Paris (8e). Succursale: 65, avenue du Prado, à Marseille (6e) (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	30 décembre 1960.	
H. M.	3792	Société anonyme Papiers peints Brepols d'Halluin, 11, rue de la Lys, à Halluin (Nord).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	21 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 2874.
H. M.	3832	Société anonyme Albert Lebœuf et fils, 194, rue des Gros-Grès, à Colombes (Seine).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	8 décembre 1960.	
H. M.	3841	Société à responsabilité limitée France-Film, 114, rue La Boétie, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	2 décembre 1960.	
H. M.	3870	Société anonyme Compagnie du filage des métaux et des joints Curty-Ceflac, 30, avenue de Messine, à Paris (8e). Lieu d'utilisation: 20, rue Fouquet, à Paris (17e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	7 décembre 1960.	
H. M.	3903	Société anonyme des chaussures de Saint-Macaire-en-Mauges, à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	23 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 2444.
H. M.	3932	Société anonyme Etablissements Lebeurre, 58, rue Roland-Douay, à Amiens (Somme).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	22 décembre 1960.	
H. M.	3934	Société Equipement ménager Japy, à Fesches-le-Châtel (Doubs).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	9 décembre 1960.	
H. M.	3940	Société à responsabilité limitée Occulta Médical, 38, rue Henri-Gorjus, à Lyon (4e) (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	23 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 1285.
H. M.	3941	Société anonyme La Gaine Scandale, 38, rue Henri-Gorjus, à Lyon (4e) (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	23 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 668.
H. M.	3950	Société anonyme René Blondeau, 16, rue Clément-Raassal, à Nice (Alpes-Maritimes).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	31 décembre 1960.	
H. M.	3951	Société anonyme Nouvelle Société industrielle de la Maison du café, 61, rue Pouchet, à Paris (17e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	2 décembre 1960.	

EMPREINTES		NOMS, PRENOMS, PROFESSION, ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer — Valeur des empreintes	DATE de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
H. M.	3952	Société anonyme Union française de banques, 25, avenue Kléber, à Paris (16e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	19 décembre 1960.	
H. M.	3953	Société anonyme française Eternit, 33, rue d'Artois, à Paris (8e). Lieu d'utilisation : Société Eternit, à Prouvy (Nord-II).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	8 décembre 1960.	
H. M.	3960	Société anonyme Ferembal, 125, rue de la Faisanderie, à Paris (16e).	Effets de commerce : 1 à 99.	7 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 1267.
H. M.	3972	Société d'exploitation et de distribution de combustibles, 2, allée Jean-Bart, à Nantes (Loire-Atlantique).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	7 décembre 1960.	
H. M.	3982	Société Produits Sandoz, 6, rue de Penthièvre, à Paris (8e). Lieu d'utilisation. 2, rue de Penthièvre, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	2 décembre 1960.	
H. M.	3983	Société anonyme Compagnie française de raffinage, 5, rue Michel-Ange, à Paris (16e). Lieu d'utilisation : 22, rue Boileau, à Paris (16e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	5 décembre 1960.	Remplace la machine H. E. n° 662.
H. M.	3990	Société anonyme Laiterie Saint-Hubert, 17, rue Pichon, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	8 décembre 1960.	
H. M.	3992	Société à responsabilité limitée Phocée accessoires autos, 45, cours d'Estienne-d'Orves, à Marseille (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	15 octobre 1960.	
H. M.	3994	Société anonyme Etablissements M. Foussier et Fils, 111, boulevard Jean-Jacques-Rousseau, le Mans (Sarthe).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	28 décembre 1960.	
H. M.	4012	M. Curet (Serge-Léon), propriétaire-exploitant de la Maison de la crème glacée, La Réfrigération française, 35, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	2 décembre 1960.	
H. M.	4013	Société anonyme Bodeco, 181, 183, rue de Lyon, à Marseille (15e) (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	16 décembre 1960.	
H. M.	4014	Société anonyme des chaussures Sirius, rue Pierre-Curie, à Romans (Drôme).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	5 décembre 1960.	
H. M.	4020	Société anonyme Caisse immobilière de gérance, 10, rue de Louvois, à Paris (2e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 999.	6 décembre 1960.	
H. M.	4022	Société anonyme Union industrielle de pétroles, 7, place Vendôme, à Paris (1er).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	21 décembre 1960.	
H. M.	4030	Société anonyme Les Editions modernes Théojac, 19, avenue de la Gare, à Limoges (Haute-Vienne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	21 décembre 1960.	
H. M.	4032	M. Mingori (Ennio-Fulvio-César), 128, boulevard de Charonne, à Paris (20e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	12 décembre 1960.	
H. M.	4034	Etablissements Emile Lavabre, 66, avenue Tarayre, à Rodez (Aveyron).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99	12 décembre 1960.	
H. M.	4041	Société anonyme d'études et de gestion administrative S. E. G. A., 97, rue de Prony, à Paris (17e). Lieu d'utilisation. 6, rue Arsène Houssaye, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	7 décembre 1960.	
H. M.	4042	Société anonyme Immobilia, 25, boulevard Malesherbes, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	6 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 3784.
H. M.	4043	Société anonyme Le Crédit appartement, boulevard Malesherbes, n° 25, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	6 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 3790.
H. M.	4044	Société à responsabilité limitée Etablissements Hoormann, 31 *bis*, avenue de Grammont, à Tours (Indre-et-Loire).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	9 décembre 1960.	
H. M.	4050	M. Bellocil (Maurice), 24, rue Crébillon, à Nantes (Loire-Atlantique).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	14 décembre 1960.	
H. M.	4051	Société à responsabilité limitée Ody Frères, Etablissements J. A. D. E. T., marchand d'articles en caoutchouc, 5, rue Denis-Poisson, à Paris (17e). Lieu d'utilisation : 56, rue J.-Bonal, à la Garenne-Colombes (Seine).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	17 décembre 1960.	
H. M.	4052	Société anonyme Unitex, 19, rue des Buisses, à Lille (Nord).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	30 décembre 1960.	
H. M.	4054	Société anonyme Société d'équipement rural. Société d'équipement rural et artisanal du centre (S. E. R. A. C.), 3, rue Bardons, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Quittances et effets de commerce : 1 à 999.	28 décembre 1960.	
H. M.	4060	Société en commandite par actions Manufacture française des pneumatiques Michelin (Michelin, Durin et Ce), place des Carmes, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	14 décembre 1960.	
H. M.	4062	Société anonyme Glacica, rue Elie-Sermet, à Espéraza (Aude).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	14 décembre 1960.	Remplace la machine H. n° 0827.
H. M.	4072	Société à responsabilité limitée Etablissements Quenot, 18, avenue G.-Clemenceau, à Besançon (Doubs).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	28 décembre 1960.	Remplace la machine H. M. n° 3209.

III. — *Type H. M. D. de la Société des machines Havas.*

H. M. D.	229	Me Jehan-Louis Aubert, notaire, 15, rue Rollon, à Rouen (Seine-Maritime).	Quittances et écrits soumis au timbre de dimension : 1 à 999.	22 décembre 1960.	
H. M. D.	231	Me Etienne Alexandre, notaire, 4, cours Napoléon, à Ajaccio (Corse).	Ecrits soumis au timbre de dimension : 1 à 999.	22 décembre 1960.	
H. M. D.	235	Me Lartigue, notaire, 4, boulevard René-Levasseur, au Mans (Sarthe).	Quittances, effets de commerce et écrits soumis au timbre de dimension : 1 à 999.	28 décembre 1960.	

EMPREINTES		NOMS, PRÉNOMS, PROFESSION, ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer — Valeur des empreintes	DATE de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
		IV. — *Type S. M. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. M.	1326	Société anonyme S. P. A. M. (abrasifs et meules), 4, rue La Charrière, à Paris (11e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	26 janvier 1960.	Machine utilisée à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), à compter du 6 décembre 1960.
S. M.	1548	Société à responsabilité limitée Resnik et fils, établissements Maréchal, 116, rue de Turenne, à Paris (3e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 999.	1er décembre 1960.	Remplace la machine S. M. n° 0393.
S. M.	1576	Société Approvisionnement des pharmaciens de Basse-Normandie, 1 et 3, rue du Marais, à Caen (Calvados).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	3 décembre 1960.	Remplace la machine S. M. n° 736.
S. M.	2081	Société anonyme Thommeray-Dumay et M. Amelin, à Anglure (Marne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	30 décembre 1960.	
S. M.	2095	Société auxiliaire de crédit pour la région du Nord, 8, rue Dammartin, à Roubaix (Nord).	Quittances et effets de commerce : 1 à 999.	28 décembre 1960.	Remplace la machine S. M. n° 1712.
S. M.	2108	Société anonyme Sic-Cuir, 77, cours Jean-Jaurès, à Grenoble (Isère).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	13 décembre 1960.	Remplace la machine S. M. n° 0839.
S. M.	2115	M. Ginnsz (Pierre), propriétaire de l'Office commercial de recouvrement, 150, rue Saint-Maur, à Paris (11e).	Effets de commerce : 1 à 99.	5 décembre 1960.	
S. M.	2116	Société à responsabilité limitée Etablissements Real, 19, rue Sommeiller, à Annecy (Haute-Savoie).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	1er décembre 1960.	
S. M.	2118	Palladium (Nouvelle), à Pont-de-Chéruy (Isère).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	8 décembre 1960.	
S. M.	2121	Société anonyme Douez et Lambin, 21, rue du Capitaine-Mabille, à Busigny (Nord). Lieu d'utilisation : Bohain (Aisne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	15 décembre 1960.	
S. M.	2122	Société anonyme Maison A. Merand et Ce, 57, rue de Verdun, à Epernay (Marne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	19 décembre 1960.	
S. M.	2123	Société à responsabilité limitée A.-W. Faber Castell-France, 27, boulevard Malesherbes, à Paris (8e). Lieu d'utilisation : 9, rue Labié, à Paris (17e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	13 décembre 1960.	
S. M.	2125	Société anonyme Manufacture de confiserie Manuco, 111, rue Sainte-Cécile, à Marseille (5e) (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	17 décembre 1960.	
S. M.	2126	Société anonyme Etablissements Moreau et fils, la Monnerie, Cussac (Haute-Vienne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	1er décembre 1960.	
S. M.	2127	Société anonyme Etablissements Bizalion, 66, rue du 4-Septembre, à Arles (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	15 décembre 1960.	
S. M.	2128	Société anonyme Capelin, 77, rue des Trois-Territoires, à Fontenay-sous-Bois (Seine).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	12 décembre 1960.	Remplace la machine S. U. n° 465.
S. M.	2129	Société anonyme Laboratoire pharmacotechnique Dubois et Vincent, 10, rue Haute-des-Tanneurs, à Amiens (Somme).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960.	
S. M.	2130	M. Henri Willams, propriétaire des Etablissements Villams, 22 et 24, route de Noyon, à Chauny (Aisne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	15 décembre 1960.	
S. M.	2131	M. Paul Theillier-Pailliez, 40, rue du Jolimetz, à Valenciennes (Nord).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	9 décembre 1960.	
S. M.	2132	Société à responsabilité limitée Henry Collot et Ce, 61, rue Henri-Barbusse, à Clichy (Seine).	Quittances et effets de commerce : 1 à 999.	17 décembre 1960	
S. M.	2134	Société anonyme Hugues Brussel et Ce, Auto-Comptoir de l'Yonne, rue du Moulin-du-Président, à Auxerre (Yonne).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960	
S. M.	2135	Mme veuve Robert Rupalley, propriétaire des Etablissements Dudep, 14, quai du Havre, à Rouen (Seine-Maritime).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	20 décembre 1960.	
S. M.	2136	Société anonyme L'Industrie de protection, 30, rue Vieille-du-Temple, à Paris (4e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960.	
S. M.	2137	Société anonyme Saint-Raphaël, 8, rue du Parc-Royal, à Paris (3e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960	
S. M.	2139	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, 7, rue Pertinaux, à Nice (Alpes-Maritimes).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960	
S. M.	2141	Société à responsabilité limitée Cadillac-France, 46, rue Arago, à Puteaux (Seine).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	27 décembre 1960.	
S. M.	2146	Société anonyme Pierre Johanet et ses fils, 7, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce : 1 à 99.	22 décembre 1960.	
		V. — *Type S. M. D. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. M. D.	257	Me Thibierge, notaire, 9, rue d'Astorg, à Paris (9e).	Quittances et effets de commerce et écrits soumis au timbre de dimension : 1 à 999.	30 décembre 1960.	
S. M. D.	0269	Me Henri Jouve, notaire, 4, rue Descartes, à Châtellerault (Vienne).	Ecrits soumis au timbre de dimension : 1 à 999.	7 décembre 1960.	
		VI. — *Type S. U. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. U.	0474	M. René Richert, fabrique de meubles, 2, boulevard Maréchal-de-Latire-de-Tassigny, à Haguenau (Bas-Rhin).	Quittances et effets de commerce : 25.	3 décembre 1960.	
S. U.	0475	Société en commandite simple Les Etablissements Guichard et Ce, 28, rue des Salenques, à Toulouse (Haute-Garonne).	Quittances et effets de commerce : 25.	27 décembre 1960.	Remplace la machine S. M. n° 0896.
S. U.	0478	Société franc-comtoise et bourguignonne d'approvisionnement, 5, 57, rue Ch.-Krug, à Besançon (Doubs).	Quittances et effets de commerce : 25.	23 décembre 1960.	

EMPREINTES		NOMS PRENOMS PROFESSION ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer. Valeur des empreintes	DATE de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
		VII. — *Type S. U. V. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. U. V.	0017	Société anonyme Malissard frères, Savarzeix et Cie, 3, rue de Lyon, à Paris (12e). Lieu d'utilisation: 157, quai de la Gare, à Paris (13e).	Lettres de voiture: 25.	14 décembre 1960.	
		VIII. — *Type N. H. de la Société des machines S. E. C. A. P.*			
N. H.	1061	Société anonyme Aubertin Pasquier, 7, quai Jean-Moulin, à Lyon (1er) (Rhône). Lieu d'utilisation: 23, rue Tête-d'Or, à Lyon (6e) (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	22 décembre 1960.	
N. H.	1100	M. Roux (Joseph), 19, rue Alexandre-Boutin, à Villeurbanne (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	19 décembre 1960.	
N. H.	1570	Société anonyme Jules Sapy et Ce, 91, rue de Turenne, à Paris (3e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	22 décembre 1960.	
N. H.	1686	Société à responsabilité limitée Foca Volt, 40, rue Lambrechts, à Courbevoie (Seine).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	12 décembre 1960.	
N. H.	1693	Société anonyme Anciens Etablissements P. Gauthier, 8, rue de Genève, à la Courneuve (Seine). Lieu d'utilisation: 41 *bis*, rue de Châteaudun, à Paris (19e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	5 décembre 1960.	Remplace la machine N. H. n° 1297.
N. H.	1772	Société anonyme Etablissements Le Guellec, 9, rue des Aulnettes, à Argenteuil (Seine-et-Oise).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	13 décembre 1960.	Remplace la machine N. H. n° 1325.
N. H.	1892	MM. Cesbron Frères, biscuiterie, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde (Maine-et-Loire).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	23 décembre 1960.	
N. H.	1920	Société a responsabilité limitée Bailly et Ce, 68, boulevard Malesherbes, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	6 décembre 1960.	
N. H	1951	Union des coopératives fromagères du Cantal, à Ytrac (Cantal).	Quittances et effets de commerce; 0 à 99.	27 décembre 1960.	
N. H.	1952	Société anonyme Hugonet, 58-60, rue Raspail, à Bois-Colombes (Seine).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	17 décembre 1960.	
N. H	1966	Etablissements Maxime Benoist, 1, rue Georges-Clemenceau, à Bonnetable (Sarthe).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	8 décembre 1960.	
N. H.	1969	Etablissements Pierre Boissy, à Laussonne (Haute-Loire)	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	28 décembre 1960.	
N. H.	1985	M. M.-J. Duviols, 9, rue Durand, à Montpellier (Hérault).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	22 décembre 1960.	
N. H.	1988	Société anonyme Industries plastiques lyonnaises, 45, rue Saint-Pierre-de-Vaise, à Lyon (5e) (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	17 décembre 1960.	
N. H.	1990	Société anonyme Ancienne Maison Marcel Bauche, 4, rue Nicot, à Paris (7e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	13 décembre 1960.	
N. H.	2006	Société anonyme L. Bourcier, 9, boulevard Gabriel-Péri, à Sannois (Seine-et-Oise).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	15 décembre 1960.	
N. H.	2008	Société anonyme Soieries Pichat et Chaleard, 21, rue d'Alsace-Lorraine, à Lyon (1er) (Rhône)	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	20 décembre 1960.	
N. H.	2011	Société anonyme des Etablissements Boucheron et Soilly frères, à Vervigny (Gare) (Yonne).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	27 décembre 1960.	
N. H.	2015	Société anonyme Organisation nouvelle des Etablissements Chartier (O. N. E. C.), 141, rue Rambuteau, à Mâcon (Saône-et-Loire).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	6 décembre 1960.	
N. H.	2019	Société anonyme Société du caoutchouc normand (SO CA. NOR.), à Neufmarché (Seine-Maritime).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	20 décembre 1960	
N. H.	2023	Société à responsabilité limitée Etablissements Maplex, 5, rue Sedaine, à Paris (11e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	22 décembre 1960.	
N. H.	2025	Société anonyme Electric Production Diruptor, 3, rue de Montessuy, à Paris (7e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	7 décembre 1960.	
N. H.	2026	M. Mathieu (Charles), architecte, 42, boulevard Henri IV, à Paris (4e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	7 décembre 1960.	
N. H.	2027	Société à responsabilité limitée Transformateurs Voltam, 139, avenue Henri-Barbusse, à Colombes (Seine).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	17 décembre 1960.	
N. H.	2030	Société anonyme Etablissements Fulchiron fils aîné, 16, rue des Trois-Meules, à Saint-Etienne (Loire)	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	19 décembre 1960.	
N. H.	2032	Société anonyme Biscuiterie du Val-de-Semoy, à Etion (Ardennes) Lieu d'utilisation: 34, route de Prix, à Mohon (Ardennes).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	5 décembre 1960.	
N. H.	2033	Société anonyme Société d'exploitation du chocolat Salavin Sexa, 93 et 95, avenue du Général-Leclerc, à Paris (14e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	2 décembre 1960.	
N. H.	2037	Société à responsabilité limitée Manufacture toulonnaise de papier, 7 et 9, rue Paul-Arène, à Toulon (Var).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	28 décembre 1960.	
N. H.	2038	Société à responsabilité limitée Solvic, 12, cours Albert-Ier, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99	23 décembre 1960.	
N. H.	2040	Société à responsabilité limitée Etablissements Fouasse, 120, avenue Ledru-Rollin, à Paris (11e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	23 décembre 1960.	
N. H.	2042	Société anonyme Etablissements Louis Paget, 59, rue Roger-Salengro, à Vénissieux (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	30 décembre 1960.	

LISTE DES AUTORISATIONS DONT LES USAGERS ONT CESSE DE BENEFICIER PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 1960

EMPREINTES		NOMS, PRENOMS, PROFESSION, ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer — Valeur des empreintes	DATE de la décision de retrait de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
		I. — *Type C de la Société des machines Havas.*			
H.	0591	Société anonyme Etablissements A. Garbit, 168, rue Saint-Pierre, à Marseille (5e).	Quittances et effets de commerce : 0,01 à 99,99.	27 décembre 1960.	Machine retirée le 29 novembre 1960.
H.	0827	Société anonyme Glacica, rue Elie-Sermet, à Espéraza (Aude).	Quittances et effets de commerce : 0,01 à 0,99	14 décembre 1960	Remplacée par la machine H. M. n° 4062.
		II. — *Type E de la Société des machines Havas.*			
H. E.	662	Société anonyme Compagnie française de raffinage, 11, rue du Docteur-Lancereaux, à Paris	Quittances et effets de commerce : 0,01 à 99,99.	5 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3983.
		III. — *Type M de la Société des machines Havas.*			
H. M.	641	Société anonyme Etablissements modernes de mécaniques (Seh), 9, rue Mi-Carême, à Saint-Etienne (Loire) Lieu d'utilisation : Aurée (Haute-Loire).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9	22 décembre 1960.	Machine retirée le 15 novembre 1960.
H. M.	668	Société anonyme La Gaine Scandale, 38, rue Henri-Gorjus, à Lyon (Rhône).	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9.	23 décembre 1960	Remplacée par la machine H. M. n° 3941.
H. M.	721	Société en commandite simple Odier Bungener et Ce, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 23 décembre 1960.
H. M.	819	Société anonyme champenoise de financement automobile Socauto, 58, rue de Talleyrand, à Reims (Marne).	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9	28 décembre 1960.	Machine retirée le 9 décembre 1960.
H. M.	1237	Société à responsabilité limitée Tissage de l'Artois, place du Maréchal-Leclerc, à Cambrai (Nord). Lieu d'utilisation : 18, avenue Roger-Salengro, à Marseille (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9	27 décembre 1960.	Machine retirée le 19 décembre 1960.
H. M.	1267	Société anonyme Fer Embal, 125, rue de la Faisanderie, à Paris.	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9	7 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3960
H. M.	1285	Société à responsabilité limitée Occulta Medical, 38, rue Henry-Gorjus, à Lyon (Rhône)	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9	23 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3940.
H. M.	1645	Société Agence Havas, 62, rue de Richelieu, à Paris	Quittances et effets de commerce 0,1 à 999,9.	2 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3719.
H. M.	1766	Société en nom collectif Textiles artificiels du Centre et Ce (Rovatex), 55, rue la Boétie, à Paris Lieu d'utilisation : 5, avenue Percier, à Paris.	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 99,9.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 16 décembre 1960.
H. M.	1833	Etablissements Maurice Lamouroux, 3, rue Henri-Espérandieu, à Nîmes (Gard).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 5 décembre 1960.
H. M.	1850	Société anonyme Servez-Vous (S. A. D. U. C.), 18, avenue Matignon, à Paris. Lieu d'utilisation : 11, rue Michel-Charles, à Paris.	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 20 décembre 1960.
H. M.	2273	Société à responsabilité limitée Sonoco (Société nouvelle des colles), 27, rue Caraman, à Toulouse (Haute-Garonne). Lieu d'utilisation : 92, rue de Fenouillet (même ville).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	23 décembre 1960	Machine détruite.
H. M.	2279	Société anonyme Kodak-Pathé, 37 et 39, avenue Montaigne, à Paris. Lieu d'utilisation : 17, rue François-Ier, à Paris.	Quittances et effets de commerce : 0,1 à 999,9	12 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3725.
H. M.	2283	Société anonyme Manufacture de confiserie (M. A. N. U. C. O.), 111, rue Sainte-Cécile, à Marseille (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	27 décembre 1960	Machine retirée le 1er avril 1960.
H. M.	2444	Société anonyme des chaussures de Saint-Macaire-en-Mauges, à Saint-Macaire-en-Mauges (Maine-et-Loire).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	23 décembre 1960	Remplacée par la machine H. M. n° 3903.
H. M.	2630	Société anonyme Tanneries de Gentilly, aux Collumeaux, commune de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	28 décembre 1960.	Machine retirée le 23 novembre 1960.
H. M.	2791	Société à responsabilité limitée Etablissements Olivier et Ce, 1, place de Lorette, à Marseille (Bouches-du-Rhône).	Quittances et effets de commerce : 1 à 9.	27 décembre 1960.	Machine retirée le 19 décembre 1960.

EMPREINTES		NOMS, PRENOMS, PROFESSION, ADRESSE ou raison sociale des usagers	NATURE DES DOCUMENTS à timbrer — Valeur des empreintes	DATE de la décision de retrait de l'autorisation	OBSERVATIONS
Lettres	Numéros				
H. M.	2869	Société à responsabilité limitée Dynamatic, 54, rue René-Boulanger, à Paris (10e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 29 novembre 1960.
H. M.	2874	Société anonyme Papiers peints Brepols d'Halluin, 11, rue de la Lys, à Halluin (Nord).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	21 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 3792.
H. M.	3209	Société à responsabilité limitée Etablissements Quenot et Ce, 18, avenue Georges-Clemenceau, à Besançon (Doubs).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	28 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 4072.
H. M.	3784	Société anonyme Immobilia, 25, boulevard Malesherbes, à Paris (8e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	6 décembre 1960.	Remplacée par la machine M. T. H. M. n° 4042.
H. M.	3790	Société anonyme Le Crédit appartement, 25, boulevard Malesherbes, à Paris (17e).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	6 décembre 1960.	Remplacée par la machine H. M. n° 4043.
H. M.	3873	Mme veuve Robert Rupolley, propriétaire des Etablissements Dudep, 14, quai du Havre, à Rouen (Seine-Maritime).	Quittances et effets de commerce: 0,01 à 0,99.	23 décembre 1960.	Machine retirée le 7 décembre 1960.
		IV. — *Type H. M. D. de la Société des machines Havas.*			
H. M. D.	0120	Société anonyme S. O. C. A. U. T. O., société champenoise de financement automobile à crédit. Lieu d'utilisation: 58, rue de Talleyrand, à Reims (Marne).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	28 décembre 1960.	Machine retirée le 9 décembre 1960.
		V. — *Type S. M. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. M.	393	Société à responsabilité limitée Resnik et Fils (Etablissements Maréchal), 116, rue de Turenne, à Paris.	Quittances et effets de commerce: 0,01 à 99,99.	1er décembre 1960.	Remplacée par la machine S. M. n° 1548.
S. M.	550	M. Raymond Deschamps, 7, rue du Puits-Gaillot, à Lyon.	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	30 décembre 1960.	Machine retirée le 1er décembre 1960.
S. M.	736	Société anonyme Approvisionnement des pharmaciens de Basse-Normandie, 1 et 3, rue du Marais, à Caen (Calvados).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	3 décembre 1960.	Remplacée par la machine S. M. n° 1576.
S. M.	0839	Société Sic Cuir, 77, cours Jean-Jaurès, à Grenoble (Isère).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	13 décembre 1960.	Remplacée par la machine M. T. n° S. M. 2108.
S. M.	0896	Société en commandite simple Guichard et Ce, 28, rue des Salengues, à Bordeaux (Haute-Garonne).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	27 décembre 1960.	Remplacée par la machine S. U. n° 475.
S. M.	1490	Société anonyme Etablissements Valette et Ce, 3 à 7, avenue du Général-Leclerc, à Villeurbanne (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	30 décembre 1960.	Machine non installée. Autorisation rapportée.
S. M.	1712	Société auxiliaire de crédit pour la région du Nord, 8, rue Dammartin, à Roubaix (Nord).	Quittances et effets de commerce: 1 à 999.	28 décembre 1960.	Remplacée par la machine S. M. n° 2095.
		VI. — *Type S. U. de la Société des machines S. A. T. A. S.*			
S. U.	0465	Société anonyme Capelin, 77, rue des Trois-Territoires, à Fontenay-sous Bois (Seine).	Quittances et effets de commerce: 25.	12 décembre 1960.	Remplacée par la machine S. U. n° 465.
		VII. — *Type N. H. de la Société des machines S. E. C. A. P.*			
N. H.	1018	Société à responsabilité limitée J. Goldeberg et Fils, 229 à 245, rue des Culattes, à Lyon (Rhône).	Quittances et effets de commerce: 1 à 99.	30 décembre 1960.	Machine retirée le 16 décembre 1960.
N. H.	1071	Société à responsabilitée limitée Société des vins mousseux, 69, rue de Mâcon, entrepôt de Bercy, à Paris.	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	29 décembre 1960.	Machine retirée le 21 décembre 1960.
N. H.	1189	Société à responsabilité limitée Garage Waeffler et Ce, rue de la Charmille, à Strasbourg (Bas-Rhin).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	26 décembre 1960.	Machine retirée le 7 décembre 1960.
N. H.	1208	Société à responsabilité limitée Efficience, 22, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, à Strasbourg (Bas-Rhin).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	26 décembre 1960.	Machine retirée le 7 décembre 1960.
N. H.	1297	Société à responsabilité limitée Anciens établissements Pierre Gauthier, 41 *bis*, rue de Châteaudun, à Paris.	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	5 décembre 1960.	Remplacée par la machine N. H. n° 1693.
N. H.	1325	Société à responsabilité limitée Etablissements français Le Guellec et Fils, 9, rue des Aulnettes, à Argenteuil (Seine-et-Oise).	Quittances et effets de commerce: 1 à 9.	13 décembre 1960.	Remplacée par la machine N. H. n° 1772.

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* HENRI MOREL.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris.

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces

TIRAGES FINANCIERS

DOCKS DU BOURBONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 NF

6, RUE MARÉCHAL-LYAUTEY, VICHY (ALLIER)

R. C.: Cusset 54-B 17.

MM. les porteurs d'obligations de 20 NF (2.000 F) 4 1/4 0/0 1944 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachat en Bourse au dix-septième amortissement prévu au 1er février 1961.

Les amortissements précédents ont été également effectués par rachat.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 3 mars 1944.*)

EMAILLERIES DE LA MARNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 NF

SIÈGE SOCIAL: 129, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS (17e)

R. C.: Seine n° 54-B 10034.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 *de* 50 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 118 obligations sorties au cinquième tirage (14e amortisssement) effectué le 9 janvier 1961 (39 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement);

2° Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMEROS	DATES de remboursement.	NUMEROS	DATES de remboursement.
2.667 à 2.707	10 février 1959	3.877 à 4.041	10 février 1961
3.154 à 3.197	10 février 1960	4.494 à 4.567	10 février 1950

CAISSE de GARANTIE des COOPERATIVES de FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

SIÈGE SOCIAL: 61, RUE BOISSIÈRE, A PARIS (16e)

R. C.: Seine n° 54-B 4607.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 *de* 20 *NF.*

Amortissement anticipé.

Les porteurs d'obligations de 20 NF 4 1/4 0/0 1944 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, procédera à partir du 15 février 1961, suivant décision du conseil d'administration en date du 27 octobre 1960, au remboursement anticipé de la totalité des obligations non encore amorties à ce jour.

Les obligations seront remboursées à 20,01 NF et devront être présentées, coupons n° 28 du 15 août 1961 et suivants attachés, aux guichets des établissements suivants:

Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Banque centrale des coopératives.

ETABLISSEMENTS BRUSSON JEUNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 NF

SIÈGE SOCIAL: VILLEMUR-SUR-TARN (HAUTE-GARONNE)

Registre du commerce: Toulouse 57-B 388.

Obligations 4 0/0 *mars* 1946.

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations sorties au tirage du 5 janvier 1961;

2° Des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

2.528 — 2.718 et 2.719 — 2.726 | — 4.670 — 4.773 — 4.791 — 4.793 à 2.750 — 2.776 à 2.787 — 3.919 à | — 4.884 à 4.888 — 4.903 à 4.905 4.022 — 4.427 — 4.608 — 4.658 | — 4.919.

SOCIETE ANONYME DISTIBOIS

AU CAPITAL DE 121.500 NF

SIÈGE SOCIAL: A SAINT-ETIENNE (LOIRE), 3, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Registre du commerce: Saint-Etienne 57-B 701.

Liste des 66 obligations de 100 NF 6,75 0/0 1951 sorties au tirage au sort du 14 décembre 1960 et remboursables le 15 janvier 1961.

1	12	35	41	44	46	95	447	455	492	503	505	506	545
113	115	117	123	140	143	176	546	548	559	599	628	631	632
180	203	210	231	262	270	298	641	651	653	654	668	686	690
328	334	357	364	365	372	373	712	721	728	734	750	765	773
409	416	417	418	431	432	438	775	787	800				

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

118	120	122	124	130	131	134	332	419	517	518	572	584	585
137	198	205	211	237	238	263	586	587					

Les remboursements auront lieu à partir du 15 janvier 1961, soit au siège administratif, à Rans (Jura), soit par l'intermédiaire du Crédit industriel d'Alsace et Lorraine, à Dole (Jura).

NOBEL-BOZEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 38.628.200 NF

SIÈGE SOCIAL: 67, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (8e)

R. C.: Seine n° 55-B 9612.

Avis aux porteurs d'obligations de 10.000 *F* 5 0/0 (*émission* 1946).

Tirage au sort annuel des obligations à rembourser le 20 janvier 1961.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ses obligations 5 0/0 de 10.000 F 1946 et en se conformant aux dispositions adoptées par l'assemblée générale des porteurs d'obligations en date du 30 octobre 1952, la société a racheté sur le marché le nombre d'obligations nécessaire pour épuiser la totalité de l'annuité prévue pour le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt au 20 janvier 1961.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Ces rachats effectués, 13.402 obligations restent en circulation.

Les obligations amorties antérieurement ont été également rachetées en Bourse.

FORGES DE GUEUGNON

(Etablissements Campionnet.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25.785.000 NF

SIÈGE SOCIAL : A GUEUGNON (SAÔNE-ET-LOIRE)

SIÈGE ADMINISTRATIF : 3, RUE PAUL-BAUDRY, PARIS

R. C. : Charolles n° 57-B 65.

Obligations 4 0/0 1944 *de* 50 *NF*.

Dix-septième amortissement du 1er avril 1961.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er avril 1961.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les précédents amortissements ont été également réalisés par voie de rachats.

PNEUMATIQUES ET CAOUTCHOUC MANUFACTURE KLEBER-COLOMBES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 57.000.000 NF

SIÈGE SOCIAL : PLACE DE VALMY, COLOMBES (SEINE)

R. C. : Seine n° 55-B 883.

Obligations 6 1/2 0/0 1954 *de* 100 *NF*.

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 2.360 obligations sorties au septième tirage au sort du 4 janvier 1961 formant, avec les 162 obligations rachetées en Bourse, le montant de l'annuité à amortir au 1er février 1961 ;

2° Des séries sorties aux tirages précédents parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS EXTRÊMES DES SÉRIES	ANNÉES de remboursement.	MONTANT du remboursement.
		Nouveaux francs.
3.278 à 5.309	59	106
5.403 à 7.958	61	106,08
8.608 à 10.195	57	105,45
13.707 à 16.094	60	106,07
20.888 à 20.910	58	105,82
22.172 à 23.454	58	105,82

Obligations 6 0/0 1955 *de* 100 *NF*.

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 1.619 obligations sorties au sixième tirage au sort du 4 janvier 1961 formant, avec les 768 obligations rachetées en Bourse, la totalité des titres à amortir au 1er février 1961 ;

2° Des séries sorties aux tirages précédents parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS EXTRÊMES DES SÉRIES	ANNÉES de remboursement	MONTANT du remboursement.
		Nouveaux francs
1.930 à 3.791	59	105,92
6.740 à 7.078	58	105,52
7.079 à 8.092	57	105,13
8.093 à 8.840	58	105,52
14.746 à 16.781	61	106,16
22.037 à 24.142	60	106,08

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Zindelovici (Marcel), né le 12 janvier 1919 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Rouen, groupe Normandie, 72, boulevard d'Orléans, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur, Georges-François-Mathieu, né le 23 mai 1948 à la Peyrade-Frontignan (Hérault), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique le nom de Gittenait.

M. Turkieltaub (Aleksander), né à Lublin (Pologne) le 6 août 1918, demeurant 72, rue de la Folie-Méricourt, Paris (11e), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur, Alain, né le 29 janvier 1949 à Paris (12e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Tourel, ou Touret, ou Tournier, et à son prénom celui d'Alexandre.

M. Alexis Banoff, né à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) le 31 mars 1918, domicilié 9, rue Molière, à Paris, (1er), agissant tant en son nom personnel que pour son enfant mineur, Patrice-Georges, né à Neuilly-sur-Seine le 7 mars 1945, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : de Mans, ou Demans, et subsidiairement celui de Barthel, ou Baneau, ou Banaud, ou Baneret.

CONCESSIONS DIVERSES

AVIS

Demande de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures sur des surfaces susceptibles d'être libérées.

Par pétition du 25 octobre 1960, rectifiée le 18 novembre 1960, la société Recherche et exploitation de pétrole et de gaz (Repga) et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S. N. P. A.) ont sollicité la prolongation, pour une durée de quatre ans, de la validité du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de l'Aisne », accordé par décret du 24 février 1957 (*Journal officiel* du 26 février 1957) à la société Repga et à la Mobil Oil française, les droits et obligations de cette dernière société ayant été mutés à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine par décret du 1er octobre 1960. Ce permis a été accordé après enquête publique ouverte du 1er au 30 septembre 1955.

En application des dispositions de l'article 10 du code minier, la société Recherche et exploitation de pétrole et de gaz et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine ont fait connaître les surfaces pour lesquelles elles demandent la prolongation du permis antérieurement accordé.

Le présent avis, établi en exécution des prescriptions du décret n° 55-1151 du 27 août 1955 modifié, fait connaître les surfaces susceptibles d'être libérées le 27 février 1961.

Elles comprennent, à l'intérieur du périmètre du permis accordé par décret du 24 février 1957 susvisé, toutes les surfaces extérieures au périmètre ci-après défini. Ce périmètre est constitué, sauf indications contraires, par les arcs de méridiens et de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

A intersection du parallèle 51,5 gr N et de la ligne droite joignant le clocher de Rethel à la tour Saint-Crépin, à Château-Thierry.

B intersection du parallèle 51,5 gr N et de la ligne droite joignant la tour Saint-Crépin, à Château-Thierry, au point d'intersection défini par la rencontre de la droite joignant le clocher de la cathédrale de Senlis au clocher de Berneuil-sur-Aisne avec la droite joignant le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Dammartin, au clocher de l'église Saint-Jacques, à Compiègne.

B - C ligne droite.

C intersection du méridien 0,5 gr E et de la ligne droite définie en B, issue de la tour Saint-Crépin, à Château-Thierry.

D intersection du méridien 0,5 gr E et de la ligne droite joignant le clocher de la cathédrale de Senlis au clocher de Berneuil-sur-Aisne.

D - E ligne droite.

E intersection du parallèle 51,8 gr N et de la ligne droite définie en D

F 0,7 gr E 51,8 gr N

G intersection du méridien 0,7 gr E et de la ligne définie en D.

G - H ligne droite.

H intersection de la ligne droite définie en D et de la ligne droite joignant le clocher de l'église Saint-Jacques de Compiègne au clocher de Vic-sur-Aisne.

H - I ligne droite.

I Clocher de Vic-sur-Aisne.

I - J ligne droite.

J intersection du parallèle 51,9 gr E et de la ligne droite joignant la flèche de la cathédrale de Laon au clocher de Vic-sur-Aisne.

K	0,9 gr E	51,9 gr N	O	1,2 gr E	51,9 gr N
L	0,9 gr E	51,8 gr N	P	1,2 gr E	51,8 gr N
M	1 gr E	51,8 gr N	Q	1,7 gr E	51,8 gr N
N	1 gr E	51,9 gr N			

R intersection du méridien 1,7 gr E et de la ligne droite définie en A.

R - A ligne droite.

En exécution des prescriptions du décret n° 55-1151 du 27 août 1955, des demandes de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures

liquides ou gazeux portant exclusivement sur tout ou partie des surfaces susceptibles d'être libérées pourront être déposées du 16 janvier au 15 février 1961 inclus.

Les demandes devront être constituées dans les formes prévues aux articles 2 et 3 du décret du 27 août 1955 précité.

Elles seront déposées dans les conditions suivantes:

L'original sur timbre, avec ses annexes et une copie, au ministère de l'industrie, direction des mines, 1er bureau, 99, rue de Grenelle, Paris (7e);

Une copie de la demande avec ses annexes au ministère de l'industrie, direction des carburants, 85, boulevard du Montparnasse, Paris (6e);

Une copie au préfet du (ou de chaque) département sur lequel porte la demande;

Une copie au chef de chaque arrondissement minéralogique intéressé par la demande.

Il est rappelé que seules pourront être considérées comme recevables au regard de la procédure définie à l'article 16 du décret du 27 août 1955 susvisé les demandes régulièrement déposées avant le 16 février 1961.

Il est précisé, d'autre part, que les droits et obligations de la société Recherche et exploitation de pétrole et de gaz et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine sur la totalité de la surface du « Permis de l'Aisne » subsistent intégralement jusqu'au 27 février 1961.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 21 septembre 1960, le président du tribunal civil de Marseille a ordonné la mainlevée du séquestre établi le 29 novembre 1944 sur les biens de la caisse de retraite des agents des chemins de fer orientaux.

Etude de Me M. Ribadeau Dumas, avoué à Paris, 8, rue Saint-Florentin.

Il est intervenu:

Entre Mme Marie-Paule Lemay, épouse de M. Léon-Joseph-Marie-Ignace Degrelle, demeurant à Bois-Colombes (Seine), 18, rue des Romains,

Et M. Léon-Joseph-Marie-Ignace Degrelle, ayant demeuré à Tanger (Maroc), hôtel L'Mansous, et actuellement sans domicile ni résidence connus,

Un jugement réputé contradictoire rendu par la 4e chambre du tribunal de grande instance de la Seine le 10 novembre 1960, enregistré.

Aucun appel dudit jugement ne sera recevable passé le délai d'un mois après la présente insertion si M. Degrelle réside en France continentale, délai auquel s'ajouteront, dans les autres cas, ceux prévus par l'article 73 du code de procédure civile.

Pour extrait publié conformément aux articles 158 *bis* et 445 du code de procédure civile, en vertu d'une ordonnance rendue par le président de la 4e chambre du tribunal de grande instance de la Seine le 5 janvier 1961.

Paris, le 9 janvier 1961.

Signé: Ribadeau Dumas.

PUBLICITÉ

CONCERNANT

les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Signification publique.

Mme Parmentier, née Buttgen (Marie), demeurant à Maizières-lès-Metz, zone II, baraquement n° 7, représentée par Me Bettembourg, avocat à Metz, actionne M. Parmentier (Paul), sans profession, actuellemeent sans domicile ni résidence connus, pour excès, sévices et injures graves, et requiert de prononcer le divorce d'entre les parties aux torts du défendeur et de le condamner aux dépens.

Mme Parmentier-Buttgen assigne M. Parmentier aux débats oraux qui auront lieu le mardi 28 mars 1961, à 9 heures, devant la 2e chambre civile du tribunal de grande instance de Metz, avec sommation de constituer avocat admis près ledit tribunal.

La présente publication vaut signification publique.

Greffe du tribunal de grande instance.

Metz, le 6 janvier 1961.

Le greffier du tribunal de grande instance.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

15 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **Union des jeunes Européens de Franche-Comté.** But: fédérer les groupes et mouvements de jeunesses européennes existant en Franche-Comté et aider les jeunes Franc-Comtois à parfaire leur éducation civique et culturelle sur une base fédéraliste européenne. Siège social: Maison de l'Europe, Saint-Gorgon-Main (Doubs).

15 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. **Société communale de chasse La Saint-Hubert de Marcillac-Vallon.** But: développement et repeuplement en gibier, destruction des nuisibles, exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: mairie de Marcillac.

15 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **L'Espérance sportive de Châtelain.** But: organiser des loisirs et des sports dans la commune. Siège social: mairie de Châtelain (Mayenne).

15 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **L'Echo de Cornillon.** But: éducation musicale des cuivres, développement de l'art musical et perfectionnement des connaissances des musiciens. Siège social: mairie de Marthod (Savoie).

16 décembre 1960. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association vosgienne d'économie montagnarde.** But: étude des questions se rapportant à l'exploitation, l'entretien, la mise en valeur rationnelle des propriétés montagnardes appartenant aux collectivités ou aux particuliers et non soumises au régime forestier; encouragement sous toutes ses formes. Siège social: Cité administrative, caserne Schneider, Epinal.

17 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Syndicat de défense des actionnaires de Comeca.** But: défense et conservation des intérêts et des droits des actionnaires de la société Comeca. Siège social: 17, boulevard Davout, Paris.

19 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Cercle du billard chalonnais.** But: répandre le goût et la pratique du jeu de billard. Siège social: 7, avenue Boucicaud, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

19 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association des habitants de l'unité de voisinage de la Roue.** But: création d'une communauté de quartier par l'étude des problèmes techniques et humains de la Roue, sur le plan de l'urbanisme, des équipements et de l'habitat. Siège social: chez le président, Alsace 401, la Roue, Rillieux.

décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **Union des jeunes européens de Franche-Comté.** But: fédérer les groupes de jeunes européens, les aider à parfaire leur éducation civique et culturelle. Siège social: au domicile du président, Saint-Gorgon (Doubs).

20 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club de jeunes Anastasie.** But: concourir à l'expansion cinématographique parmi les jeunes. Siège social: 38, rue de l'Arbalète, Paris.

21 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Comité de coordination des organisations de jeunesse du Havre.** But: favoriser par tous les moyens une prise de conscience des problèmes de jeunesse par l'opinion et les pouvoirs publics; étudier et définir les besoins communs des jeunes et des organisations de jeunesse du Havre et des environs; exécuter ou obtenir des réalisations conformes à ces besoins. Siège social: 153, boulevard de Strasbourg, le Havre (Seine-Maritime).

22 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Groupement Drôme-Ardèche des ingénieurs agricoles.** But: défense des intérêts professionnels des membres et développement des relations de camaraderie entre eux. Siège social: 2, rue Chevandier, Valence.

22 décembre 1960. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Ciné-Club jeunes postiers.** But: diffusion de la pensée laïque et défense des institutions laïques, etc. Siège social: 23, boulevard Charles-Nédelec, Marseille.

23 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Club des jeunes techniciens.** But : favoriser les activités de loisirs scientifiques et techniques des jeunes. Siège social : 292, rue Saint-Martin, Paris.

---

25 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. **Comité de fêtes du groupement paroissial de Dammartin-en-Serve.** But : activités en vue d'apporter un soutien matériel et moral aux familles et à la jeunesse du groupement de paroisse de Dammartin-en-Serve ; séances récréatives ou culturelles. Siège social : presbytère de Dammartin-en-Serve (Seine-et-Oise).

---

26 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Association des donneurs de sang bénévoles des P. T. T. de la Meuse, à Bar-le-Duc.** But : grouper tous les donneurs de sang de l'administration des P. T. T. de la Meuse afin d'être en mesure de répondre sans délai et gratuitement à tout appel lancé en faveur des fonctionnaires et agents de l'administration, pour fournir ainsi qu'à leurs familles le sang nécessaire aux transfusions dont ils peuvent avoir besoin. Siège social : 16, quai Victor-Hugo, Bar-le-Duc.

---

26 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Amicale des anciens élèves de l'école municipale de dessin de Chalon-sur-Saône.** But : entretenir entre ses membres des liens de sympathie et d'amitié ; donner en toutes circonstances un appui moral à ses membres ; encourager les élèves qui fréquentent l'école par des prix. Siège social : école de dessin, 28, rue Fructidor, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

---

26 décembre 1960. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves et amis de l'école publique de Saint-Hervé en Ploufragan.** But : culturel ; information des parents sur l'avenir de leurs enfants ; assurer le rayonnement de l'école de Saint-Hervé en Ploufragan. Siège social : école publique de Saint-Hervé en Ploufragan.

---

28 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée mixte de Vollore-Ville.** But : soutien de l'école. Siège social : école privée mixte de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme).

---

30 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe social Saint-Sulpice.** But : toutes activités d'ordre social, culturel ou éducatif, telles que centre de soins, soupes populaires, loisirs, etc. Siège social : 8, rue Jean-Bart, à Paris.

---

30 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. **Amicale des vieux travailleurs de Castelnaudary.** But : renseigner les vieux travailleurs sur leurs droits, les aider moralement et matériellement. Siège social : 19, avenue Frédéric-Mistral, Castelnaudary.

---

2 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Comité d'entraide de l'hospice de Civray.** But : contribuer à l'amélioration du régime alimentaire des vieillards de l'hospice par l'envoi, chaque mois et pour les fêtes, de poulets ou rôtis divers, vin, fruits, gâteaux, etc. ; contribuer à l'amélioration de leur installation ; leur procurer des distractions (achat de jeux divers). Siège social : mairie de Civray (Vienne).

---

2 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de la Roche-sur-Yon. **Syndicat interdépartemental et interprofessionnel des industriels, commerçants et artisans sinistrés de la vallée de la Sèvre nantaise et de ses affluents.** But : grouper tous les sinistrés des départements des Deux-Sèvres, Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, défendre leurs intérêts matériels et assurer la reconstitution de leur patrimoine. Siège social : mairie de Mallièvre.

---

3 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **Aéro-Club Arize-Garonne.** But : développement de l'aviation. Siège social : mairie de Carbonne (Haute-Garonne).

---

3 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Maison des jeunes et de la culture de Châtellerault.** But : création, gestion et contrôle d'une maison des jeunes et de la culture ; organisation d'un centre d'accueil et de toutes activités récréatives, éducatives et culturelles. Siège social : hôtel de ville de Châtellerault (Vienne).

---

3 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **La Carpe trémentinaise.** But : entretien de l'étang selon les moyens de la société, repeuplement de l'étang, occupation des loisirs et répression du braconnage, poursuivre d'une façon générale tous les buts tendant à favoriser la pêche et la pisciculture. Siège social : chez M. Henri Supiot-Martineau, à Trémentines (Maine-et-Loire).

4 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. **Education populaire du Saosnois.** But : fonctionnement matériel des œuvres du secteur paroissial de Saint-Rémy-du-Plain. Siège social : presbytère de Saint-Rémy-du-Plain (Sarthe).

---

4 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de la Vendée. **Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Montaigu.** But : défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, recherche de toute amélioration à apporter à la propagande, recrutement de nouveaux volontaires du sang. Siège social : mairie de Montaigu.

---

5 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Société hippique de Cazes-Mondenard.** But : pratique du sport hippique. Siège social : mairie de Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne).

---

5 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Union départementale des délégations cantonales de la Haute-Loire.** But : permettre aux délégués cantonaux de remplir efficacement leur rôle social, défense de l'école laïque. Siège social : 31, boulevard de la République, le Puy.

---

5 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Association départementale de comptabilité agricole et d'études fiscales.** But : établissement de comptabilités agricoles totales permettant en agriculture de passer du régime du forfait au régime du bénéfice réel ; étude des prix de revient réels départementaux. Siège social : fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Charente-Maritime, 35, rue La Noue, la Rochelle.

---

5 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Amicale havraise des élèves infirmières de la Croix-Rouge française.** But : entretenir entre les membres des sentiments d'amitié et de bonne camaraderie ; organiser des loisirs, conférences, pratiquer des sports, etc. Siège social : Croix-Rouge française, rue Paul-Doumer, le Havre (Seine-Maritime).

---

5 janvier 1961. Déclaration à la préfecture du Nord. **Association linselloise pour l'amitié des peuples par le cinéma.** But : favoriser la compréhension des civilisations et l'amitié fraternelle entre les peuples et les hommes par des activités et manifestations cinématographiques organisées dans cet esprit. Siège social : mairie de Linselles.

MODIFICATIONS

16 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. L'association Amis de la nature de Courbevoie change son titre, qui devient : **Amitié et nature de Courbevoie.** Siège social : 109, boulevard Saint-Denis, Courbevoie.

---

27 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Le Mouvement évolutionniste universel** transfère son siège social du 29, avenue Lamballe, Paris, au 52, rue Crozatier, Paris.

---

27 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **L'Union sportive du Languedoc** transfère son siège social du 4, rue du Languedoc, Toulouse, au bar de la Fonderie, 5, rue de la Fonderie, Toulouse.

---

27 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de l'Orne. La Musique municipale et Société d'éducation populaire d'Alençon change son titre, qui devient : **Harmonie municipale d'Alençon.** Siège social : mairie d'Alençon.

---

29 décembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. L'association Essi change son titre, qui devient : **Syndicat d'initiative Essi de Narbonne, des Corbières, Minervois et des plages de l'Aude,** et transfère son siège social de l'hôtel de ville de Narbonne au Palais des Archevêques, 2, rue Jean-Jaurès, Narbonne (Aude).

---

29 décembre 1960. Déclaration à la préfecture de police. **L'Union nationale interciné-clubs** transfère son siège social du 35, rue Godefroy-Cavaignac, Paris, au 13 *bis*, rue de Poissy, Paris.

---

3 janvier 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-mer. Le **Groupement patronal interprofessionnel d'aide au logement du Pas-de-Calais-Ouest** transfère son siège social du 5, rue de l'Amiral-Bruix, Boulogne-sur-Mer, au 77, boulevard Daunou, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.